00048633

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 April, 2016

18633

EXAMEN MÉTHODIQUE

DES FAITS QUI CONCERNENT

LE THIAN-TCHU

OU L'INDE.

Dx-f 1

J. A. Extr. n° 18. (1839.)

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE, IIIe SÉRIE.

EXAMEN MÉTHODIQUE

DES FAITS QUI CONCERNENT

LE THIAN-TCHU

OU L'INDE,

TRADUIT DU CHINOIS

PAR M. G. PAUTHIER,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Dx-7-1

PARIS.

IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XL.

F8951
Exa/Exa
48633

天竺部彙考

EXAMEN MÉTHODIQUE

DES FAITS RELATIFS

AU THIEN-TCHU[1]

OU L'INDE.

漢

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES HAN.

La [2]... année du règne de *Wou-ti*, on communiqua pour la première fois par des envoyés avec le *Youan-tou*.

[1] Nommé aussi, à diverses époques et par divers écrivains: *Youan-tou*, *Chin-thou*, *Yin-tou*, *Tchoung-yin-tou* (Inde centrale), *Pang-ko-la* (Bengale), *Yin-ti-a* (India), *Mou-siu*. Le texte chinois dont on donne ici la première traduction se trouve dans le *Kou-kin-tou-chou*, « Livre, avec figures, sur l'antiquité et les temps modernes; section « *Pian-i-tian*, Pays situés au delà des frontières (de la Chine), » liv. LVIII, fol. 1-22; appartenant à la Bibliothèque royale de Paris.

[2] La date de l'année n'étant pas connue des historiens chinois

On remarque que ce fait n'est point rapporté dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux Livres des *Han*.

On remarque aussi que selon la Relation du *Si-yu*[1] (ou des contrées occidentales de l'Asie), le roi du royaume de *Youan-tou*, gouvernait la vallée de *Yen-thun* (étendue et fleurie), distante de *Tchang-an*[2], de neuf mille huit cent soixante *li*[3], comprenant trois cent quatre-vingts familles, onze cents bouches et cinq cents hommes d'armes[4]. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise[5], il y avait deux mille huit cent soixante et un *li*; de là jusqu'au midi de *Sou-le*[6], avec le pays dépendant

d'une manière précise, est laissée en blanc dans le texte. La date laissée ici en blanc ne peut cependant être placée que dans les premières années du règne de *Wou-ti*, et au plus tard 126 ans avant notre ère.

[1] 西域傳 *Si-yu-tchouan.*

[2] Capitale des *Han*, aujourd'hui *Si-gan-fou*, située dans la province actuelle du *Chen-si*, à 30° 16′ de latitude nord et 7° 34′ de longitude de *Pékin*.

[3] 里 *Li*; on ne sait pas qu'elle était la valeur précise de cette mesure géographique au temps des *Han*. Aujourd'hui le *li* équivaut à environ un dixième de lieue; de sorte que 250 *li* font un degré de l'équateur. Sous la dynastie des *Thang*, le *li* avait moitié moins d'étendue; il en fallait 20 pour une lieue, et 500 pour un degré de l'équateur.

[4] Il est évident, d'après la population indiquée dans le texte, qu'il n'est ici question que de quelque petite principauté de l'Inde, restée indépendante à cette époque.

[5] Le siége de ce gouvernement fut d'abord fixé à *Hou-lou-si*; on le transporta ensuite dans le pays de *Kao-tchang* ou *Tourfan*.

[6] 疏勒 *Sou-le* ou *Chou-le*, que l'on a aussi nommé *Kieou-*

des monts *Tsoung-ling* [1] (ou montagnes grises), il n'y avait point de population [2]. Si à l'occident (en partant de *Sou-le*) on gravit les monts *Tsoung-ling*, alors on trouve les *Hieou-siun* [3]; de là en allant au nord-ouest jusqu'au pays des *Ta-wan* [4] (ou grands

cha (Kachgar), *Tchi-li*, *Ki-li-to-ti*. Le roi de ce royaume gouvernait la ville fortifiée de *Sou-le*; 1,510 familles, 18,647 bouches, 2,000 hommes d'armes. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVI.

[1] 葱嶺 *Tsoung-ling*, aujourd'hui *Belour-tag*: c'est une chaîne de montagnes situées au nord du Kachemire, et qui sépare le Turkestan oriental ou la petite Bouckharie de la grande Bouckharie.

[2] Ce fait doit faire nécessairement supposer qu'à l'époque dont il est question dans le texte, c'est-à-dire sur la fin du IIe siècle avant notre ère, il y avait eu des guerres sanglantes qui avaient dévasté le pays et éloigné les populations de ces contrées aujourd'hui très-peuplées.

[3] 休循 *Hieou-siun*. Selon la Relation du *Si-yu*, le roi de cet état gouvernait au temps de *Wou-ti* (vers 126 avant notre ère) la vallée de *Niao-feï* (ailes d'oiseaux), située à l'occident des monts *Tsoung-ling*, et distante de *Tchang-an* de 12,210 *li*. Le nombre des familles était de 358; celui des bouches, de 1,013; celui des hommes d'armes, de 480. A l'orient, jusqu'au gouvernement général de la Tartarie chinoise, on comptait 3,121 *li*, et jusqu'à la vallée *Yen-thun* du *Yin-tou*, 260 *li*; au nord-ouest, jusqu'au royaume des *Ta-wan*, 920 *li*; à l'occident, jusqu'aux grands *Youë-chi*, 1600 *li*. Les mœurs du peuple et ses vêtements sont de la même espèce que chez les *Ou-sun*. Comme ils étaient anciennement errants et vagabonds, ils formaient une peuplade distincte (de celle des *Ou-sun*, avec laquelle ils étaient sans doute primitivement confondus). *Pian-i-tian*, livre LVI.

[4] 大宛 *Ta-wan* ou *Ta-van* (طافن *Táfan* dans Masoûdi), nommé aussi *Lo-na*, royaume de *chi* ou des roches, *Tché-chi*, *Tché-tchi*. Le roi de ce pays gouvernait la ville fortifiée de *Kouei-chan*, la noble Montagne, distante de *Tchang-'an* de 12,250 *li*. Le nombre des familles était de 60,000; celui des bouches, de 300,000; celui des hommes d'armes, de 60,000. Voyez *Pian-i-tian*, livre LIX.

Wan) on compte mille trente *li;* les frontières de ce dernier pays communiquent au nord avec celles des *Ou-sun* [1], dont les vêtements sont d'une espèce qui leur est propre. Les *Ou-sun* recherchent les eaux et les pâturages qui leur sont accessibles dans les monts *Tsoung-ling;* c'était autrefois une peuplade ou tribu séparée.

On fait observer que, selon la Relation des barbares du sud-ouest [2], la première des années *Youan-chéou* (122 avant notre ère), le lieutenant général *Tchang-kian* dit que, lorsqu'il fut envoyé chez les *Ta-hia* [3], il y vit des étoffes de coton de *Chou* [4], et des tiges de bambou du mont *Kiung* [5]. Il demanda d'où provenaient ces objets? On lui répondit que c'était des royaumes du *Chin-thou* [6], sud-est, d'où,

[1] 烏孫 *Ou-sun*. Selon la Relation du *Si-yu*, le grand *Kouan-mi* (ou grand chef) des *Ou-sun* gouvernait, à cette époque, la ville fortifiée de *Tchi-kou* (vallée rouge), distante de *Tchang-'an* de 8,900 *li*. Voyez *Pian-i-tian*, livre LVIII.

[2] 西南夷傳 *Si-nân-i-tchouan*.

[3] 大夏 *Ta-hia* (Δάαι dans Strabon, etc. Δάαι, Σκυθικὸν ἔθνος, Steph. Byz.). Selon la Relation du *Ta-wan* dans le *Sse-ki* de *Sse-ma-thsian*, le pays des *Ta-hia* ou grands *Hia* était situé au sud-ouest des *Ta-wan*, ou grands *Wan*, à environ une distance de 2,000 *li*, et au midi de la rivière *Weï* (Oxus). Voy. *Pian-i-tian*, livre XLVII.

[4] Province actuelle du *Sse-tchouan*.

[5] Montagne de cette même province.

[6] 身毒 *Chin-thou*. Ces mots sont une transcription fidèle du terme sanskrit सिन्धु *Sindhou*, l'un des deux principaux fleuves de l'Inde, qui a donné son nom dès les temps anciens aux contrées qu'il arrose.

en faisant quelques milliers de *li*, on pouvait atteindre le pays de *Chou* (en Chine); que des marchands avaient appris sur les places de commerce que le royaume du *Chin-thou* pouvait être à deux mille *li* à l'ouest du territoire de *Chou*. *Tchang-kian*, s'étant trouvé satisfait de ces renseignements, leur dit que les *Ta-hia* (ou *Dahae*), étant au sud-ouest des *Han* (ou Chinois), ils devaient toujours affectionner et respecter le royaume du milieu, détester les *Hioung-nou* [1]; que les commerçants de ce pays devaient abandonner leur (ancienne) route de commerce (qui passait par le pays des *Hioung-nou*), pour se rendre à *Chou* (en Chine), par la route du royaume du *Chin-thou* (ou de l'Inde), qui était beaucoup plus rapprochée; qu'en outre ils ne couraient aucun danger par cette voie. Le fils du ciel (l'empereur de la Chine) ordonna, à ce sujet, aux vice-rois des districts de *Pé-chi* et *Tchang-liu* d'envoyer une expédition d'environ un millier de chars d'hommes armés, par les pays barbares du sud-ouest (de la Chine), pour chercher le royaume du *Chin-thou*. Cette expédition parvint jusqu'à *Tien* (pays de barbares voisins de la frontière chinoise du *Yun-*

[1] 匈奴 *Hioung-nou* (vils esclaves); Tartares de race turque, que de Guignes a pris pour les Huns. Ce peuple était presque toujours en guerre avec les Chinois, sur le territoire desquels il faisait de fréquentes incursions pour en rapporter du butin. Il avait aussi intercepté les deux routes de commerce qui, partant de la frontière occidentale de la Chine, se rendaient dans les contrées civilisées de l'occident de l'Asie, et isolait, pour ainsi dire, la Chine des autres nations.

nan). Le roi de *Tien* la fit retenir parmi les *Kiang* [1], tribu de bergers nomades, et elle fut plus de quatre années à chercher la route du *Chin-thou* [2]; tous les éclaircissements ayant été refusés aux hommes de l'expédition, ils ne purent pénétrer jusque dans ce pays.

後漢

ÉPOQUE DES HAN POSTÉRIEURS [3].

La deuxième des années *Yen-hi* de *Hiouan-ti* (l'an 159 de notre ère), le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres, dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux Livres des *Han* postérieurs.

Dans la Relation des contrées occidentales (*Si-yu*), le royaume du *Thian-tchu* [4] est nommé par quelques-

[1] 羌 *Kiang*, « bergers nomades » qui ont contribué à former la nation thibétaine. On peut voir la longue Notice que le *Pian-i-tian* donne de ce peuple, livre XLVII, art. 13.

[2] Selon la note de l'éditeur chinois, des éditions du temps des *Soung* portent : « Ils furent cherchant la route à l'occident; » 爲求道西 *Wei khieou tao si*, au lieu de 爲求道四歲餘 *Wei khieou tao sse soui iu*.

[3] Cette époque date de l'année 25 à l'année 221 de notre ère. Les rois de cette période sont aussi nommés *Han orientaux*, parce qu'ils transportèrent leur cour de *Si-'an-fou* (*Tchang-'an*) dans le *Chen-si*, à *Ho-nán-fou*, dans la province orientale du *Ho-nán*.

[4] 天竺 *Thian-tchu*, que l'on peut aussi prononcer *Thian-tou*.

uns *Chin-thou;* et on le dit situé au sud-est des *Youë-chi*[1], ou « peuple de race lunaire », à la distance de quelque milliers de *li*. Les mœurs de ses habitants sont les mêmes que celles des *Youë-chi*[2]. Le sol de ce pays est bas et humide, mais la chaleur de la température y est très-élevée.

Ce royaume est arrosé par de grands fleuves[3]; on y monte sur des éléphants pour combattre; les habitants y sont d'un caractère faible en comparaison des *Youë-chi*. Ils pratiquent la doctrine de *Fou-thou* (Bouddha); ils ne tuent point (d'êtres vivants), et au lieu de cela, ils s'efforcent de perfectionner leurs mœurs.

Depuis le royaume de *Kao-fou*[4], des *Youë-chi* (ou

[1] 月氏 *Youë-chi*, mots éthniques qui signifient *de race lunaire*, absolument comme le terme sanskrit चन्द्रवंस *tchandra-vansa*. Voy. la Notice sur ce peuple célèbre (que l'on croit être les Indo-Scythes des historiens occidentaux), que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, liv. LII, art. 2.

[2] 俗與月氏同 *Soa-yu-youë-chi-thoung*: mores cum (τοῦ) *Youë-chi* (moribus) *iidem*. Quelque extraordinaire que cette assertion paraisse, elle confirmerait le soupçon que nous avons déjà émis ailleurs, que les *Youë-chi* ou hommes de race lunaire pourraient bien avoir la même origine que les rois indiens aussi de race lunaire, *tchandra-vansa*, qui ont régné sur plusieurs parties de l'Inde concurremment avec les rois de race solaire, *soûrya-vansa*.

[3] Littéralement : s'appuie sur de grandes eaux; 臨大水 *lin-ta-choui*.

[4] 高附 *Kao-fou*, Kaboul. *Ma-touan-lin* dit que ce royaume était situé au sud-ouest des grands *Youë-chi*, et il était considérable. Les habitants avaient des mœurs semblables à celles des Indiens; ils étaient doux et humains, et se livraient beaucoup au com-

enfants de la lune), en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale [1], à l'est jusqu'au royaume appelé *Pan-ki* [2], toutes ces contrées forment le territoire du *Chin-thou* (ou l'Hindoustan). Le *Chin-thou* a différentes villes fortifiées et entourées de fossés pleins d'eau; on en compte plusieurs centaines de cette espèce dans lesquelles sont placés des commandants. Il y a aussi différents royaumes; dans quelques dizaines de ces royaumes sont établis des rois. Toutefois il y a peu de différence entre eux, et on leur donne à tous le nom collectif de *Chin-thou*.

A cette époque [3], tous ces royaumes (Kaboul et

merce. Selon le *Pian-i-tian* (liv. LX, art. 4), qui rapporte ce que dit de ce royaume la Relation du *Si-yu* dans l'Histoire des *Han* postérieurs, reproduit par *Ma-touan-lin*, ce royaume, par la faiblesse de caractère de ses habitants, se laissait facilement subjuguer, et il n'appartint pas constamment au même maître. Le *Thian-tchu* (l'Inde), *Ki-pin* (Kophène) et les *'An-si* (ou Parthes) sont les trois royaumes qui le possédèrent aux jours de leur puissance et le perdirent aux jours de leur faiblesse; et auparavant il n'avait jamais appartenu aux *Youë-chi*, qui en dépouillèrent les Parthes ou *'An-si*, lesquels commencèrent à le posséder sous les *Han* postérieurs, de 26 à 220 de notre ère; il appartenait encore à ces derniers (selon les mêmes autorités) à l'époque des trois royaumes (c'est-à-dire de 220 à 260 de notre ère). Voyez la traduction de la Notice sur *Kao-fou* ou *Kaboul* que nous avons traduite du *Pian-i-tian*.

[1] 西海 *Si-haï* Les Chinois paraissent avoir, à plusieurs époques, désigné par cette dénomination différentes grandes masses d'eau situées à l'occident de la Chine, telles que le lac Balkhach, la mer Caspienne et l'océan Indien; il n'y a pas de doute ici sur l'indication de ce dernier.

[2] Royaume situé dans l'Inde transgangétique.

[3] Voici le texte de ce passage important : 其時皆屬

les divers autres états de l'Hindoustan) appartenaient aux *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire. Les *Youë-chi*

月氏月氏殺其王而置將令統其人。

Khi chi kiaï chou youë-chi; youë chi cha khi wang eulh tchi tsiang ling thoung khi jin. On doit entendre par l'expression 其時 *khi chi*, « en ce temps-là, » l'époque dont il a été question plus haut, 159 de notre ère ou quelques années près. Ce fait, que rien n'autorise à révoquer en doute, est très-important pour l'histoire ancienne de l'Inde. *Ma-touan-lin* dit dans sa Notice sur les grands *Youë-chi* (l. CCCXXXVIII, fol. 2), que le général chinois *Tchang-kian* fut envoyé en ambassade chez les *Youë-chi*, par l'empereur *Wou-ti* (126 ans avant notre ère), et qu'environ 100 ans après (c'est-à-dire 26 ans avant J. C.), un prince des *Youë-chi*, qui possédait l'un des cinq gouvernements conquis par eux, du pays des *Dahae*, se soumit les *Ye-tha** (ou Gètes), *Ki-pin* (Kophène, les pays de Kaboul et de Kachemire), et que le *Thian-tchu* ou l'Inde fut *de nouveau* subjuguée. Cette *nouvelle* conquête de l'Inde par les *Youë-chi*, ou enfants de race lunaire (Indo-Scythes), devrait donc être placée vers l'année 26 avant notre ère. *Ma-touan-lin* ajoute que ces *Youë-chi*, devenus riches et puissants (par leurs conquêtes), restèrent dans cet état jusqu'aux temps des *Han* (de *Chou*), qui commencèrent à régner en 222 de notre ère. Il résulterait de là que les *Youë-chi*, ou peuple de race lunaire, auraient été maîtres de l'Inde depuis environ l'an 26 avant J. C. jusqu'à l'année 222 de notre ère. Mais on verra plus loin qu'à l'époque des *trois royaumes*, c'est-à-dire de 220 à 280 de notre ère, l'Inde était encore au pouvoir des *Youë-chi*, selon les historiens chinois, dont l'exactitude ne peut être révoquée en doute; ce qui établirait une possession d'environ 300 ans.

La première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* dut avoir lieu avant le règne de *Vikramâditya*, dont l'ère célèbre, qui commence 56 ans avant la nôtre, tire son origine de la défaite complète des *Saces* (*Saka*) par ce roi indien; événement qui méritait bien une telle immortalisation. Voyez Colebrooke, *Preface to indian algebra*, p. 43; *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 475, et Lassen, *De Pentapotamia indica. Commentatio*, p. 56. Le premier de ces deux savants

* Le texte du *Pian-i-tian* porte *Han-ta*. Voyez notre traduction.

avaient fait mourir leurs rois et établi à leur place des commandants militaires pour gouverner tous leurs sujets. Le pays produit des éléphants, des rhinocéros, des écailles de tortues, de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'acier, du plomb, de l'étain. A l'occident il entretient des relations avec le *Ta-thsin* [1], (ou empire romain) pour l'écoulement de ses productions précieuses. Il y a aussi des étoffes très-fines, d'excellents tissus en laine recherchée, toutes sortes de parfums, du miel en pierre, du poivre, du gingembre et du sel noir.

Du temps de *Ho-ti* (de 89 à 106 après J. C.) plusieurs ambassades de ce pays vinrent offrir des tributs. Ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) se révoltèrent et parvinrent à se détacher complétement de l'empire.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent fréquemment, en passant en dehors

indianistes dont on est sûr de trouver les lumières toutes les fois que l'on s'occupe d'une question importante concernant l'Inde, cite les paroles d'un ancien scoliaste de *Varâha-mihira* qui explique ainsi le mot *s'aka*, employé par cet astronome célèbre pour marquer l'ère *samvat* (*s'aka-bhôupa-kâla*): « l'époque où les rois barbares nommés *s'aka* furent défaits par Vikramâditya. » Il n'est pas question de cette première invasion de l'Inde par les *Youë-chi* chez les historiens chinois, et par conséquent de leur défaite par *Vikramâditya*, mais cette omission n'est pas de nature à infirmer le témoignage des traditions indiennes.

[1] 大秦 *Ta-thsin*, nommé aussi *Li-kien*, *Li-hien* (du nom grec Ἀυξία?), *Li-kan*, *Fo-lin*. On peut voir une longue notice sur cet empire dans le *Pian-i-tian*, liv. LX, art. 7.

des frontières du *Ji-nan*[1] (le Tonquin et la Cochinchine), apporter des présents[2]. Une tradition du temps rapporte que *Ming-ti*[3] ayant rêvé qu'il voyait un homme d'or, d'une grande taille, et dont le sommet de la tête brillait d'un vif éclat, résolut d'interroger ses ministres à ce sujet. L'un d'entre eux lui répondit que dans les régions occidentales il y avait un être divin[4] dont le nom était *Fo;* que sa statue avait six pieds de hauteur, et que sa couleur était celle de l'or jaune. L'empereur, d'après ces informations, envoya des ambassadeurs dans le *Thien-tchu,* pour s'instruire des lois et des doctrines de *Fo,* et pour rapporter dans le royaume du milieu son image peinte et sa statue.

Ce fut le roi de *Thsou*[5], nommé *Ying,* qui crut

[1] 日南 *Ji-nân,* « midi du soleil. » Nom donné par les Chinois aux contrées situées au sud-ouest de la Chine.

[2] A cette époque la Chine était encore considérée comme la suzeraine puissante de tous les peuples à moitié civilisés qui habitaient l'Asie centrale. Il n'est donc pas étonnant que des chefs de l'Inde soumise aux *Youë-chi* aient envoyé des exprès en Chine pour chercher à obtenir de l'empereur des moyens de délivrer leur patrie du joug de leurs conquérants, avec le secours des armées chinoises qui auraient fait rentrer dans le devoir leurs sujets révoltés de l'Asie moyenne, et causé une puissante diversion en faveur des peuples civilisés de l'Asie occidentale, sur lesquels se ruaient les barbares de l'Asie centrale. Ainsi s'expliquent facilement des faits en apparence les plus invraisemblables, de même que des questions historiques regardées jusqu'ici comme insolubles et que les livres chinois sont appelés à résoudre.

[3] Cet empereur régna de l'année 58 à l'année 76 de notre ère.

[4] 神 *Chin,* esprit divin, génie.

[5] Ou *Tchou,* comme on l'écrit quelquefois. C'était un petit royaume

le premier à sa doctrine. Voilà la cause de l'introduction et de l'adoption, dans le royaume du milieu, de la doctrine de *Fo*.

Ensuite *Hiouan-ti* (147-167), ayant eu une grande passion pour les êtres surnaturels et divins (*chin*), sacrifia plusieurs fois à *Fo-thou* (Bouddha) et à *Lao-tseu*. Les cent familles (les habitants de la Chine) adoptèrent peu à peu (cette religion nouvelle); ensuite ses sectateurs s'augmentèrent en grand nombre.

Pendant la dixième lune de la quatrième année *Yan-hi* (161 de J. C.), le royaume de l'Inde envoya offrir des présents.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Han*.

三國

ÉPOQUE DES TROIS ROYAUMES[1].

Le royaume du *Thian-tcha*, à l'époque des trois royaumes, appartenait aux grands *Youë-chi*[2].

On remarque que dans la Relation des Barbares

feudataire de l'empire chinois sur lequel régnait *Licou-ying*, sixième fils de l'empereur *Kouang-wou* et frère de *Ming-ti*.

[1] *San-kouë*. On nomme ainsi l'époque où l'empire chinois des *Han* fut divisé en trois royaumes séparés, c'est-à-dire de 220 à 265 de notre ère.

[2] 天竺國三國時屬于大月氏 *Thian tchu kouë, san kouë chi, chou iu ta youë chi.*

répandus à l'occident[1], que renferme la géographie des *Weï* [2], ce fait est rapporté avec plusieurs autres.

On remarque, en outre, qu'il est dit dans les livres bouddhiques du royaume nommé *Tchou-lin eulh* [3] que le roi de ce royaume donna naissance à *Fout-hou* (Bouddha); que *Fou-thou* était l'héritier de la royauté [4]. Son père se nommait *Si-theou-ye* [5]; sa mère *Mou-ye* [6]. Le corps de *Fou-thou* était comme un vêtement de couleur jaune; ses cheveux étaient azurés et semblables au duvet de la soie couleur d'azur qui sort du cocon; ses sourcils crépus étaient

[1] 注西戎傳 *Tchou si joung tchouan.*

[2] 魏 *Weï*, l'un des trois royaumes en question, situé dans la partie septentrionale de l'empire chinois.

[3] 注臨兒國浮屠經云 *Tchou-lin-eulh kouĕ fou thou-king yun.* Nous ignorons quelle est la synonymie sanskrite de ce nom de royaume, que nous n'avons trouvé cité nulle part ailleurs. Il est peut-être, non la transcription, mais la traduction d'un terme sanskrit qui se terminerait par *poutra* (fils), valeur du caractère chinois final 兒 *eulh*; les deux premiers caractères signifiant *couler au loin, descendre.* Toutes ces données ne paraissent cependant se rapporter ni à *Kapila-vastou*, la ville regardée presque unanimement comme ayant donné naissance à *Bouddha*, ni au royaume de *Magadha*, où le même *Bouddha* prêcha pour la première fois ses doctrines.

[4] *Taï-tseu*, « fils ou héritier présomptif. »

[5] Ce nom doit être la transcription altérée du mot sanskrit शुद्धोदन *souddhôdana*, nom qualificatif du père de *Bouddha*.

[6] En sanskrit माया *mâyâ*, nom de la mère de *Bouddha*.

rouges comme du cuivre. Dans le principe, sa mère *Mou-ye* conçut après avoir vu en songe une image blanche. L'enfant naquit par le côté gauche de sa mère, qui ne put l'enfanter autrement. Il ne fut pas plus tôt mis au mon de qu'il put marcher sur la terre et faire sept pas en avant.

Ce royaume (de *Tchou-lin-eulh*, où naquit Bouddha) est situé dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde); c'est une ville fortifiée (Kapilavastou?) qui est dans le *Thian-tchu* central [1]. En outre il y a là un homme divin qui se nomme *Cha-liu-si* [2].

La première des années *Youan-tcheou* de *Aï-ti* des *Han* (2 ans avant notre ère), *King-lou*, disciple d'un savant lettré, reçut du roi des grands *Youë-chi* (peuple de race lunaire) un envoyé nommé *I-tsun-keou*; il reçut en même temps un livre bouddhique qui disait: « Celui qui sera établi de nouveau (patriarche « bouddhique?), c'est cet homme [3] ! » Ce que con-

[1] 此國在天竺城中天竺 *Thseu kouĕ tsaï tsian tcha, tchung tchoung thian-tchu.*

[2] 又有神人名沙律昔 *Yeou yeou chin jin ming cha liu si.*

[3] 博士弟子景盧受大月氏王使伊存口受浮屠經曰復立者其人也 *Po sse ti tseu king lou cheou ta youĕ-chi wang sse i-tsun-kéou; chĕou fou-thou king youĕ: fou li tche; khi jin ye.* Ce passage important fait connaître : 1° que le roi des *Youë-chi*, quelques années *avant l'ère chrétienne*, s'était constitué le propagateur du bouddhisme, et que par conséquent *lui*, et très-probablement *son peuple*, professaient

tenaient ces livres bouddhiques concernait *Pou-ssé*, *Sang-men*, *Pe-wen*, *Pe-sou-kien*, *Pe-khieou*, *Chin-men*, surnoms qualificatifs de ses disciples [1].

Le contenu des livres de *Fou-thou* s'accorde parfaitement avec le livre de *Lao-tseu* du royaume du milieu. Or *Lao-tseu* est considéré généralement comme étant sorti de la Chine, à l'occident, par la porte frontière nommée *Kouan*, et comme ayant traversé le *Si-yu* ou les contrées occidentales (de l'Asie), pour aller dans le *Thian-tchu* (ou l'Inde) instruire les barbares [2].

cette doctrine; 2° que des tentatives d'introduction du bouddhisme en *Chine* avaient déjà été faites avant l'époque de l'empereur *Ming* des *Han*, 64 ans après notre ère.

[1] Ces noms signifient en chinois : 1° *étendu et solide*; 2° *porte du mûrier ou de la solitude*; 3° *ouïe respectable et distinguée*; 4° *interrogation nette et claire*; 5° *ouverture blanche*; 6° *colline du nord*; 7° *porte du matin*. Il est plus vraisemblable toutefois que ces noms ne sont que des transcriptions de titres bouddhiques sanskrits, comme *Pou-sse* — *Phou-sa* ou *Bodhisattva*; *Sang-men* — *Sámana* ou *Sramana*; *Pe-khieou* — *Bhikchou*.

[2] 浮屠所載與中國老子經相出入蓋以爲老子西出關過西域之天竺教胡 *Fou-thou sso tsaï iu tchoung kouĕ Lao-tseu king siang tchu-ji. Kaï i weï Lao-tseu si tchu kouan kouo si-yu tchi thian-tchu kiao hou.* L'écrivain chinois n'a pas tiré la conséquence qui résulte des deux propositions qu'il a avancées : 1° « que les doctrines contenues dans « les livres de *Bouddha* sont à peu près identiques avec celles contenues dans le livre de *Lao-tseu*; 2° que l'opinion générale considère « *Lao-tseu* du royaume du milieu comme étant venu apporter sa « doctrine dans l'*Inde*. » Cette conséquence est que *Bouddha* aurait reçu sa doctrine de *Lao-tseu* lui-même, et que le *bouddhisme* n'est

Les différents titres ou surnoms des disciples et des dépendants (spirituels) de *Fou-thou*, étant réunis, sont au nombre de vingt-neuf; ce n'est pas ici le lieu de les examiner et de les rapporter; c'est pourquoi on se borne à ce qui a été dit ci-dessus.

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES TÇIN.

La première des années *Ching-ping* de *Mou-ti* (357 de notre ère), à la première lune, l'Indien

que la doctrine même de *Lao-tseu* apportée dans l'Inde et propagée par *Bouddha*, qui s'en serait constitué l'apôtre.

Si l'on réunit les données précédentes à celles qui naissent de la coïncidence du voyage de *Lao-tseu*, ou plutôt de sa disparition de la Chine et de sa direction vers l'occident de l'Asie et dans l'Inde, à la même époque où les chronologies birmane et cinghalaise placent l'apparition de *Gôtama-Bouddha*, c'est-à-dire vers 564 ans avant notre ère, époque où *Lao-tseu* aurait eu 40 ans et *Bouddha* 20 (la mort de *Bouddha* est placée par ces chronologies et par celle des *Siamois* 544 et 543 avant J. C.); si l'on réunit, dis-je, toutes ces données à celles qui ressortent encore de plusieurs autres faits que l'on passe ici sous silence, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que leur concours est bien propre à jeter un nouveau jour sur l'origine de cette religion bouddhique, qui s'est étendue sur toutes les régions de l'Asie et qui a eu une si grande influence sur la civilisation de ces contrées.

Ce passage important est aussi une nouvelle preuve de la vérité des rapprochements que nous avons essayé d'établir entre les doctrines de *Lao-tseu* et celles de quelques philosophes de l'Inde dans un Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée en Chine par *Lao-tseu*, etc. suivi de deux *Oupanichads* des Védas, avec le texte sanskrit et persan. Paris, 1831, in-8°.

Tchen-tan[1] vint offrir des chevaux très-dociles et des éléphants.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Mou-ti*, aux histoires des *Tçin*.

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La cinquième des années *Youan-kia* de *Wen-ti* (428 de notre ère), le royaume du *Thien-tchu*[2] envoya des ambassadeurs apporter un tribut et offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wen-ti*, aux histoires des *Soung*[3].

[1] *Thian tchu tchen-than.*

[2] 天竺國 *Thian-tchu-kouĕ.*

[3] Dans la Notice historique sur l'Inde, par *Ma-touan-lin*, que nous avons également traduite du chinois, et qui a été publiée en anglais, avec les Notes que nous y avions jointes, dans l'*Asiatic journal* de Londres, juillet et août 1836, reproduite dans le Journal de la Société asiatique du Bengale, janvier 1837, on trouve de plus que dans le *Pian-i-tian*, sous cette dynastie, des faits que le nouveau rédacteur chinois aura retranchés comme étant relatifs au royaume de *Kia-pi-li* (Kapila), dont il fait une Notice à part (Voy. l. LXVI, art. 5) Voici un de ces passages : « La cinquième année *Youan-kia* de *Wen-ti* des *Soung* (428 de notre ère), le roi du royaume de *Kia-pi-li* (Kapila) de l'Inde, nommé *Youĕ-'aï* (le bien-aimé de la lune), lui envoya un ambassadeur pour lui présenter des lettres de soumission et lui offrir des diamants, des anneaux précieux, des brace-

梁

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES LIANG.

La deuxième des années *Thien-kian* de *Wou-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde centrale[1] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, aux histoires des *Liang*.

Selon la Relation des Indes[2], le royaume de l'Inde centrale est situé à quelques milliers de *li*, au sud-est es grands *Youë-tchi*[3]; son territoire a trente mille *li*

« lets, ainsi que d'autres ornements d'or ciselés, et deux perroquets, « l'un rouge et l'autre blanc. »

Dans une note jointe à ce passage, nous avions dit que *Youë-'ai*, qui signifie en chinois *aimé* ou *chéri de la lune*, nous paraissait être la traduction du terme sanskrit चन्द्रकान्त *tchandra-kánta*, ou plutôt de चन्द्रनन्द् *tchandra-nanda*, « joie ou délices de la lune, » cité dans la cinquième table de l'*Ayin-Akberi* comme le nom d'un roi de Kachemire; mais le savant indianiste, M. le docteur Mill, directeur du collége sanskrit de Calcutta, pense que c'est plutôt चन्द्रश्री *tchandra-s'ri*, le dernier des rois du *Magadha*, que M. J. Prinsep a placé (d'après l'autorité chinoise), dans ses très-utiles tables généalogiques, à l'année 428 de notre ère. Cette concordance si remarquable ne laisse aucun doute sur l'identité du nom, et nous nous félicitons que notre erreur l'ait suggérée.

[1] 中天竺國 *Tchoung-thian-tchu-kouë.*

[2] 天竺傳 *Thian-tchu-tchouan.*

[3] 大月支 *Ta youe-tchi.* Dans cette dénomination, le dernier

carrés d'étendue. Quelques personnes le nomment *Chin-thou*. Du temps des *Han* (le général) *Tchang-kian* ayant été envoyé dans le *Ta-hia* (ou la Bactriane), vit des tiges de bambous du mont *Kioung* et des étoffes de coton de *Chou*. Des hommes du royaume lui dirent qu'ils les achetaient sur les marchés du *Chin-thou* [1]. Or le *Chin-thou* n'est que le *Thian-tchu* (ou l'Inde); donc c'est seulement la transcription phonétique du nom dans les Relations qui n'est pas identique; mais les pays que l'on a voulu désigner est un seul et même pays.

Depuis le royaume de *Kao-fou* [2] des *Youë-tchi*, en allant au sud-ouest jusqu'à la mer occidentale, à l'est jusqu'à *Pang-ki*, sont différents royaumes au nombre de quelques dizaines, dans chacun desquels sont établis des rois; quoique ces royaumes diffèrent par leurs noms, ils sont tous compris sous la dénomination commune de *Chin-thou*.

Du temps des *Han*, ce pays appartenait au *Youë-*

caractère, qui se prononce *tchi*, ne signifie plus *race*, *famille*, mais *branche*, c'est-à-dire *grande branche lunaire*. Les historiens chinois ne disent pas ce que ce peuple nomade et conquérant est devenu à l'époque dont il est question; ils le retrouvent sous les *Ming*, en 1368, sous le nom de *Moung-kou* (ou Mongols) *aux haches rouges*. Il est fait mention des *Youë-tchi* dans le *Chan-haï-king*.

[1] Ce paragraphe et celui qui vient ci-après ne sont qu'une répétition presque littérale de paragraphes semblables déjà rapportés précédemment. On en trouvera beaucoup d'autres dans cet Examen méthodique, parce que le rédacteur chinois a eu moins en vue l'élégance de la diction que l'exactitude et l'évidence des faits qu'il tire chronologiquement des différents livres chinois qui ont parlé des peuples étrangers.

[2] Voyez la note ci-devant, p. 8 et 9.

tchi (branche lunaire); les mœurs de ses habitants, le climat, paraissent les mêmes que le climat et les mœurs des *Youë-tchi* (branche lunaire)[1]; et le sol bas et humide est soumis à une température très-élevée. La population faible et timide craint la guerre; elle était bien faible en comparaison des *Youë-tchi!*

Le royaume s'appuie sur un grand fleuve nommé *Sin-tao*, qui prend sa source au mont *Kouen-lún*, et, se divisant en cinq grands courants, forme ce que l'on désigne par le nom générique des *eaux du Gange*[2]. Ces eaux sont douces et belles, et dans le

[1] 漢時羈屬月支其俗土著與月支同
Han chi ki-chou youë-tchi; khi sou thou tcho iu youë-tchi thoung.

[2] 恆水 *Hang* (ou) *Gang-chouï*. Sans cette dernière dénomination, on aurait pu penser que les mots 新陶 *Sin tao*, du texte, ne sont que la transcription du mot sanskrit सिन्धु *Sindhou*, nom du fleuve Indus. Mais on a déjà vu précédemment que les Chinois avaient transcrit ce dernier mot par ces deux caractères 身毒 *Chin-thou*, qui le rendent bien plus exactement. Les expressions *Sin-tao* sont donc plutôt la transcription du mot sanskrit सीता *Sitá*, nom de l'une des sources du Gange. C'est encore au savant indianiste Colebrooke que nous devons de reconnaître l'exactitude de la relation chinoise. Dans un Mémoire sur les sources de ce fleuve célèbre, l'illustre anglais cite le passage suivant de l'astronome *Bháskara atchárya* : « Le saint ruisseau qui s'échappe « du pied de *Vichn'ou* descend de la demeure de ce dieu, située sur « le mont *Mérou* (le *Koüen-lún*), d'où il se divise en *quatre* courants « (le texte chinois porte *cinq*), et passant à travers les airs, il atteint « les lacs situés sur le sommet des montagnes qui le soutiennent. « Sous le nom de *Sitá*, cette rivière va rejoindre le *Bhadráswa*; comme « l'*Alakanandâ*, elle entre dans le *Bharata-varcha*; comme le *Tchak-* « *chou*, elle va à *Kétoumala*, et, comme la *Bhadrá*, elle se rend au

fond de leur lit elles déposent un véritable sel dont la couleur est aussi blanche que le cristal de roche [1].

Le sol produit habituellement des rhinocéros [2], des éléphants [3], des martes zibelines [4], des écailles de tortue dont on fait le commerce [5], l'espèce de perle de feu nommé *ho-tsi* [6], de l'or, de l'argent et de l'acier. On y fabrique des tissus en laine très-fine brochés d'or; des objets en filigrane, d'autres en cuir ornés d'or pur; de fins tissus faits à la main, des étoffes de coton, des ouvrages en peau tannée, et des étoffes de laine très-fine [7] (*tissus de Kache-*

« *Kourou* du nord. » (*Siddhânta sirômani*, *Bhavana kôcha*, 37 et 38).

« Les Indiens, dit M. H. H. Wilson, prétendent que le Gange « tombe des cieux sur le sommet du mont *Mérou*, et en descend « divisé en quatre courants. La branche méridionale est le Gange « de l'Inde, la branche septentrionale, qui coule dans la Tartarie, est « la *Bhadrasômâ*; la branche orientale est la *Sitâ*, et la branche « occidentale est le *Tchakchou*. » (*Sanskrit Dictionary*, au mot *Mérou*). Conférez *Râmâyana*, liv. Ier, ch. 44, sl. 15; et p. 135 de la trad. de M. de Schlegel.

[1] 水精 *Choui tsing*, essence pure de l'eau, c'est-à-dire cristal.

[2] 犀 *Sse.*— [3] 象 *Siang.*— [4] 貂蟬 *Tiao hoen.*— [5] 瑇瑁 *Taï meï.*— [6] 火齊 *Ho-tsi.*

[7] 金鏤鐵成金皮罽細摩白氎好裘 靴氈 *Kin lou tchi tching kin pi ki si mo pe tie hao kieou ta teng.* Tous ces noms d'objets d'art n'ont peut-être pas été très-exactement rendus dans notre traduction, parce que les dictionnaires chinois européens ne les expliquent pas clairement, ou parce qu'ils ne les expliquent pas du tout. Il est à présumer que les tissus brochés d'or étaient ces fameux brocarts ou tissus de fine laine brochés d'or dont il se fait encore de nos jours un si grand commerce à

mire). Le *ho-tsi*[1] paraît être comme le talc[2]; sa couleur est jaune-rouge, et il a l'éclat de l'or. Si on le divise, alors il se disperse comme les ailes du grillon; si on l'entasse, alors il devient compacte comme des fils de soie fine fortement tissus : en le comprimant ainsi, ses parties s'unissent intimement entre elles.

Ce royaume de l'Inde fait un grand commerce à l'occident avec le *Ta-thsin*[5] et les *An-si*[4]; c'est par la mer surtout que le *Ta-thsin* ou l'empire romain trafique avec l'Inde et lui enlève ses produits précieux, tels que le corail[5], l'ambre[6], l'or, le saphir[7], la nacre de perle[8], l'espèce de perle nommée *ki*[9], les pierres de qualité inférieure[10], la plante odorifé-

Bénarès, ainsi que dans toute l'Inde, et que l'on commence à imiter en France.

[1] 火齊 *Ho-tsi.* Nous n'avons trouvé l'explication de ce composé dans aucun dictionnaire chinois européen. Voici ce qu'en dit celui de *Kang-hi* : « *Ho-tsi*, nom de la nacre de perle *tchou*, que « quelques-uns disent ressembler à *la mère des vapeurs légères* (ou du « *talc*), qui est par nombreuses couches très-minces, et qui, étant « ouverte, est de couleur jaune-rouge comme l'or. »

[2] 如雲母 *Jou yun mou*, littéralement : « comme la mère « des nuages ou des vapeurs blanches légères ».

[3] 大秦 *Ta-thsin*, le *Grand thsin*, ou l'empire romain. On peut voir une longue Notice sur ce pays dans le *Pian-i-tian*, livre LX.

[4] 安息 *An-si*, Ases ou Parthes. Voyez la Notice sur ce peuple, que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, liv. LVII.

[5] 珊瑚 *Chan-hou.* — [6] 琥珀 *Hou-pe.* — [7] 碧 *Pie.*

[8] 珠 *Tchou.* — [9] 璣 *Ki.* — [10] 琅玕 *Lang-kan.*

rante nommée *yô-kin*[1]; des composés de plantes médicinales, c'est-à-dire le jus exprimé de toutes les plantes odoriférantes par la coction et la distillation, et non des produits naturels.

Il est dit encore que les hommes du *Ta-thsin*[2] (ou de l'empire romain) prennent ces composés de plantes médicinales, en extraient préalablement toutes les parties succulentes, afin d'en composer des pâtes odorantes ou des cosmétiques, et ils vendent le résidu privé de ses meilleures qualités aux marchands des autres royaumes. C'est pourquoi ces différents objets de commerce qui ont été introduits par différentes voies, et transportés dans le royaume du milieu, n'avaient pas beaucoup de parfums. La plante odoriférante *yo-kin* ne croît que dans le royaume de *Ki-pin*[3]; ses feuilles sont de couleur complétement jaune et très-minces; elles ressemblent aux feuilles du *fou-young*[4], et au lys des eaux qui couvre les rivages. Les habitants du royaume, avant de la prendre pour l'offrir dans les temples de *Fo*, en expriment chaque jour les parfums, et quant aux résidus, c'est-à-dire aux restes de la tige ainsi

[1] 鬱金 *Yo-kin.* — [2] 大秦人 *Ta thsin jin.*

[3] 罽賓國 *Ki-pin-kouĕ* (Kophène). Les Chinois ont donné successivement à ce royaume les noms de *Kia-che-mi-lo* (Kachemire), de *Thsao*, de *Ko-chi-mie* et de *Sa-ma-culh-kan* (Samarkande). Voyez la Notice de ce royaume, que nous avons traduite du *Pian-i-tian*, livre LIII.

[4] Cette fleur, selon Morrison (*Dictionnaire chinois*), est l'*hibiscus mutabilis*.

exprimés, ils les jettent. Les marchands retirent secrètement et avec précaution ces parfums de l'intérieur des temples pour les porter vendre ensuite au royaume de *Tŏ* [1] (ou de *Magadha*).

La neuvième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti*, de la dynastie des *Han* (166 de notre ère), *An-tun* (Antonin), roi du *Ta-thsin* (de l'empire romain [2]), envoya une ambassade, par la frontière extérieure du *Ji-nan* (le Tonquin), pour offrir des présents. Il n'y eut que cette seule communication du temps des *Han* (entre l'empire romain et l'empire chi-

[1] 佗國 *To-kouĕ;* c'est une abréviation à la manière chinoise de 摩伽佗 *Mo-kia-to*, transcription du mot sanskrit मगध *Magadha.*

[2] 大秦王安敦 *Ta-thsin wang 'an-tun*, *'An-tun*, « roi du Ta-thsin. » Il ne peut exister aucun doute sur le nom de ce roi, ni sur celui du pays qu'il gouvernait. Il est probable que c'est après avoir été défait par les Parthes avec ses seize légions, qu'Antonin (Marc Aurèle) envoya une ambassade à l'empereur de la Chine. Cette ambassade de l'empereur romain est rapportée dans les mêmes termes et à la même date dans la Notice sur le *Ta-thsin* du *Pian-i-tian*, l. LX, fol. 2. On ajoute seulement que le *tribut* consistait en dents d'éléphants, en cornes de rhinocéros et en écailles de tortues. Ce n'est pas la seule ambassade que les grands empereurs romains aient envoyée aux empereurs de la Chine. Il en est mentionné une autre à l'année 284 de notre ère (5e année *Taï-kang* de *Wou-ti* des *Tçin*); une autre en 643 (17e année *Tching-kouan* de *Taï-tsoung* des *Thang*), et le *Ta-thsin* est alors nommé *Fou-lin;* une autre en 711; une autre en 719; une autre en 742, composée de *prêtres* de la *grande vertu;* une autre en 1081, sous la dynastie des *Soung;* le roi qui l'envoya se nommait le *Kaï-sa* (Kaesar) *Mi-li-i-ling* (Michel?); une autre fut envoyée en 1091; une autre en 1371. Ce royaume faisait ses monnaies en or et en argent; celles d'argent valaient dix fois moins que celles d'or, etc. Voyez *Pian-i-tian*, liv. LX.

nois). Les habitants de ce royaume vont très-souvent, pour leurs relations de commerce, jusqu'au *Fou-nân*[1], au *Ji-nân*[2], au *Kiao-tchi*[3]. De tous ces royaumes des frontières du midi (de la Chine), il est bien peu d'hommes qui soient allés jusqu'au *Ta-thsin*.

La cinquième des années *Hoang-wou* de *Sun-kiouan*[4], il y eut un marchand du *Ta-thsin*, ou de l'empire romain, du nom de *Thsin-lûn*[5], *Lûn* le Romain, qui vint dans le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Le gouverneur[6] de *Kiao-tchi*, nommé *Ou-mo*, envoya ce marchand, et l'accompagna en personne près du souverain chinois *Kiouan* (devenu *Ta-ti*). Ce dernier l'interrogea sur les chants, les mœurs de son pays. *Lûn* répondit à toutes les questions qui lui furent faites sur les personnes et sur les choses. Dans ce temps-là on se donnait beaucoup de peine pour chercher le breuvage de l'immortalité[7] dans toutes

[1] 扶南 *Fou-nân*, le Pégou et l'empire birman actuel.

[2] 日南 *Ji-nân*, aujourd'hui la Cochinchine.

[3] 交阯 *Kiao-tchi*, le Tonquin.

[4] C'est le nom d'un souverain qui vivait pendant les guerres civiles du IIIe siècle de notre ère. Les années *Houng-wou* de *Ta-ti*, fondateur de la petite dynastie de *Ou*, correspondent aux années 222-278 de notre ère. Le territoire de cette dynastie confinait à celui de *Kiao-tchi* ou de la Cochinchine, qui en était une dépendance.

[5] 秦論 *Thsin lûn*, « le Romain Lûn. »

[6] 太守 *Taï-chéou*, « le grand conservateur. »

[7] 丹 *Tan*, « cinabre et pierre philosophale. »

les plantes nourrissières. C'étaient de petits hommes dont le teint tirait sur le noir, qui s'occupaient ainsi de faire des dupes au grand jour. *Lûn*, en les voyant, dit que ces hommes se montraient rarement dans le *Ta-thsin*[1]. *Kouan* (le roi de *Ou*) chargea des magistrats d'examiner l'affaire de dix de ces hommes avec autant de femmes, après quoi ils furent tous mis à mort. On reconduisit *Lûn* pendant toute la route avec ses bagages, et il s'en retourna alors dans son pays natal.

Du temps de *Ho-ti*, de la dynastie des *Han* (de 86 à 106 de notre ère), plusieurs ambassades de l'Inde vinrent offrir des tributs; ensuite les contrées occidentales (*Si-yu*) s'étant révoltées contre la domination chinoise, il en résulta que toutes les relations avec ces pays furent rompues.

La deuxième et la quatrième des années *Yan-hi* de *Hiouan-ti* (159 et 161 de notre ère), des étrangers vinrent souvent par les frontières extérieures du *Ji-nân* (ou de la Cochinchine) apporter des présents[2].

[1] On peut présumer que ces devins ambulants étaient de la race des Bohémiens de nos jours. Hérodote (liv. IV, §§ 67 et 68) dit que l'on voyait chez les Scythes un grand nombre de devins qui se servaient de baguettes de saule pour prophétiser; on en trouve chez la plupart des nations de l'antiquité et même des temps modernes.

[2] Ce paragraphe et celui qui précède sont encore une répétition des mêmes paragraphes placés dans leur ordre chronologique sous la dynastie des *Han*. L'intention des rédacteurs chinois, en les rapportant ici de nouveau, paraît avoir été de rassembler tous les faits qui concernent la route de la Chine par le midi.

Du temps des *Weï* et des *Tçin* (de 220 à 420 de notre ère), les relations rompues (entre l'Inde et la Chine) ne furent pas renouées. Ce fut seulement du temps de la dynastie de *Ou*[1] que le roi du *Fou-nân*, nommé *Fan-tchen*, envoya un homme de ses parents, nommé *Sou-we*, comme ambassadeur dans ce royaume (de l'Inde). En partant du *Fou-nân*, l'ambassade sortit par l'embouchure du *Téou-kieou-li*[2], suivit sa route par mer dans la grande baie[3], et, en se dirigeant par le nord-ouest, elle entra dans la baie, qu'elle traversa en côtoyant les frontières de plusieurs royaumes. En une année environ elle put parvenir à l'embouchure du fleuve de l'Inde[4]. Elle remonta ses eaux pendant une marche de sept mille *li*, et arriva alors à sa destination. Le roi de l'Inde[5] (en voyant ces étrangers) s'écria : « Les côtes de la « mer sont extrêmement éloignées; comment ces « hommes sont-ils arrivés jusqu'ici? » Il ordonna que

[1] 吳 *Ou*, l'une des trois dynasties qui régnèrent simultanément sur trois grandes divisions de l'empire chinois. Elle subsista depuis l'année 222 jusqu'à l'année 278 de notre ère.

[2] *Téou-kieou-li*, c'est sans doute l'*Irrawady* dans l'empire birman.

[3] *Ta-wan*, le golfe de *Martaban*.

[4] 天竺江口 *Tchian tchu kiang kéou*. C'est le Gange qui est ici désigné, en sanskrit गङ्गासागर *Gangâ-sagarâ*, océan Gangétique.

[5] 天竺王 *Thian tchu wang*. Les détails qui suivent font connaître que c'était le roi du royaume de *Magadha*, dans la partie méridionale du Béhar actuel.

l'on fît voir à l'ambassadeur l'intérieur du royaume, et dans ce but il lui donna[1], pour l'accompagner comme guides, deux hommes étrangers, de la même nation que l'ambassadeur, avec des chevaux scythes, et quatre pièces d'étoffe précieuse pour en faire présent à *Fan-Tchen* (roi du *Fou-nan*), et il le renvoya avec des vivres et des provisions pour son retour. Au bout de quatre ans (depuis son départ) l'ambassadeur fut de retour dans son pays.

Pendant ce temps la dynastie de *Ou* envoya un officier de second rang nommé *Kang-taï*, comme ambassadeur au *Fou-nan;* il y vit les guides chinois (qui avaient accompagné l'ambassadeur du *Fou-nan* dans son retour de l'Inde). A toutes les questions qu'il leur fit sur les mœurs et les coutumes du pays de l'Inde ils lui répondirent :

« La doctrine de *Fo* (ou de Bouddha) est celle « qui est en honneur dans le royaume; la popula-

[1] 仍差陳宋等二人以月支馬 etc. *Jing tchaï tchin soung teng eulh jin i youĕ tchi ma*, etc. litt. « En conséquence, « comme messagers ou guides (il lui fut donné) deux hommes étran- « gers de la même espèce que les Soung. » Par ces derniers mots il faut entendre *des Chinois*, et en voici la raison : sous chaque différente dynastie, les écrivains chinois ont l'habitude de se désigner par le nom de cette dynastie, pour dire qu'ils sont des sujets de l'empire. Ainsi *Han-jin* veut dire homme de l'empire des *Han* ou *Chinois; Soung-jin*, homme de l'empire des *Soung* ou *Chinois; Thang-jin;* homme de l'empire des *Thang* ou *Chinois*, etc. Cette expression *Soung-jin* a été d'abord employée par *Ma-touan-lin*, qui écrivait sous les *Soung*, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. La signification que *tchin* a ici est celle qu'il porte dans la phrase du *Li-ki* citée dans le Dictionnaire de *Khang-hi*, à l'explication du caractère.

« tion y est très-nombreuse; la terre y est riche et « fertile; le roi de ce pays a pour titre *Meou-lûn* [1]; la « résidence royale, qui est une ville fortifiée (*tching*), « est baignée par des ruisseaux abondants qui se par- « tagent et se perdent dans des fossés profonds qui en- « tourent la ville. Au bas de celle-ci coule un grand « fleuve (le Gange). Tous les palais et les édifices « publics de cette ville sont revêtus d'inscriptions « sculptées et d'autres ornements gravés en reliefs. « Une rue qui est tortueuse forme la place du marché. « Les maisons d'habitation ont plusieurs étages [2]. Des « cloches ou de grandes timballes, et des tambours « composent leurs instruments de musique [3], et les vê- « tements sont ornés de fleurs odorantes. On voyage « par eau et par terre; un nombre considérable de « marchands y fait le commerce de joyaux et autres

[1] Ce nom, qui est désigné dans le texte chinois comme une épithète (*hao*), peut être la transcription de महारण *mahâran'a: grand ran'a;* il n'y aucun doute sur la syllabe *meou* pour महा *mahâ*. (en composition) grand; mais le mot sanskrit représenté par *lûn* ou *run, ran*, est moins sûr.

[2] Ce fait est encore vrai aujourd'hui, selon les récits des voyageurs modernes, qui donnent sept à huit étages à un grand nombre de maisons de Bénarès. Les pagodes et les édifices publics sont encore également couverts de sculptures et de bas-reliefs de toutes sortes.

[3] « C'est un concert bien étrange aux oreilles d'un Européen nou- « veau venu qui n'y est pas encore accoutumé, car il y a quelquefois « dix ou douze hautbois et autant de timballes, qui donnent tout « d'un coup, et il y a tel hautbois, celui qu'on appelle *karna*, qui « est long d'une brasse et demie, et qui n'a pas moins d'un pied « d'ouverture par le bas, comme il y a des timballes de cuivre ou « de fer, qui n'ont pas moins de diamètre. » (Voyage de F. Bernier.)

« objets précieux de luxe; on peut s'y procurer tout « ce que le cœur désire. A droite et à gauche l'œil « n'aperçoit que des choses agréables et séduisantes; « les maisons sont ombragées par des feuillages et « rafraîchies par le mouvement des eaux de toute « nature.

« Il y a seize grands royaumes qui sont éloignés « de l'Inde, les uns de deux mille *li*, les autres de « trois mille : tous ces royaumes honorent l'Inde et « la respectent; ils la regardent comme placée entre « le ciel et la terre. »

Dans le commencement des années *Thian-kian* (502 et suivantes de notre ère), le roi de ce pays, nommé *Kiu-to* [1], envoya à la cour un officier supérieur, du nom de *Tcha-lo-ta* [2], pour présenter une lettre respectueuse de sa part. Cette lettre portait : « Votre humble serviteur [3] a entendu dire que votre « royaume s'appuie sur des fleuves; qu'il est borné « par la mer et par des montagnes; que des rivières « l'arrosent en tous sens; qu'il y a un grand nombre « d'hommes très-savants dans toutes sortes de scien- « ces; qu'ils ont une démarche sévère et grave; que « le territoire de ce royaume ressemble à celui de « la *ville des changements* (ou des métamorphoses [4]);

[1] 屈多 *Kiu-to.* कुत *Koúta.* — [2] 岁羅達 *Tcha-lo-ta.*

[3] 伏 *Fou.* celui qui se prosterne la face contre terre.

[4] 化城 *Hoa-tching*, ville des métamorphoses. Il est très-probable qu'il y a ici une faute dans le texte chinois, et qu'il faut lire 花城 *hoa tching*, ville des fleurs. Alors on a une traduction exacte

« qu'il y a de magnifiques palais, richement décorés; « que les rues des villes sont ouvertes, larges, éga- « les et unies; que la population est excessivement « nombreuse; qu'elle est satisfaite, contente, tran- « quille, heureuse et livrée à la joie. J'ai entendu « dire aussi que, lorsque le roi sort pour son plaisir, « quatre corps de troupes suivent sa personne sa- « crée; que ce roi est éclairé, humain, plein d'affec- « tion pour le peuple, auquel il ne fait jamais de « mal, ainsi qu'à tous les êtres vivants; que dans « ce royaume les sujets sont très-obéissants; qu'ils « pratiquent et suivent exactement les lois; que le « grand roi qui les gouverne avec tant d'humanité « est saint, par l'amélioration continuelle qu'il fait « de soi-même en se convertissant à la pure doctrine, « pour suivre la voie de la charité et de la commi- « sération[1], ne repoussant jamais de lui aucun mem- « bre du troupeau des êtres vivants, et cultivant « toujours les préceptes purs de la sagesse et de la « vertu qui conduisent dans la droite voie. Toutefois, « si vous n'embrassez pas la loi suprême[2], vous serez « comme un navire qui fait eau de toutes parts et

du nom sanskrit कुसुमपुर *kousouma-poura*, « la ville des fleurs », capitale du royaume de मगध *Magadha*, dont le roi écrit à l'empereur de la Chine la lettre en question.

[1] 化之以道慈悲 *Hoa tchi i tao tseu pei.*

[2] 不及無上法 *Pou ki wou chang fa;* « si vous n'attei- « gnez pas, si vous n'embrassez pas la loi sans supérieure, c'est-à-dire « la loi de Bouddha, » en vue de laquelle cette lettre pleine d'onction a été certainement écrite par un fervent sectateur de *Bouddha*.

« s'enfonce dans les flots à la vue du rivage. Tous « les magistrats et les sujets de votre empire rece- « vront (cette loi de Bouddha) avec joie et sans au- « cune crainte; tous les cieux veilleront sur eux et « viendront à leur aide; les dix mille esprits (ou bons « génies, *chin*) recevront avec respect les ordres du « ciel; tous les démons (ou mauvais génies) seront « vaincus et s'en retourneront (dans leur repaire). « On lève avec espoir les regards vers la personne « du roi, qui apparaît grave et majestueuse comme « le soleil lorsqu'il commence à briller sur l'horizon. « L'humanité fait fructifier et pénètre tout comme la « lumière du soleil; elle fertilise comme une nuée « abondante qui tombe après le ralentissement loin- « tain du tonnerre. Au matin on recueille les êtres « qui ont péri dans l'orage. Obligez tous les fonc- « tionnaires de votre royaume (à adopter la loi de « Bouddha); la tête étant ainsi mise à l'ordre, le ciel « prendra soin de vous et veillera sur votre salut. « Ordonnez, et votre royaume, tranquille et heureux, « se réjouira de son roi; les ministres qui ne se sont « pas encore séparés (des mauvaises doctrines), qui « n'ont pas encore rompu avec elles, deviendront « tous, dans votre royaume, des images des *sept pré-* « *cieux*[1] (saints bouddhiques). La population imitera

[1] 七寶形像 *Tsi pao hing siang*. Ce sont sans doute les *sept Bouddhas* humains, canonisés par les sectateurs de leur doctrine et dont la liste a été donnée par plusieurs écrivains. Voy. Hodgson, *Essais sur le bouddhisme*, et H. H. Wilson, *Notice sur trois ouvrages bouddhiques envoyés du Népal* par Hodgson. *As. res.* t. XVI et XVII.

« merveilleusement la démarche grave et réfléchie « des ministres, qui eux-mêmes n'auront fait que se « corriger et imiter l'exemple du roi dans sa con- « version.

« Le serviteur de la *Loi*, du nom de *Kiu-to*, de « l'ancienne tribu royale, aux longues générations, « désire surtout que la sainte personne du grand roi « (empereur de la Chine) jouisse d'une santé et « d'une tranquillité parfaites; et pour ce qui concerne « ce royaume, il désire que tous les fonctionnaires « publics et la population entière dispersée sur les « montagnes et le long des rivières estiment ce qui « est précieux pour le pratiquer; en un mot qu'ils « s'appliquent de toutes leurs forces à propager sur « la terre (la pure doctrine); qu'ils retournent à la « perfection; que le grand roi fasse en sorte de bien « traiter l'Indien *Ta* (*Lo-ta*, l'envoyé), pour avoir « apporté la lettre fidèle et respectueuse. »

C'est d'après ces motifs que cet envoyé fut traité par le grand roi comme s'il était venu lui offrir les choses les plus extraordinaires et les plus rares que l'on pût attendre. L'empereur fit reconduire et accompagner l'envoyé jusqu'aux frontières du territoire; et même plus, c'est que le grand roi, se conformant aux lois du royaume [1], ordonna de le bien traiter sur toute sa route et de lui fournir tout ce qui pouvait être à son usage. Il désira que les rela-

[1] 便是大王之國王之法 *Pian tchi ta wang tchi kouĕ wang tchi fa.*

tions de confiance et de bonne amitié qui existaient entre les deux royaumes [1] ne fussent point interrompues; il chargea un ambassadeur de reporter (au roi de l'Inde) l'expression de ses désirs et de ses vœux, et en même temps il promulgua un saint édit (ordonnance impériale) dans lequel il prescrivait ce qu'il était convenable de faire pour arriver à une amitié parfaite et pour que les espérances conçues ne fussent point vaines. Ce qu'il avait fait reporter (par son ambassadeur) était aussi clair que sincère; mais il voulut ajouter de plus qu'il saisissait cette occasion pour lui offrir des vases de plusieurs espèces, différents parfums, des coquillages et autres objets de ce genre [2].

La troisième des années *Thian-kian* (504 de notre ère), à la neuvième lune, le royaume de l'Inde septentrionale [3] envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Wou-ti*, à l'histoire des *Liang*.

[1] C'est-à-dire la Chine et l'Inde, ou le royaume de *Magadha* en particulier.

[2] Le texte chinois que nous traduisons n'ayant aucun signe de ponctuation, nous ne sommes pas sûrs d'avoir toujours parfaitement rendu le sens de cette longue correspondance diplomatique. Nous espérons toutefois l'avoir exprimé aussi exactement qu'il était possible de le faire.

[3] 北天竺國 *Pe thian tchu kouë.*

陳

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DE TCHIN.

Pendant la cinquième lune de la troisième des années *Ta kian* de *Hiouan-ti* (571 de notre ère), le royaume de l'Inde envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

On remarque que ce fait est mentionné avec plusieurs autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-ti*, aux histoires des *Tchin*.

北魏

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES WEÏ SEPTENTRIONAUX[1].

Pendant la neuvième lune de la première des années *Taï-ho* de *Hiao-wen-ti* (477 de notre ère), le royaume de l'Inde occidentale[1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'au-

[1] Cette dynastie régna sur les provinces septentrionales de la Chine et sur la plus grande partie de la Tartarie, en même temps que celles des *Thsi* et *Liang*, regardées comme plus légitimes, occupaient les provinces méridionales. La dynastie des *Weï* du nord régna depuis l'an 398 jusqu'à l'année 534 de notre ère. Les princes de cette dynastie, originaires de la Sibérie, avaient conservé des relations avec toutes les tribus qui habitaient au delà du lac Baïkal jusqu'à l'Obi et jusqu'aux contrées voisines de la mer glaciale. (Voy. M. A. Rémusat, *Mém. sur l'extension de l'empire chinois.*)

[2] 西天竺國 *Si thian tchu koue.*

tres dans les Mémoires officiels sur *Hiao-wen-ti*, aux histoires des *Weï*.

La troisième des années *King-ming* de *Hiouan-wŏu-ti* (503 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale [1] envoya un ambassadeur à la cour porter un tribut.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï*.

On remarque de plus que, selon la Relation des contrées occidentales, le royaume de l'Inde méridionale est éloigné de trente et un mille cinq cents *li* de la vice-royauté [2] (des possessions occidentales de l'empire chinois). Là est la ville fortifiée de *Fou-tchéou* [3], qui a dix *li* de circuit; c'est dans cette ville que naquit le *Mo-ni aux grains de corail* [4]. A trois cents *li* à l'orient de cette ville, il y a une autre ville for-

[1] 南天竺國 *Nân thian-tchu kouĕ.*

[2] 代 *Taï.* Ce caractère, qui signifie ordinairement *génération*, *au lieu de*, etc. doit avoir ici une signification spéciale que nous n'avons trouvée dans aucun dictionaire.

[3] 伏醜城 *Fou-tcheou-tching*, c'est-à-dire « ville soumise à ce « qui est détesté ».

[4] 摩尼珠珊瑚 *Mo-ni tchou san hou. Mo-ni* est la transcription du mot sanskrit मुनि *mouni*, « anachorète, saint ermite », épithète caractéristique de ceux qui se livrent aux saintes austérités. *Tchou-san-hou* signifient des *grains de corail.* C'est aussi avec ces grains que les *Mounis* font des chapelets qu'ils portent suspendus à leur cou. Nous ne savons quel est le *mouni* qui est ici désigné, ni quelle est cette ville qui lui donna naissance.

tifiée que l'on nomme *Pa-laï* [1]; le territoire de cette ville produit de l'or jaune, du véritable bois de santal blanc [2]; du miel en pierre [3] et des raisins. Le sol convient à la culture des cinq sortes de grains.

Du temps de *Chi-tsoung* (de 954 à 960), le roi de ce royaume, *Po-lo-hoa* [4], envoya des ambassadeurs offrir des chevaux de course de fine race [5], de l'or, de l'argent, dont chacun des ambassadeurs était pourvu, afin de les présenter à la cour comme tribut.

Pendant la quatrième *lunè* de la quatrième des années *King-ming* (504 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale offrit des branches de *pei* (*to*) et une dent de *Fo* [6].

[1] *Pa-laï*, «qui s'appuie sur une éminence.»

[2] 白眞檀 *Pe tchin-tan.* — [3] 石蜜 *Chi mi.*

[4] 婆羅化 *Po-lo-hoa*; ce doit être le premier *belala*, *radja* ou roi du *Karnâta*, dans l'Inde méridionale, que nous a fait connaître M. Wilson, dans sa description des *Manuscrits Mackensie*, ce *belala*, qui régnait précisément à la même époque que *Po-lo-hoa*, de 954 à 960. *Bclala*, ou *bclal*, n'étant que l'altération du mot sanskrit बल *bala*, fort, ou de बलल *balala*, le terme *po-lo-hoa* en est une transcription assez exacte, surtout si l'on considère que, dans les transcriptions chinoises de mots sanskrits, l'*a* de ces derniers est toujours transcrit par *o*, comme si la transcription était faite sur la forme *pâli*, et que l'articulation labiale faible *b*, n'existant pas en chinois, dût être représentée par *p*. Nous remarquerons en outre que le rédacteur chinois a ici interverti l'ordre chronologique pour rattacher ces faits au royaume de l'Inde méridionale dont il était question.

[5] 駿馬 *Tsiun ma* (chevaux scythes?)

[6] 貝支佛牙 *Pei-tchi fo ya.* On trouve ordinairement écrit

Pendant la neuvième lune de la quatrième des années *Tching-chi* (507 de notre ère), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la deuxième lune de la première des années *Young-ping* (508), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des présents.

Pendant la onzième lune de la troisième des années *Yan-tchang* (515), le royaume de l'Inde méridionale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir des presents.

On remarque que ces faits sont rapportés avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Hiouan-wou-ti*, aux livres des *Weï* supérieurs.

唐

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES THANG.

La quinzième des années *tching-kouan* de *Taï-tsoung* (541 de notre ère), l'Inde envoya un ambassadeur apporter des tributs [1].

On remarque que ce fait ne se trouve pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung* aux Livres des *Thang*. On remarque, en outre, que

毗多支 *pei-to tchi*, branche de *pei-to*. Voy. ci-après la note qui concerne cet article. Quant à la *dent de Fo*, on peut consulter le *Foë-kouë-ki*, p. 27, 86, 92, 333, 344.

[1] Aucun royaume spécial de l'Inde n'est désigné.

selon la Relation des Indes, le royaume de l'Inde (ou des Indes) est le *Chin-thou* du temps des *Han;* quelques-uns le nomment *Mo-kia-to* [1], d'autres *Po-lo-men* [2]; il est éloigné de la capitale de l'empire chinois (*King-sse*) de neuf mille six cents *li*, et de la résidence du gouverneur général (de la Tartarie chinoise) de deux mille huit cents *li*. Il est situé au

[1] 摩伽陀 *mo-kia-to*, transcription du mot मगध *magadha*. *Ma-touan-lin* (*Wen-hian-thoung-khao*, liv. CCCXXXVIII, fol. 24) décrit ainsi ce royaume : « *Mo-kie-to*, que quelques-uns nomment « *Mo-kia-tchi*, appartenait primitivement à l'Inde centrale. Il a 50 *li* « de circonférence. La terre y est riche et fertile, les récoltes y sont « abondantes; il y a différentes sortes du blé nommé *tao* (qui croît « dans les bas-fonds arrosés par les eaux), et une grande quantité de « riz. Le roi habite la ville de *Kicou-sou-ki-lo-phou-lo*, que quelques-uns nomment *Kieou-sou-mo-phou-lo* (कुसुमपुर *Kousoumapoura*) ou encore « ville de *Po-to-li-tseu* (पाटलिपुत्र *Pât'ali-poutra*, la terminaison chinoise 子 *tseu* signifiant *fils*, comme पुत्र *poutra*). Au nord se précipite le fleuve *Khing-kia* (गङ्गा *Gangâ*, le Gange).

« La vingt et unième année *tching-kouan* des *Thang* (648 de notre « ère), un ambassadeur fut envoyé pour la première fois de ce pays « au fils du ciel (l'empereur de la Chine), pour lui offrir différentes « sortes de fruits et l'arbre *pe-yang* (ou l'arbre blanc nommé *yang*). « L'empereur *Taï-tsou* envoya à son tour un ambassadeur (dans le « royaume de *Magadha*) pour y recueillir les lois ou procédés de la « fabrication (littéralement, « de la cuisson ») du sucre, et celle de « la culture de l'arbre *yang*, dans les terrains arrosés par les eaux. « Toutes les cannes à sucre sont broyées ensemble jusqu'à ce qu'elles « forment un liquide onctueux, en donnant au mélange les mêmes « proportions que dans les contrées occidentales éloignées, etc. etc. » Voyez la Notice sur ce royaume, extraite du *Pian-i-tian*, liv. LXV, art. 1.

[2] 婆羅門 *Po-lo-men*, transcription du mot sanskrit ब्राह्मन् *brâhman*, nom du dieu qu'adorent les ब्राह्मणास् *brâhmanâs*, Brâhmanes; le pays des Brâhmanes.

midi des monts *Tsoung-ling*, et a trente mille *li* de circonférence. Il se divise en Indes orientale, occidentale, méridionale, septentrionale et centrale. Dans toutes ces cinq divisions de l'Inde on compte plusieurs centaines de villes fortifiées, de bourgs et de bourgades.

L'Inde méridionale confine à la mer; elle produit des lions [1], des zibelines [2], des antilopes [3], des chameaux [4], des rhinocéros, des éléphants; l'espèce de perle de feu nommée *ho-tsi*; celles d'une qualité inférieure, du miel en pierre et du sel noir.

L'Inde septentrionale est située au pied des *montagnes neigeuses* [5] (ou de l'Himâlaya); elle en est

[1] 師子 *Sse-tseu.* — [2] 豹 *Pao.*

[3] 獬 *hoeï.* Selon le *Chan-haï-king*, le Livre des montagnes et des mers, « la montagne de la prison et de la loi a des bêtes fauves dont « la forme est comme celle des chiens avec une face humaine. Si ces « animaux aperçoivent un homme, alors ils se prennent à rire. Leur « nom est *chien* (HOEÏ) *des montagnes*; leur marche est rapide comme « celle du vent; si on les regarde, alors il s'élève de grands orages « dans le monde. » Cette définition fantastique de l'animal qui est cité dans notre texte nous a fait penser que c'était l'antilope. On peut comparer le récit du *Chan-haï-king* à celui que fait Ktésias des Κυνοκέφαλοι qu'il dit être nommés, dans la langue du pays, Καλλύστριοι, ou, selon quelques auteurs, Καλισκάροι. Ce dernier mot serait une transcription assez exacte du terme sanskrit कालसार *kâlasâra*, qui est un des noms de l'antilope noire, mot composé de काल *kâla* noir, et de सार *sâra*, essence. Les Kynocéphales de Ktésias avaient aussi une couleur noire; mais cet historien les regardait comme appartenant à la race humaine. Voyez *Ctesiæ reliq.* p. 320-368, ed. Baehr.

[4] 橐駝 *To-to.* En sanskrit दन्तिन् *dantin*; en comp. *danti.*

[5] 雪山 *Siuĕ-chan*; c'est la traduction exacte du mot sanscrit

enveloppée de toutes parts comme une pierre précieuse dont la forme ronde ressemble à celle du ciel. Au midi il y a une vallée qui la traverse et qui forme la porte ou l'entrée du royaume [1].

L'Inde orientale est limitée par la mer ainsi que par le *Fou-nân* et le *Lin-y* [2].

L'Inde occidentale confine à *Ki-pin* (Cophène, Caboul), et à *Po-sse* [3] (la Perse).

L'Inde centrale communique par ses frontières avec les quatre autres divisions de l'Inde. Sa ville capitale est nommée *ville* de *Tcha-pou-ho-lo* [4]; elle est

हिमालय *Himálaya*, séjour des neiges, ou plutôt हिमालगिरि *Himálagiri*, montagne où séjournent les neiges.

[1] 南有谷通爲國門 *Nân yeou kou thoung weï kouĕ men*. Cette description de l'Inde septentrionale se rapporte parfaitement au royaume de Kachemire. On lit dans Masoudi, historien et géographe arabe : « Le royaume de Kachemire, qui fait partie de « l'Inde, est entouré de très-hautes montagnes; il renferme un « nombre prodigieux de villes et de villages; *on ne peut y entrer que « par un seul passage qui se ferme par une porte.* » (Traduction de Deguignes.) Le Kachemire est ainsi décrit dans Quasvini : « Regio « fere sexaginta millia urbium et prædiorum continet; *una solummodo « via ad eam ducit, quæ porta una occludi potest.* Cingunt eam montes « altissimi, per quos ne feræ quidem præ hominibus viam inveniunt. » *Quasvini* apud Gildemeister, *De Rebus indicis, etc.*

[2] Les royaumes actuels de *Siam* et de *Pégou*.

[3] 波斯 *Po-sse*.

[4] 茶鉢和羅城 *Tcha-pou-ho-lo-tcheng*. On peut facilement reconnaître dans *Tcha-pou-ho-lo*, une transcription exacte de *Tchamparan*, ville qu'*Aboul-fazel* place dans le *Bihar*, ancien royaume de *Magadha*, et vraisemblablement la même que la *Tchapra* moderne, située sur le Gange; car *Tchapra* n'est que l'altération de चम्पानगर *tchampânagara*.

située sur les bords du fleuve *Kia-pi-li*[1] (Kapila); il y a des villes entourées de murs au nombre de plusieurs centaines; dans toutes sont placés des commandants ou gouverneurs[2]. Il y a différents royaumes au nombre de plusieurs dizaines, dans lesquels sont établis des rois. Ces royaumes se nomment, l'un *Che-weï*[3], d'autres *Kia-mo-lou*, *Kaï-hou*[4], tous deux situés vers l'orient; un autre se nomme *Kia-chi*[5], un autre *Po-lo-na-sse*[6].

[1] 迦毗黎 *Kia-pi-li*, en sanskrit कपिल *Kapila*, et plus communément कपिलधारा *Kapiladhârâ*, l'un des noms du Gange.

[2] 長 *Tchang*.

[3] 舍衛 *Che-weï*. श्रावस्ती *Srâvastî*, nom d'une ville et d'un état cités, selon M. Wilson, dans le *Vichnou-pourâna*.

[4] *Kia-mo-lou*, *kaï-hou*. C'est évidemment le royaume de कामरूप *kamaroûpa*, dans la partie la plus orientale du Bengale, et appartenant aujourd'hui au royaume d'Assam, qui est désigné par les trois mots *Kia-mo-lou*. Ce royaume est nommé dans l'inscription sanskrite de la colonne d'Allahabad, publiée dans le *Journal of the Asiatic Society of Bengal* (juin 1834), traduction de M. le docteur Mill*. — *Kaï-lou* est peut-être la transcription du mot sanscrit गया *gayâ*, nom d'une ancienne cité de la province actuelle du *Bihar*, qui était sans doute autrefois le chef-lieu d'un certain gouvernement, et dont cependant la transcription connue est *Kia-ye*.

[5] 迦尸 *kia-chi*, est la transcription exacte du mot sanskrit काशी *kâs'i*, qui signifie *splendide*, épithète sacrée de la ville de Bénarès.

[6] 波羅那斯 *Po-lo-na-sse*; on doit reconnaître également dans ce nom la transcription du mot sanskrit वाराणसी *varân'asî*, Bénarès. Cette dénomination est représentée dans le texte aussi fidè-

* Reproduite et traduite de nouveau par M. J. Prinsep dans le même journal (décembre 1837) avec d'excellentes remarques.

La nourriture de la population de ces contrées est très-peu copieuse; ils tuent quelques bœufs de couleur noire, dont les cornes minces et effilées ont quatre pieds de longueur. Il leur est permis d'en tuer un tous les dix jours, mais non pas s'ils sont pauvres et dans le besoin. Lorsque le bœuf est tué, les habitants boivent son sang. Quelques personnes disent que les hommes vivent là cinq cents ans, et que la vie des bœufs est aussi longue.

Le roi du royaume de l'Inde centrale a pour nom patronimique de *la famille* ou *race Ki-li-hi*, et aussi de *la génération* des *Tcha-li* (de la race des *Kchatriyas* ou guerriers [1]). Il n'y a point de troubles et

lement que peut le permettre la langue chinoise, privée des articulations *ra*, *ri*, *ro*, etc. par les monosyllabes *po-lo-na-sse*, *va-ra-na-sí*. Le व *v* sanskrit a si souvent le son de ब *b*, qu'ils ne sont pas distingués l'un de l'autre dans l'écriture bengalie. Il est d'ailleurs à remarquer que c'est une loi générale de transcription du sanskrit en chinois de représenter l'*u* bref par l'articulation *o* bref; son qu'il a également dans la prononciation indigène. La syllabe sanskrite का *ká*, est très-bien représentée par *kia* dans *kia-mo-lou* et *kia-chi*, comme म *ma* bref par *mo*, et रू *roû* par *lou*; le chinois n'ayant que l'articulation liquide *l* pour représenter *l* et *r*. La dernière syllabe प *pa*, de *kâmaroûpa*, n'est pas transcrite parce qu'elle était absorbée dans le dialecte vulgaire; car on trouve aussi ce mot écrit quelquefois en arabe par كامرو *kâmroû*.

[1] 乞利呾氏亦曰剎利世 *Ki-li-hi-chi*, *i youë*: *tcha-li-chi*; ce sont deux transcriptions approximatives et un peu différentes du terme sanskrit क्षत्रियजाति *kchattriyadjáti*, caste ou tribu militaire dont font ordinairement partie toutes les familles royales et princières de l'Inde. Les deux caractères chinois 氏 *chi* et 世 *chi*, qui terminent les deux transcriptions *Ki-li-hi* et *Tcha-li*, signifient famille, tribu, race, génération, et représentent

de rébellions dans son royaume. Le climat humide et chaud de ce pays est très-favorable au développement de la végétation. Le grain que l'on sème dans les terrains marécageux [1] mûrit quatre fois par an. Le blé qui vient le plus grand dépasse la hauteur des chameaux. Les coquillages précieux et les dents (d'éléphants?) forment une partie de la richesse commerciale des habitants. Il y a des diamants [2], du bois de sandal rouge [3], des plantes odoriférantes nommées *yo-kin*. Ce royaume fait un grand commerce d'échange avec le *Ta-thsin* (l'empire romain), le *Fou-nân* (le Pégou et l'empire birman), et le *Kiao-tchi* (le Tonquin). Les négociants, hommes riches et aimant les plaisirs, ne se servent pas de livres de comptes pour leurs affaires commerciales. Ceux qui cultivent les terres du roi lui en payent des impôts déterminés. Baiser les pieds, embrasser les genoux, sont les témoignages les plus expressifs de la politesse et de la déférence. Lorsqu'il y a des réjouissances extraordinaires dans les familles, on y invite de jeunes filles qui dansent avec beaucoup de grâce

exactement le mot sanskrit जाति *djâti*, race, tribu, famille. Ce même terme générique de क्षत्रिय *kchatriya* a été aussi transcrit plus exactement par les trois caractères chinois 刹帝利 *Tcha-ti-li*, comme on le trouve écrit dans la description des mœurs et coutumes des Indiens, *Pian-i-tian*, liv. LXXX, fol. 8.

[1] 稻 *Tao*; « Grain that is planted amongst water; the paddy of « the southern regions. » Dictionnaire de Morrison, art. *Tao*.

[2] 金剛 *Kin-kang*. — [3] 旃檀 *Tchen-tan*.

et d'habileté [1]. Le roi et ses ministres portent des vêtements de soie brodés et de laine fine auxquels sont attachés des coquillages perlés en spirale. Leurs cheveux sont réunis en touffe sur le sommet de la tête [2] (comme les portent les femmes chinoises); le restant des cheveux est coupé avec des ciseaux ou retroussé avec soin. Les hommes ont les oreilles percées, auxquelles pendent des ornements précieux. Quelques-uns suspendent des anneaux d'or à leurs oreilles; ce sont les hommes des classes supérieures. L'habitude est d'aller pieds nus. Les vêtements sont généralement blancs. Les femmes portent des ornements au cou; ce sont des colliers d'or, d'argent et de perles. On brûle le corps des personnes qui meurent, et on en recueille les cendres que l'on dépose dans une pagode; quelques-uns les portent dans un lieu désert, inhabité, ou ils les jettent dans un fleuve, ce qui dispense de faire les cerémonies funèbres avec les gâteaux de chair d'oiseaux, de quadrupèdes, de poissons et de tortues amphibies.

Ceux qui trament des révoltes sont enfermés dans des prisons et punis de mort. Les crimes moins graves se rachètent par un rançon en pièces de monnaie. Ceux qui n'ont point de piété filiale, qui ne sont point soumis à leurs parents, sont punis sévèrement: on leur coupe les mains, les pieds, le nez, les oreilles, ou on les exile au delà des frontières [3].

[1] Ce sont les danseuses que les Européens nomment *bayadères*.

[2] C'est le जटा *djaṭá;* voyez les Lois de Manou, liv. II, sl. 219.

[3] Il n'est pas à notre connaissance que ces châtiments sévères soient

Ce peuple a une écriture et une littérature; il a fait de grands progrès dans les sciences astronomiques. Il étudie le *Si-than*, traité confus, obscur, que l'on nomme en (langue) *fan* (ou sanskrite), *Lois du ciel* [1]. Les livres sont faits de feuilles de *pei-to* dont

encore appliqués dans l'Inde, ni qu'ils soient prescrits par les lois; mais ils sont toujours en vigueur en Chine, où la piété filiale a été regardée dès la plus haute antiquité comme le premier des devoirs et la première vertu.

[1] 有文字善步曆學悉曇章妄曰梵天法 *Yeou wen tseu, chen pou li, hio si-than, tchang wang youĕ fan : thian fa.* Il y a quelques différences, non dans les faits, mais dans l'expression de ces mêmes faits, entre le texte de *Ma-touan-lin* (que nous avons traduit et cité, *Asiatic Journal* de juillet 1836, où se trouvent plusieurs fautes d'impression), et celui-ci du *Pian-i-tian*, dans lequel il est explicitement dit que le 悉曇 *si-than* est un livre d'astronomie. En effet ce terme paraît évidemment être, comme nous l'avions déjà dit, la transcription du mot sanskrit सिद्धान्त *siddhánta*, qui signifie *vérité établie, conclusion démontrée*, et qui sert à former le titre de plusieurs traités d'astronomie, entre autres de celui qui est intitulé सूर्यसिद्धान्त *Soûryasiddhánta*. Cependant nous ne devons pas dissimuler que la phrase du texte chinois peut prêter, par l'absence de tout signe de ponctuation, à une autre interprétation, en la lisant différemment, c'est-à-dire en réunissant le caractère 天 *thian* (ciel, dieu) au caractère 梵 *fan*, employé dans les livres chinois pour désigner, soit le *sanskrit*, comme dans le dictionnaire chinois *Tchin-tseu-thoung*, soit le dieu *Brahma* lui-même lorsqu'il est suivi du caractère 天 *thian* (ciel, dieu) et précédé de 大 *ta* (grand). On aurait alors ce sens : *Il étudie le Si-than, traité confus, obscur, que l'on dit être les Lois de fan-thian* (c'est-à-dire : du *ciel* ou *Dieu-fan*, ou de Brahma); et alors, dans ce dernier cas, ce seraient peut-être les Lois de Manou qui seraient dési-

on se sert pour rappeler et conserver le souvenir des choses [1]. Il faut ajouter que, selon la loi de *Fou-*

gnées. La première interprétation nous paraît plus simple et plus naturelle.

Nous savons d'ailleurs par les écrivains chinois que des livres d'astronomie indienne étaient déjà connus et même traduits en chinois à l'époque de la dynastie des *Thang*. On verra ci-après dans la traduction que nous donnerons des Considérations générales sur l'Inde (*thsoung-lùn*), tiré du *Si-yu-ki* ou Histoire des contrées de l'occident, composée sous les premiers *Thang*, que les Chinois avaient alors une connaissance exacte de l'état des sciences et de la littérature des Indiens.

[1] 書貝多葉以記事 *Chou pei-to ye i ki sse.* Les feuilles de l'arbre *pei-to* sont les *olles* sur lesquelles sont écrits la plupart des livres sanskrits, surtout ceux en caractères *télingas*, en usage dans les contrées méridionales de l'Inde. La Notice suivante que nous trouvons dans le *Pian-i-tian*, aux Considérations générales sur les royaumes des contrées occidentales (liv. XLIV, art. *Tsi-lou*, fol. 1), confirme parfaitement cette assertion.

« *Pao-kouang-sse* (le Temple de la lumière précieuse), qui a été « au *Si-yu*, en a rapporté des livres *pei-to-po-li-tch'a* (ou écrits gravés « au stylet sur des feuilles de palmier), qui pouvaient avoir six à sept « pouces de longueur et moitié moins de largeur. Ces feuilles sont « comme l'écorce des tiges du bambou nommé *si-miao* (chat effilé), « flexibles et moëlleuses comme le *pa-tsiao* (*musa coccinea*). Dans les « traités sanskrits (梵典 *fan-tien*) il est dit que le *pei-to* croît dans « le royaume de *Mo-kia-to* (ou *Magadha*), et qu'il atteint une longueur « de six ou sept *tchang* (50 à 60 pieds). Les livres faits avec ses feuilles « ne se gravent point au stylet l'hiver; les feuilles pourraient s'en- « dommager. Les mots (sanskrits) *pei-to-po-li-tch'a* (वटपत्रलेख *vat'a-* « *patra-lékha*) sont bien rendus par les mots (chinois) *fan ye chou ye king*, « c'est-à-dire « livre d'arbres à feuilles volantes ». Il en est de grands, « qui sont comme un vase de bois un peu rouge; l'écriture marche « d'un côté à l'autre ou transversalement, en traces d'insectes, « comme des pieds de mouches. On ne sait pas quels sont ces livres. « A l'extérieur deux éclats de bois contiennent ces feuilles de chaque « côté. La forme de ces livres est comme celle d'un pin (*jou-chan*),

thou (Bouddha), on ne doit point tuer d'être vivant ni boire de vin [1].

Dans ce royaume il y a un endroit où l'on montre, dit-on, des anciens vestiges du pied de *Fo*. Ses sectateurs jurent que ce sont bien ses empreintes. Ils rapportent qu'en récitant soigneusement certaines prières ils peuvent parvenir à acquérir la forme de dragons et à s'élever dans les nuages.

A l'époque de *Yang-ti* de la dynastie des *Souï* (de 605 à 616), une expédition fut envoyée pour chercher à reconnaître tous les royaumes des contrées occidentales [2]; il n'y eut que l'Inde (*Thian-tchu*) et le *Fo-lin* [3] (ou l'empire romain), dans lesquels elle ne pénétra point; ce qui lui causa une grande peine.

Pendant les années *wou te* (de 618 à 627), il y eut de grands troubles dans le royaume du milieu [4].

« et ils sont enveloppés de fine soie, si on y attache un grand prix. « Il y en a dans tous les temples du *Nân-tou*, ou du gouvernement « méridional, et à peine trouve-t-on quelqu'un capable de répéter ce « qu'il y a dans ces livres. On dit, de plus, que ces livres en feuilles « de *peï-to* peuvent se conserver de six à sept cents ans. »

Des explications inexactes du terme *peï-to* ont été données dans la traduction du *Foë-kouë-ki*.

[1] 尚浮圖法不殺生飲酒 *Chang fou thou fa pou cha seng yin thsieou*. Ceci est contraire à un usage qui a été décrit précédemment. Voy. pag. 43.

[2] 西域諸國 *Si-yu tchou kouë*.

[3] 拂菻 *Fo lin*. Ce nom a été donné par les Chinois vers l'époque dont il est ici question à l'empire romain d'orient, dont le siége ou la capitale était *Constantinopolis*, la ville de Constantin. Le nom de πόλις, à l'accusatif πόλιν, *polin*, a pu donner naissance au nom de *fo-lin*.

[4] C'est l'époque de la chute de la dynastie des *Souï* et de l'éléva-

Le roi (indien) *Chi-lo-yi-to*[1] fit aussi des guerres et livra des combats comme on n'en avait pas encore vu précédemment. Les éléphants n'étaient point désellés, les soldats ne quittaient point leurs boucliers, parce que ce roi tentait de réunir les quatre Indes sous sa domination; toutes les provinces qui regardent le nord se soumirent à lui[2].

Au commencement de la dynastie des *Thang*, un zélé sectateur de *Fou-thou* (Bouddha) nommé *Youan-tchouang*, se rendit dans ce royaume (de l'Inde). *Chi-lo-yi-to* le fit venir en sa présence et lui dit : « Ton pays a produit de saints hommes; le roi de « *Thsin*[3], qui a mis en déroute les armées de ses

tion du fondateur de la grande dynastie des *Thang*, qui a jeté tant d'éclat sur la Chine. L'écrivain chinois, en rapportant ce fait (qui au premier abord ne paraît pas se rattacher à son récit), a eu pour but de faire un rapprochement entre la Chine et l'Inde dans lesquelles de grands troubles intérieurs existaient simultanément. Un grand mouvement s'opérait aussi dans l'Asie occidentale, avec l'apparition de Mahomet, qui devait fonder un grand empire sur d'aussi grandes ruines.

[1] Nous avions pensé (traduction de la Notice sur l'Inde de *Matouan-lin*, lieu cité), que cette transcription pouvait peut-être représenter le terme sanskrit *s'rirahita*, si toutefois un roi indien de ce nom avait régné à cette époque. M. J. Prinsep, dans une note ajoutée à la reproduction de cette Notice dans son précieux Journal de la Société asiatique du Bengale (janvier 1837), croit que l'on peut plutôt assimiler ce nom à celui de *Siláditya*, qui régnait dans le *Saurâchtra* au commencement du VIe siècle de notre ère. Il y aurait dans ce cas une différence de date de près d'un siècle; mais comme la chronologie chinoise est incontestable, c'est celle de l'Inde qui serait à réformer sur ce point.

[2] 計四天竺皆北面臣之

[3] 秦 *Thsin*; ce nom est celui de la dynastie qui régna sur la

« ennemis, doit être bien satisfait; il peut être com-
« paré à moi-même. Dis-moi quel est cet homme? »

Youan-tchouang lui répondit en lui vantant les exploits de *Taï-tsoung* (le fondateur de la dynastie des *Thang*), que l'on nommait le guerrier divin qui avait pacifié l'empire, anéanti les révoltes, et réduit les quatre nations de barbares à la nécessité de se soumettre à lui.

Le roi (indien) parut très-satisfait (de cette ré-

Chine de 255 à 202 avant notre ère, et pendant laquelle la puissance de l'empire chinois s'étendit au loin dans l'Asie centrale et occidentale sous le règne de *Thsin-chi-hoang-ti*, le célèbre conquérant et incendiaire des livres. C'est de ce nom de *thsin* que s'est formé le nom asiatique et européen de *Chine*, en sanskrit चीन *tchîna*, nom que l'on trouve déjà dans les Lois de Manou (lect. 10, sloka 44), et dans le *Ramâyana* (liv. IV), deux ouvrages d'une date assurément antérieure au IIIe siècle. On pourrait croire dès lors, comme en effet de savants orientalistes l'ont généralement cru, que ce n'étaient pas les Chinois qui étaient désignés dans ces deux anciens ouvrages. On peut facilement expliquer cette contradiction apparente, comme nous l'avons déjà expliquée ailleurs (Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du *Tao*, déjà cité, p. 50), en faisant remonter l'origine du nom de चीन *tchîna* à l'époque de la fondation du petit royaume de *Thsin*, dans la province actuelle du *Chen-si*, plus de 1000 ans avant notre ère, d'où sortit, avec son nom de 秦 *Thsin*, le fondateur de la grande dynastie de ce nom. On est d'autant plus autorisé à faire remonter aux communications de l'Inde avec ce petit royaume, ou avec des peuplades intermédiaires, l'origine du nom चीन *tchîna*, qu'il y avait dans ce dernier des coutumes évidemment indiennes et scythes. (Voy. notre Description de la Chine, t. Ier, p. 109.) C'est sous ce titre de *Thsin* ou *Tchina* que le roi indien *Chi-lo-yi-to* désigne l'empire chinois plutôt que sous celui des dynasties postérieures des *Han* ou des *Thang*, parce que c'était le nom consacré. Une foule de faits viendront, un jour, éclairer d'une lumière nouvelle les anciennes relations et même la commune origine des Indiens et des Chinois.

ponse); il dit: Je veux envoyer un ambassadeur à la cour de l'empereur de l'Orient [1].

(En effet), la quinzième des années *tching-kouan* (642 de notre ère), le roi qui se nomme lui-même *roi de Mo-kia-to* [2] (*Magadha*) envoya des ambassadeurs présenter des livres à l'empereur. L'empereur ordonna qu'un officier de cavalerie d'un rang inférieur, nommé *Liang-hoeï-ki*, irait, dans un temps prescrit, assurer (le roi de *Magadha*) de la bonne harmonie qui existait entre eux. *Chi-lo-yi-to* étonné interrogea des hommes de son royaume en ces termes : « Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, des « ambassadeurs du *Mo-ho-tchin-tan* [3] (ou de la grande « Chine) ont-ils déjà été envoyés dans notre royaume? « Tous répondirent : Il n'y en est pas encore venu; « ce que l'on nomme le royaume du Milieu [4], c'est le « *Mo-ho-tchin-tan* (ou le grand pays de la Chine). » Alors (le roi) allant au-devant de l'ambassadeur, fléchit le genou en signe de soumission et de respect pour recevoir la missive impériale ou la lettre de créance (de l'empereur de la Chine), qu'il plaça sur le sommet de sa tête. Des ambassadeurs (du

[1] 我當東面朝之 *O thang thoang mian tchao tchi*, littéralement : « Ego debeo Orientem versus ad-aulam-invisendi-« causa-mittere. »

[2] 自稱摩伽陀王 *Tseu tching mo-kia-to wang*.

[3] 摩訶震旦 *Mo-ho-tchin-tan*, en sanskrit महाचीन *Mahá-tchina*, la grande Chine, ou dans les dialectes plus modernes de l'Inde, *Mahatchinestan*, le pays de la grande Chine.

[4] 中國 *Tchoung kouĕ*.

A 2633

roi de *Magadha*) furent de nouveau envoyés à la cour par suite de cette ambassade (de l'empereur de la Chine). Il fut prescrit à un assistant du département de la guerre, nommé *Li*, de prendre connaissance du contenu de la lettre respectueuse [1], et d'en rendre compte. Les ministres de l'empereur reconduisirent les ambassadeurs jusqu'en dehors de la ville et il fut ordonné que l'on brûlât des parfums sur leur passage.

Chi-lo-yi-to, environné de tous ses ministres, reçut, la face tournée vers l'Orient, la lettre impériale; il envoya de nouveau en présent des perles de feu [2], des plantes odoriférantes nommées *yô-kin* et de l'arbre *pou-ti* [3].

[1] 表 *Piao*. On voit la différence que les écrivains chinois veulent constamment établir entre ce qui émane de leurs souverains et ce qui vient d'un souverain étranger avec lequel ils ont cependant des relations amicales et suivies. La lettre de l'empereur de la Chine au monarque indien est désignée par les deux caractères 詔書 *tchao chou*, «lettre ou missive impériale,» qui vient d'en haut pour instruire ce qui est inférieur; au contraire, la lettre du monarque indien est désignée par le terme 表 *piao*, «document offert à un «supérieur».

[2] 火珠 *Ho-tchou*.

[3] 菩提樹 *pou-ti-chou*. Les mots *pou-ti* sont la transcription du mot sanskrit बोधि *bódhi* (*ficus religiosa*), arbre sacré employé dans les cérémonies religieuses et dont il est souvent fait mention dans les poëmes sanskrits. Ce qui confirme notre opinion, c'est le passage suivant du Dictionnaire de *Khang-hi*: 菩提樹名樹出摩伽陀國 *pou-ti-chou-ming: chou tchu mo-kia-to koué*, c'est-à-dire: «POU-TI est un nom d'arbre; cet arbre croît dans

Pendant la cinquième lune de la vingtième des années *tching-kouan* (646), le royaume de l'Inde envoya des ambassadeurs offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est pas mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tsi-fou-youan-kouei*.

La vingt-deuxième des années *tching-kouan* (648 de notre ère), on envoya *Wang-youan-tse* avec *Thsiang-sse-jin* et d'autres comme ambassadeurs dans l'Inde. Mais le roi de ce pays (nommé, ci-dessus, *Magadha*) était mort; son ministre *O-lo-na-chun* s'était mis à sa place; il envoya des troupes pour s'opposer à l'arrivée de *Youan-tse* et de sa suite. *Youan-tse*, ayant été défait, appela à son aide des troupes des royaumes voisins. Il attaqua les Indiens, les vainquit; prit *O-lo-na-chun* pour le présenter à l'empereur (comme un trophée). On remarque qu'il n'est point fait mention de cet événement dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux livres des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est ainsi raconté dans la Relation des Indes : « La vingt-deuxième

« le royaume de *Mo-kia-to* (Maghada). » Le même dictionnaire ajoute que dans les livres de *Fo* il est dit : « *Pou-ti-sa-to* (en sanskrit « बोधिसत्व *Bódhisattva*) signifie, *l'essence de ce qui est manifesté*, « *déclaré*; par abréviation on dit *Pou-sa*. » En sanskrit le mot *Bódhisattva* signifie *vérité de l'intelligence*; c'est le nom qui a été donné à certains patriarches bouddhiques après avoir été élevés à l'état de sanctification divine.

« année (648) on envoya un officier supérieur, du « rang d'*officier de la droite préposé à la garde de l'em-« pereur*, nommé *Youan-tse*, comme ambassadeur « dans ce royaume (de l'Inde), avec *Thsiang-sse-jin*, « comme second dans l'ambassade. Avant son ar-« rivée dans ce pays *Chi-lo-yi-to* était mort; les ha-« bitants du royaume étaient en révolution; le mi-« nistre (du roi décédé) *Na-fou-ti O-lo-na-chun* s'était « mis à sa place; il envoya des troupes pour s'op-« poser à l'arrivée de *Youan-tse* (l'ambassadeur chi-« nois). Dans ces circonstances, ce dernier prit avec « lui quelques dizaines de cavaliers et livra le com-« bat aux troupes (du ministre rebelle); mais il ne « put les vaincre et sa petite troupe fut exterminée. « Il résulta de là que les tributs des différents royaumes « et les produits offerts (par les états du *Si-yu*) furent « pris. *Youan-tse* se retira seul en toute hâte sur les « frontières occidentales du Tou-fan (ou Thibet). Il « ordonna [1] aux royaumes voisins de lui fournir des « troupes. Le *Thou-fan* lui amena mille hommes « armés; le *Ni-po-lo* [2] (Népal) lui fournit sept mille « cavaliers. *Youan-tse*, après avoir organisé sa troupe, « s'avança pour livrer bataille jusqu'à la ville de

[1] 撥召 *Kiao-tchao*. Cette demande d'autorité, si elle n'est pas employée ici, comme les faits le prouvent assez, pour satisfaire la vanité chinoise, indique qu'à cette époque le Thibet était déjà sous la dépendance de l'empire chinois, ainsi que plusieurs royaumes voisins.

[2] 泥婆羅 *Ni-po-lo*, c'est le royaume du नेपाल *Népála*, ou Népâl, situé sur les frontières du Thibet, et dont on peut voir une notice dans le *Pian-i-tian*, liv. LXXV, art. 11.

« *Tcha-pou-ho-lo* [1] (*Tchapra*), qu'il prit d'assaut en « trois jours. Il fit couper la tête à trois mille per- « sonnes; dix mille périrent noyées dans les eaux du « fleuve. *O-lo-na-chun* se sauva dans le royaume de « *Weï* [2]. Il y rallia ses troupes dispersées et revint « à la charge. Le second de l'ambassade, *Sse-jin*, le « fit prisonnier, ainsi que mille hommes auxquels « on fit trancher la tête. Le restant de la population « se retira avec les femmes du roi sur les bords du « fleuve *Kan-to-weï* [3]. *Sse-jin* les attaqua et occasionna « un grand désordre dans cette population. Il fit aussi « captifs les concubines et les enfants du roi, ainsi « que des prisonniers de guerre, tant hommes que « femmes, au nombre de douze mille, et il prit des « animaux de toute espèce au nombre de trente « mille. Il soumit cinq cent quatre-vingts villes for- « tifiées et bourgades, et le roi de l'Inde orientale, « *Chi-kieou-mo* [4], lui envoya trente mille pièces de « bétail, tant bœufs que chevaux, pour nourrir et « remonter son armée, ainsi que des arcs, des sabres « et des colliers précieux. Le royaume de *Kia-mo-lou* « (*Kâmaroûpa*) offrit différentes choses; il présenta, « pour être offerte respectueusement à l'empereur,

[1] Voir la note p. 41. Le *Pian-i-tian*, l. LXXV, art. 13, donne une notice sur l'état dont cette ville était la capitale située sur le Gange.

[2] 委國 *Weï-kouĕ*. J'ignore quel est ce royaume.

[3] *Kan-to-weï-kiang*. Ce fleuve doit être le गोदावरी *gôdâvari*, (Godavéry) qui a son embouchure dans le golfe du Bengale.

[4] La transcription *chi-kieou-mo* représente peut-être le terme sanskrit श्रीकुमार *s'ri-koumâra*.

« une carte du pays, en sollicitant en retour un por-« trait de *Lao-tseu* [1].

« *Youan-tseu* prit avec lui *O-lo-na-chun* pour l'offrir « à l'empereur (comme un trophée) de son humble « serviteur. Il y eut un ordre impérial qui prescrivit « d'informer les ancêtres (de cette victoire) par des « prières dans le temple qui leur est consacré. L'em-« pereur dit : Les oreilles et les yeux de cet homme « ne respirent que les plaisirs; sa bouche et son nez « sont ceux d'un homme adonné aux penchants vi-« cieux; il fait sentir une odeur désagréable (il a « de mauvaises passions); voilà l'origine de sa per-« versité et de la ruine qu'il a faite de la vertu. Si « les *Po-lo-men* (les Brâhmanes) n'avaient pas mal-« traité et dépouillé mon ambassadeur, cet homme « ne serait pas venu ici captif. » *Youan-tseu* reçut à la cour un emploi supérieur.

Dans ses voyages l'ambassadeur avait rencontré un docteur nommé *Na-lo-eulh-so-po-meï* [2], qui lui

[1] 迦沒路國獻異物拜上地圖請老子像 *Kia-mo-lou kouĕ hien i we, peï chang thi thou, thsing Lao-tseu siang.* Ce passage mérite d'être remarqué sous plusieurs rapports; d'abord comme faisant connaître que, vers le milieu du VIIe siècle de notre ère, la géographie était assez cultivée dans le royaume de *Kâmaroûpa* (l'Assam actuel), pour avoir des cartes du pays, ensuite comme faisant également connaître que la doctrine du philosophe *Lao-tseu* y était en grand honneur. (Conférez la note ci-devant, pag. 271.)

[2] Les deux premières syllabes de ce nom, *Na-lo*, sont évidemment la transcription du mot sanskrit नर *nara*, « homme », mot qui entre dans la composition de beaucoup de noms propres; mais la valeur sanskrite des quatre autres syllabes est plus difficile à déter-

avait dit être âgé de deux cents ans et posséder la *recette de l'immortalité* [1]. L'empereur (ayant appris cette nouvelle) renvoya aussitôt son conseil pour dépêcher un envoyé à la recherche de la *pierre philosophale* [2]. Il ordonna au président du ministère de la guerre de donner à l'envoyé toutes les instructions et tous les secours nécessaires pour faire son voyage avec succès et en sûreté. Cet envoyé parcourut le monde à cheval pour recueillir les médicaments surnaturels, ainsi que les pierres les plus extraordinaires et les plus rares. L'envoyé parcourut tous les royaumes des *Po-lo-men* (Brâhmanes), et le pays que l'on nomme les eaux du *Pan-tcha-fa* [3], qui sortent du milieu de roches calcaires. Il y a là des hommes figurés en pierre qui les gardent [4]. Les eaux sont de sept espèces et de sept couleurs différentes; la qualité de l'une est d'être chaude, celle de l'autre est d'être froide; les plantes et le bois peuvent s'y

miner. Dans *Ma-touan-lin*, les deux avant-dernières syllabes sont transposées.

[1] 有不死術 *Yeou pou sse-chou*, littéralement : « habere « non moriendi doctrinam. »

[2] 丹 *Tan*, cinabre, pierre philosophale.

[3] Cette expression *pan-tcha-fa* est une transcription très-exacte du mot persan پنجاب *pendjáb*, les cinq eaux ou cinq rivières, en sanskrit पञ्चनद *pantchanada*, qui désigne une province très-étendue et très-fertile de l'Inde. Voyez à ce sujet le savant mémoire de M. Lassen, *de Pentapotamia indica*. La dernière syllabe *fa* de la transcription chinoise représente d'autant plus fidèlement la syllabe persane اب *áb* que les consonnes finales qui les constituent sont toutes deux des labiales très-souvent prises l'une pour l'autre.

[4] 有石象人守之 *Yeou-chi siang jin cheou tchi.*

consumer; l'or et l'acier y entrer en fusion, et la personne qui y introduirait la main l'aurait aussitôt brûlée. C'est avec des crânes de chameau qui tournent en rond (en forme de chapelet) que l'on verse cette eau dans des vases. Il y a aussi un arbre que l'on nomme *tsou-laï-lo*, dont les feuilles sont comme du vernis ou cirage noir. Il croît sur le haut penchant des montagnes escarpées et désertes. Il y a d'énormes serpents qui le gardent, et ceux qui errent dans le voisinage ne peuvent en approcher. Celui qui désire en cueillir des feuilles se sert de différentes flèches pour atteindre les branches de l'arbre; alors les feuilles tombent. Il y a aussi là une multitude d'oiseaux qui prennent ces feuilles dans leur bec et les emportent au loin; alors il faut également leur lancer des flèches pour obtenir ces feuilles. Les autres espèces de stratagèmes ou de procédés magiques que l'on trouve dans ce pays sont du même genre.

Ensuite la recette de l'immortalité ne put être trouvée et reconnue par l'envoyé, lequel fut rappelé et ne put aller plus loin. Il revint mourir à *Tchang-gan* (capitale de la Chine à cette époque).

Du temps de *Kao-tsoung* (de 650 à 684 de notre ère), un *Lou-kia-yi-to* [1], du pays de *Ou-tcha*, dans

[1] C'était un लोकायतिक *lôkâyatika* ou sectateur du système de philosophie fondé par चार्व्वाक *Tchârvâka*, et intitulé लोकायत *lôkâyata*. Voy. *Essais sur la philosophie des Hindous*, par Colebrooke, traduction française, pag. 236 et suiv. Le suffixe क *ka*, qui forme des noms collectifs en sanscrit, est représenté en chinois par le ca-

l'Inde orientale [1], vint aussi offrir ses hommages à l'empereur, en se donnant comme possesseur de la *recette* (de *l'immortalité*) et comme pouvant devenir un lieutenant général d'armée.

La deuxième des années *kien-foung* de *Kao-tsoung* (667), les cinq Indes [2] (ou les cinq divisions politiques de l'Inde) envoyèrent (des ambassadeurs) à la cour.

Ou remarque que ce fait n'est point consigné

ractère 者 *tche*, qui sert également à former des adjectifs et des noms collectifs en chinois.

[1] 烏茶 *Ou-tcha*, nommé aussi *Kiouan-yu-mo*, *Ou-to*. Le roi de ce pays, du temps de *Wou-ti* des *Han* (140-120 ans avant J. C.), gouvernait dans la ville fortifiée de *Ou-tcha*, distante de *Tchang-'an* de 9,950 *li*; le nombre des familles était de 490, celui des bouches de 2,733; celui des hommes d'armes, de 748. Au nord il confine à *Tsou-ho* et à *Po-li*; à l'ouest à *Nan-teou**. A l'époque dont il est question dans le texte, le *Pian-i-tian* (liv. LIV, art. 2) dit que cet état confine au *Yin-tou* oriental, qu'il a environ 7,000 *li* de circuit; que la capitale fortifiée avait environ 2,000 *li* de circonférence. Il y a beaucoup de *stoupas*, ou tours bouddhiques. Aux frontières sud-ouest de ce royaume et au milieu de hautes montagnes, il y avait (à l'époque de 650 à 684), le *seng-kia-lan*, ou monastère bouddhique du nom de *Pou-sse-po-ti-li*, dont le *stoupa* en pierre était très-élevé. Les frontières sud-est de ce royaume dominaient le rivage de la grande mer où se trouvait la ville fortifiée de *Tchi-li-tan-lo* (ce nom, dit le rédacteur chinois, signifie : *qui se met en marche*; ce serait en sanskrit चरित *tcharita*, et par conséquent *tcharita-poura*), ayant environ 2,000 *li* de circonférence; or c'est un port de mer très-fréquenté par les négociants, etc. Les écrivains chinois ont confondu tour à tour *Ou-tchang*, *Yan-tchang* et *Ou-tcha* (*Pian-i-tian*, l. LI, LIV, LXIII). Cette confusion sera exposée ailleurs.

[2] 五天竺 *Ou thian tchu*.

* Cette première description ne peut convenir à un état de l'Inde méridionale.

dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté tout au long dans la Relation des Indes.

Pendant la troisième lune de la troisième des années *hian-heng* (672), le royaume de l'Inde méridionale offrit des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Kao-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté en détail dans le *Tse-fou-youan-kouei*.

La neuvième des années *sse-ching* de *Tchoung-tsoung*[1] (692), les cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'impératrice *Wou-heou*, aux histoires des *Thang*.

Mais on remarque, d'un autre côté, que, selon le *Tse-fou-youan-kouei*, pendant la troisième lune de la troisième des années *thian-cheou* (692), le roi du royaume de l'Inde orientale nommé *Mo-lo-pa-mo*, le roi du royaume de l'Inde occidentale nommé *Chi-lo-yi-to*, le roi du royaume de l'Inde méridionale nommé *Tche-lou-khi-pa-lo*, le roi de l'Inde septentrionale nommé *Na-na*, le roi de l'Inde centrale nommé *Ti-mo-si-na*, envoyèrent tous à la cour offrir des présents[2].

[1] C'est de l'impératrice *Héou*, dit l'éditeur chinois, par conséquent la 3e des années *thian-chéou*.

[2] Ce passage, très-important pour l'histoire de l'Inde, nous fait

La première lune de la quatrième des années *king-loung* (710), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour.

On remarque que ce fait n'est point consigné

connaître que dans l'année 692 de J. C. l'Inde était divisée en cinq gouvernements au moins (il pouvait exister un plus grand nombre d'états). Ce synchronisme, qui présente avec tous les caractères de la certitude les noms des *cinq rois* qui régnaient sur les cinq principales divisions de l'Inde, est un point d'appui inappréciable pour l'histoire et la chronologie. Il s'agit seulement de reconnaître la synonymie des transcriptions chinoises. Le roi de l'Inde orientale, qui comprenait la plus grande partie des contrées arrosées par le Gange, *Mo-lo-pa-mo*, est difficile à reconnaître; nous ne savons pas avec quel roi de l'Inde on peut l'identifier. *Chi-lo-yi-to*, roi de l'Inde occidentale, qui comprenait les pays arrosés par le cours inférieur de l'Indus, et qui s'étendait jusqu'à la *Nerboudda*; est évidemment un descendant de *Chi-lo-yi-to*, que l'on a vu précédemment en rapport avec l'empereur de la Chine, et qui avait voulu réunir les quatre autres états ou divisions de l'Inde sous sa domination. Il ne paraît pas douteux que ce ne soit un des *Siláditya* ou rois du *Saurâchtra*, contrée appartenant à cette division politique de l'Inde qui était nommée Inde occidentale. L'Inde méridionale comprenait tout le Dékan, ou *Dakchina-patha* des livres sanskrits, contrée du *Mahárâchtra*, grand royaume, d'où est venu par des altérations successives le nom de *Mahrattes*, et de plusieurs autres états. Le roi de ce pays, *Tché-lou-khi-pa-lo*, paraît devoir appartenir à la dynastie de *Trichanapali* (XLVIIIe table de M. Prinsep), et être *Tcholádhipa*, ou un autre roi de cette dynastie. *Na-na*, roi de l'Inde septentrionale, qui comprenait le Pendjab, le Kachmire et d'autres pays limitrophes comme *Ayódhyá*, *Mathourá* et *Oudjdjayani* est peut-être un des *Ranas* ou *Rádjas* du *Malwa*, dont une liste a été donnée par Abou'l-fazel, comme *Ti-mo-si-na*, roi de l'Inde centrale, peut être assimilé à *Deosen*, de la dynastie rhatore de Kanoudje (t. XXIX de M. Prinsep). Nous ne présentons ici que des conjectures; la chronologie de l'Inde est encore tellement obscure, tellement à l'état de chaos, que tout ce que l'on peut faire maintenant est de planter, comme on le fait ici, quelques jalons qui puissent servir à diriger dans les recherches futures sur la même matière.

dans les Mémoires officiels sur *Tchoung-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres faits dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la neuvième lune de la première des années *king-yun* de *Jouï-tsoung* (711), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir en tribut des productions du pays.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jouï-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la sixième lune de la deuxième des années *sian-thian* de *Youan-thsoung* (713), le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut. Tous les quatre Barbares (ou les Barbares des quatre côtés[1]) vinrent à la cour apporter des tributs. L'empereur très-élevé et toutes les personnes de la cour se rendirent sur le balcon de la porte impériale pour les voir arriver.

On remarque que ces faits ne sont point consignés dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, qu'ils sont rapportés avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *kaï-youan* (714), le royaume de l'Inde occi-

[1] 凡四夷 *Fan sse i.*

dentale envoya un ambassadeur offrir des productions du pays.

Pendant la seconde lune de la troisième des années *kaï-youan* (715), un ambassadeur du royaume de l'Inde occidentale, nommé *Thi-than hoeï-kan* (ou *Thi-than* le compatissant et miséricordieux), vint offrir des productions du pays.

Pendant la cinquième lune de la cinquième des années *kaï-youan* (717), le roi de l'Inde centrale envoya des ambassadeurs à la cour pour offrir en commun des productions du pays.

Pendant la première lune de la huitième des années *kaï-youan* (720), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour. Pendant la cinquième lune, le royaume de l'Inde méridionale envoya un ambassadeur offrir des zibelines avec des perroquets de cinq couleurs. Pendant la onzième lune, le roi du royaume de l'Inde méridionale envoya encore un ambassadeur à la cour.

Pendant la septième lune de la treizième des années *kaï-youan* (725), le roi de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour.

Pendant la sixième lune de la dix-septième des années *kaï-youan* (729), un prêtre samanéen, instruit dans les trois mystères bouddhiques, du royaume de l'Inde septentrionale, nommé *Mi-to*[1], vint offrir

[1] 三藏沙門僧密多 *San-tsang cha men sang-mi-to*, « le très-silencieux prêtre samanéen instruit dans les trois trésors

du *tchi-han* [1] et autres médicaments de cette espèce.

Pendant la onzième lune de la dix-huitième des années *kaï-youan* (730), le royaume de l'Inde centrale envoya un ambassadeur à la cour offrir un tribut.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels de l'histoire des premiers *Thang*, ni dans aucun des mémoires biographiques des grands personnages.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est rapporté avec d'autres dans le *Tse-fou-youan-koueï*.

La dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), les royaumes de l'Inde envoyèrent à la cour offrir des présents.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Youan-tsoung*, à l'histoire des *Thang*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, dans la période des années *kaï-youan* (de 713 à 742), un ambassadeur, envoyé par l'Inde centrale, traversa trois fois l'Inde méridionale et ne vint qu'une fois seulement offrir des oiseaux de cinq couleurs qui pouvaient parler. Il demandait des secours contre les *Ta-chi* [2] (ou Arabes)

« cachés. » Voyez, sur les mots *cha-men* et *sa-man*, la note ci-après, page 68.

[1] 賢汗 *Tchi han.*

[2] 大食 *Ta-chi*, c'est le nom par lequel les Chinois désignent les Arabes. C'est une transcription du mot persan تازی *tâzi*, nom qui fut appliqué aussi à la Perse lorsque les Arabes en eurent fait

et les *Thou-fan* (ou Thibétains), en se proposant pour être nommé le général de ces troupes auxiliaires.

la conquête. Les trois tentatives de l'ambassadeur de l'Inde centrale, dont deux furent infructueuses, pour aller demander des secours à l'empereur de la Chine contre les Arabes, sont un fait curieux dans l'histoire de l'Inde. Il vient confirmer cet autre fait important à peine mentionné par les historiens orientaux : l'invasion de l'Inde par les Arabes dans le commencement du VIIIe siècle de notre ère. « Mohammed ben-Cassim (dit Almakin dans son Histoire des Sarra-« sins), occupa l'Inde; il s'empara des contrées voisines du *Sind* « (l'Indus), livra bataille à Duhar, qui en était roi, le vainquit, le fit « prisonnier et lui ôta la vie. » Mohammed ben-Casssim (dit Abou'lféda dans ses Annales musulmanes, traduites par Reiske), parcourut l'Inde en vainqueur. L'historien Tabari offre un rapprochement historique bien plus curieux encore et qui fait voir avec quelle exactitude l'histoire est écrite en Chine. Le passage que nous allons citer est tiré de l'Histoire de l'empire des Khalifes, traduite de la version turque par des Jeunes de langues français (mss. de la Bibliothèque royale), et dont nous devons la connaissance à M. Reinaud : « Cette même année, 87e de l'hégire (705 de notre ère), fut glo-« rieusement terminée par la défaite de deux cent mille Tartares qui « étaient entrés dans le pays des Musulmans commandés par le « *Te-ghaboun*, neveu de l'empereur de la Chine. Les Musulmans re-« connurent qu'ils devaient cette importante victoire à la protection « de Dieu. »

Cette victoire remportée sur les Tartares commandés par le neveu de l'empereur de la Chine, si elle était rapportée par Tabari à une date postérieure de quelques années, pourrait faire penser que, parmi les troupes vaincues par les Arabes, se trouvaient celles obtenues comme auxiliaires par l'ambassadeur indien; mais une différence de quelques années ne doit pas empêcher de reconnaître l'intime liaison qui existe entre le fait rapporté par l'histoire chinoise et celui rapporté par Tabari. La demande d'auxiliaires de la part de l'Inde fut peut-être la conséquence de cette victoire des Arabes.

On peut voir une Notice sur les *Ta-chi*, dans le liv. LXXVIII du *Pian-i-tian*.

On lit aussi dans la Notice sur les *Ta-wan*, dans le même Recueil,

L'empereur *Youan-tsoung* (plus communément nommé *Ming-hoang-ti*) conféra à l'ambassadeur indien le grade de général en chef. L'ambassadeur lui dit : « Les barbares *Fan*, ou Thibétains, ne sont « séduits que par les habillements et les ceintures « que l'on porte. Empereur! il faut me donner des « étoffes de soie brodée, une longue robe, un bou- « clier, une ceinture de cuir, de l'or, des poissons « et un sac. » Ces sept choses lui furent accordées par l'empereur. L'Inde septentrionale envoya aussi une fois à la cour.

On remarque que, selon le *Tse-fou-youan-kouei*, pendant la dixième lune de la dix-neuvième des années *kaï-youan* (731), le roi du royaume de *l'Inde centrale* nommé *I-cha-fou-mo*[1] envoya à la cour son ministre surnommé le *prêtre bouddhique souverainement vertueux, la sincérité soudainement pénétrante*[2].

宋

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES SOUNG.

La huitième des années *kaï-pao* de l'empereur *Taï-tsoung* (975), en automne et pendant la septième

liv. LIX, le passage suivant : « La 29e des années *kaï-youan* (741), « le roi du royaume de *Chi* (Farghâna), demanda des secours contre « les *Ta-chi*, ou Arabes, qui ne lui furent point accordés. »

[1] *I-cha-fou-mo* : c'est peut-être la transcription du nom de *Yasovarma*, roi de Kanoudje, qui fut vaincu par Lalitâditya, roi du Kachmire.

[2] 其臣大德僧勃達信 *Khi tchin ta te sing po ta sin.*

lune, le fils du roi du *Yin-tou* oriental dans le *ciel occidental*[1], nommé *Yang-kie-chouë-lo*, vint à la cour.

On remarque que ce fait est consigné avec d'autres dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les historiens des *Soung*.

On remarque en outre que, selon la Relation des Indes, le royaume du *Thian-tchu* (ou de l'Inde) se nommait anciennement *Chin-thou;* on le nommait aussi *Mo-kia-to* (*Magadha*) et *Po-lo-men* (royaume des Brâhmanes). On y révère et pratique la doctrine de *Fou-thou* qui défend de boire du vin et de manger de la viande. L'empereur *Wou-ti* des *Han* envoya une expédition d'environ mille chars qui demanda à sortir par le sud-ouest pour chercher le *Chin-thou*. Tous les éclaircissements lui ayant été refusés, elle ne put pénétrer dans ce pays. *Ming-ti* des *Han* rêva un homme d'or; c'est d'après cela qu'il envoya un ambassadeur dans le *Thian-tcha* pour s'instruire de la loi et de la doctrine de *Fo*. C'est depuis ce temps que la religion (de ce dernier) s'est propagée dans le royaume du Milieu. Sous *Wou-ti* des *Liang*, et sous *Hiouan-wou* des *Weï* postérieurs, on vint de ce pays apporter des tributs. Sous *Yang-ti* des *Souï*, il y eut de nombreuses communications avec tous les

[1] 西天東印土王子 *Si thian thoung yin-tou wang-tseu*. Les deux caractères 印土 *yin-tou*, comme ailleurs 印度 *yin-tou*, sont la transcription du mot sanskrit इन्दु *indou*, lune; comme सिन्धु *sindhou*, le fleuve Indus, est transcrit en chinois par les deux caractères 身毒 *chin-thou*.

royaumes des contrées occidentales [1]; il n'y eut que le *Thian-tchu* ou l'Inde avec lequel on n'eut point de relations. A compter des années *kaï-youan* (de 713 à 742) des *Thang*, les tributs sont arrivés successivement à la cour sans interruption. Dans les années *thian-cheou* (690-692), tous les rois des cinq Indes envoyèrent à la cour offrir des présents. Dans les années *kian-youan* (758-759), *Mo-ho-loung* [2] ayant été renversé du trône et anéanti, il arriva de là qu'il ne vint plus de nouveaux (ambassadeurs).

La troisième des années *kouang-chan* des *Tcheou* postérieurs (953 de notre ère), un *sa-man* [3], prêtre bouddhique de l'Inde occidentale, avec plusieurs autres prêtres de sa religion, représentants de seize peuplades ou clans, vinrent apporter en tribut des chevaux de race renommés.

La troisième des années *kian-to* (965), un prêtre bouddhique de *Tsang-tcheou* nommé *Tao-youan* (cercle de la raison), en revenant des contrées occidentales (*Si-yu*), avait rapporté une parcelle du corps de *Fo* [4],

[1] 西域諸國 *Si-yu tchou kouĕ.*

[2] *Mahâ-linga?*

[3] *Sa-man;* ce nom sanskrit est plus souvent représenté en chinois par les caractères 沙門 *cha-men;* mais ceux qui sont employés dans ce texte sont une transcription très-exacte du mot pali *samana*, en sanskrit श्रमण *s'raman'a*, « ascétique ou religieux pénitent, » épithète que se donnent les prêtres de Bouddha, et par laquelle l'antiquité classique désignait une secte de philosophes indiens.

[4] 得佛舍利一水晶器貝葉梵經

des vases de cristal et des livres *fan* (sanskrits ou pâlis), écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, au nombre de quarante, qu'il vint offrir à l'empereur. *Tao-youan* était retourné dans les contrées occidentales pendant les années *thian-fou* des *Tçin* (de 936 à 944), il resta douze années en voyage, errant dans les cinq *Yin-tou* pendant six ans. Les cinq *Yin-tou* ne sont par conséquent que le *Thian-tchu* (ou l'Inde). En s'en revenant, il passa par le *Yu-tien* (ou pays de *Kothan*), avec les envoyés duquel il rentra en Chine.

L'empereur *Taï-tsou* (qui régna de 950 à 953) le fit appeler pour l'interroger sur les mœurs et les coutumes des peuples chez lesquels il avait voyagé; sur les montagnes, les rivières et la longueur des routes. Il put répondre une par une à toutes les questions. Pendant quatre ans, prêtre de *Fo*, il avait voyagé en compagnie de cent cinquante-sept personnes. De retour, il dit qu'il avait désiré se rendre dans les contrées occidentales (*Si-yu*) pour y chercher les livres de *Fo;* qu'il en avait trouvé là où il avait voyagé, dans les îles de *Kan-cha, I-sou* et autres[1]; dans les royaumes de *Yan-tchang, Kouei-tseu, Yu-tien, Ko-lou* et autres[2]. En outre, il passa par les royaumes

四十夾來獻 *Te fo che-li i chouï tsing ki peï ye fan king sse chi kia laï hien.* Les deux caractères 舍利 *che-li* sont une transcription du mot sanskrit शरीर *s'arira*, corps, ou शारीर *s'ârira*, corporel.

[1] Nous ignorons quelles sont ces îles.

[2] On peut voir des Notices dans le *Pian-i-tian* (liv. LI et liv. LV)

de *Pou-lo-cha*, de *Kia-che-mi-lo* [1] et autres; partout des ordres furent donnés à ces royaumes pour que des hommes lui servissent de guides.

A la suite des années *kaï-pao* (968-975), un prêtre bouddhique de l'Inde apporta des manuscrits religieux en sanskrit (ou pâli [2]), qu'il offrit à l'em-

sur les trois premiers de ces royaumes. Le roi de *Yan-tchang*, nommé aussi *Ou-tchang*, *Ou-tchang-ni*, avait sa cour dans la ville de *Youan-kiu*. La population de cet état était, 126 ans avant notre ère, de 4,000 familles, 32,000 bouches, et 6,000 hommes d'armes. Ce pays, au nord, était contigu avec les *Ou-sun*, et touchait à un grand lac très-poissonneux.

76 ans avant notre ère, le roi de ce pays avait sa cour dans la ville *Ho-nân*, au midi du fleuve; il y avait 15,000 familles, 52,000 bouches, environ 20,000 hommes d'armes. Ce royaume était borné sur ses quatre côtés par de hautes montagnes qui en rendaient la garde facile par ses dangereux défilés. La capitale fortifiée avait environ 30 *li* de tour. (Voy. la traduction complète que nous avons faite de cette Notice).

Le roi du royaume de *Koueï-tseu* (nommé aussi *Kieou* et *Kiu-tseu*, *Pi-chi-pa-li*, *Bich-balich*), avait sa cour dans la ville fortifiée de *Yen*, 126 ans avant notre ère; la population de cet état était alors de 6970 familles, 81,317 bouches, et 21,076 hommes d'armes. Il confinait au nord avec les *Ou-sun*, et à l'occident avec *Kou-me*, etc.

La Notice sur le *Yu-tien* du *Pian-i-tian* a été traduite par M. Rémusat, et publiée sous le titre d'*Histoire de la ville de Khotan*.

[1] 又歷布路沙加濕彌羅 Ce sont les royaumes de पुरुष *Pouroucha* et de कश्मीर *Kas'mira*, Kachemire. Le *Pian-i-tian* donne une longue notice sur ce dernier royaume, en le confondant avec *Ki-pin*, Kophène; *Sa-ma-culh-kan*, Samarkande. Voyez l. LIII, art. 1, et la traduction que nous en avons faite.

[2] 梵夾 *Fan-kia*. On a coutume de désigner par cette expression, chez les écrivains chinois bouddhiques, des manuscrits religieux écrits dans les langues de l'Inde, usitées pour ces sortes d'ouvrages, c'est-à-dire le sanskrit ou le pali.

pereur, et des envoyés ne cessèrent d'en apporter. Pendant l'hiver de la huitième année (975), le fils du roi du *Yin-tou oriental*, nommé *Yang-kie-chouĕ-lo*, vint à la cour apporter un tribut.

Le roi du Royaume de la loi dans l'Inde [1] étant venu à mourir, son fils aîné lui succéda dans sa dignité. Tous ses autres fils sortirent de leur patrie et se firent prêtres bouddhiques; ils ne retournèrent pas habiter dans leur royaume natal. Il y eut un des fils de ce roi indien, nommé *Man-tchou-chi-li* [2], qui vint dans le royaume du milieu comme prêtre bouddhique. L'empereur *Taï-tsou* ordonna de lui donner un appartement dans le palais des ministres d'état, de le bien traiter pendant tout le temps qu'il resterait dans la capitale, et de lui fournir tout ce qu'il pourrait désirer. Les richesses abondaient dans sa demeure; tous les autres prêtres bouddhiques le prirent en haine jalouse, et lui, ne pouvant s'exprimer facilement dans la langue des *Thang* [1] (la langue chinoise), pour repousser des accusations mensongères qui avaient été portées contre lui près de l'empereur, chercha à retourner dans son pays natal. Cette permission lui fut accordée par l'empereur qui publia une proclamation à ce sujet. *Man-*

[1] 天竺之法國王 *Thian tchu tchi fa kouĕ wang.* C'est vraisemblablement le royaume de *Magadha* qui est désigné.

[2] *Man-tchou-chi-li* est une transcription très-exacte du mot sanskrit मञ्जुश्री *mandjous'ri*, terme qui désigne un saint bouddhique.

[3] 不解唐言 *Pou-kiaï-thang-yan.*

tchou-chi-li (*Mandjous'rî*) avait d'abord fortement redouté la haine de la foule des prêtres bouddhiques; mais lorsque ceux-ci eurent appris le contenu de la proclamation impériale, ils furent déconcertés dans leurs desseins. (*Mandjous'rî*) prolongea encore son séjour de quelques lunes et il partit ensuite. Il dit que son intention était d'aller s'embarquer dans la mer méridionale sur un navire marchand pour retourner dans son pays. On ne sait pas finalement où il se rendit.

La septième des années *taï-ping-hing-kouë* (982 de notre ère), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou* [1], nommé *Kouang-yoaan* (lumière qui se répand au loin), revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang* [2], qu'il présenta à l'empereur.

On remarque que ce fait n'est point consigné

[1] Dans le *Liao-thoung*, près de la province de Pé-king.

[2] *Mou-si-nang* peut être la transcription du mot sanskrit महासिंह *makâ-sinha*, grand lion, épithète souvent donnée aux rois indiens, ou plutôt de मधुसिंह *madhusinha*, lion débonnaire, titre donné à un roi du Bengale dans la liste de l'*Ayin Akberi*. Nous ferons encore ici une observation sur les lois de transcription des noms étrangers en chinois; la terminaison nasale chinoise *ang* et plus généralement *ng* n'a d'autre valeur que l'*anouswara* sanskrit ou la labiale म *m*, à la fin des mots. Elle équivaut donc à l'accusatif sanskrit, terminaison qui est devenue générale dans le dialecte du sud de l'Inde, et qui est passée dans tous les ouvrages français qui ont été composés avant l'étude en Europe du sanskrit savant et littéraire; comme *Védam* pour *Véda*, *Ezour-Védam* pour *Yadjour-Véda*, *Bhagavadam* pour *Bhagavata*, etc. Il faut encore remarquer que, à mesure que l'on se rapproche des temps modernes, les transcriptions chinoises des noms relatifs à l'Inde s'éloignent du pur sanskrit.

dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, chez les historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La septième des années *taï-ping-hing-kouĕ* (982), un prêtre bouddhique de *Y-tcheou*, nommé *Kouàng-youan*, revint de l'Inde avec une lettre respectueuse du roi de ce pays nommé *Mou-si-nang*, qu'il présenta à l'empereur [1]. L'empereur ordonna qu'un prêtre bouddhique indien traduisît la lettre missive et en donnât connaissance. La traduction était ainsi conçue : « J'ai appris ré-« cemment que, dans le royaume de *Tchi-na* [2], il « existait un roi très-illustre, très-saint, très-éclairé, « dont la majesté et la puissance subsistent en elles-« mêmes et par elles-mêmes. Je rougis à chaque « instant de la fâcheuse position qui m'empêche de « me rendre à votre cour pour vous présenter mes « hommages. Dans l'éloignement où je suis, je porte « avec espérance mes regards vers le *Tchi-na*. Que « vous soyez levé ou assis, en mouvement ou en « repos (c'est-à-dire dans toutes les circonstances « de la vie), je souhaite à votre sainte personne « dix mille félicités [3] !

« *Kouan-youan* vous porte des médicaments rares,

[1] Littéral. *en haut*, comme nous disons *en haut lieu*.

[2] 支那國 *Tchi-na-kouĕ*.

[3] Cette partie de la lettre du roi de l'Inde à l'empereur de la Chine avait déjà été citée par M. Morrison, dans son ouvrage intitulé *View of China for philological purposes*, pag. 84. Nous ne savons pas à quelle autorité il l'avait empruntée.

« des diamants que je lui ai remis, des talismans, « des amulettes pour porter bonheur et préserver « des dangers, ainsi que de saintes images ou sta- « tues de *Che-kia*[1], des vêtements sans manches que « les prêtres bouddhiques portent sur les épaules « en forme de collet, nommés *kia-cha*, et divers « objets dont on se sert pour prendre la nourriture. « Je désire que l'auguste empereur du *Tchi-na* soit « comblé de toutes sortes de félicités, qu'il jouisse « d'une longue vie, qu'il se dirige toujours dans la « bonne voie; en un mot, que tous ses désirs s'ac- « complissent. Au milieu de l'océan de la vie et de « la mort la plupart de ceux qui le traversent se « noient, et, dans de telles circonstances, il faut « s'attacher (pour se sauver) aux reliques de *Che-kia* « que *Kouang-youan* doit aller porter à votre hau- « tesse[2]. »

En outre on fit traduire et expliquer le contenu tout entier de la lettre respectueuse apportée de ce même royaume (de l'Inde) par un autre prêtre bouddhique, et dont les idées et les sentiments étaient les mêmes que dans celle de *Mou-si-nang*. Le porteur de ce document fit connaître qu'il était du royaume de *Ou-hien-nang*[3]; que ce royaume ap-

[1] En sanscrit शाक्य *s'âkya* ou शाक्यमुनि *s'âkya-mouni*, nom patronymique de Bouddha.

[2] Cette lettre a beaucoup de rapports avec celle d'un autre roi de l'Inde qui est rapportée précédemment; elles sont toutes deux empreintes d'un ardent esprit de prosélytisme en faveur de la doctrine de Bouddha.

[3] Dans *Ma-touan-lin*, ce nom est écrit *Ou-tien-nang*. Ce doit être

partenait au *Yin-tou* septentrional; qu'en marchant à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Kian-tho-lo* [1] (*Kandahar*); en marchant encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Nang-go-lo-ho-lo* (?); en marchant encore à l'ouest pendant dix jours, on arrive au royaume de *Lan-po* [2] (?); en marchant encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Go-je-nang* [3] (?); en marchant encore à l'ouest, on arrive au royaume de *Po-sse* (ou de la Perse), et on atteint la mer occidentale [4] (ou le golfe Persique).

En partant du *Yin-tou* septentrional, si l'on marche pendant cent vingt jours, on arrive au *Yin-tou* central. Arrivé dans le *Yin-tou* central, si l'on marche à l'ouest la longueur de trois *tching* [5], on arrive au

le royaume d'*Oudyâna*, avec la terminaison nasale moderne *Oudyanam*, dont *Ou-tien-nang* serait une transcription exacte. Le nom ancien उड्डान *Oudjdjâna* a été représenté en chinois par les mots *Ou-tchang* ou *Ou-tchang-na*. Une Notice sur ce royaume est donnée dans le *Pian-i-tian*, liv. LXIII, art. 5.

[1] En sanskrit गान्धार *Gândhâra*. Le *Pian-i-tian* (l. LXIII, art. 7), donne une Notice sur ce royaume, sous les noms de *Kian-to-weï*, *Kan-to-weï*, *Nie-po-kan-to*, *Kian-tho-lo*, *Nie-po-lo* (Népal).

[2] Le *Pian-i-tian* (liv. LXXIII, art. 23), donne aussi une Notice sur ce royaume.

[3] *Gaznah*.

[4] 西海 *Si-haï*.

[5] 程 *Tching*. Les dictionnaires chinois européens ne donnent pas la valeur de cette mesure itinéraire chinoise. Le dictionnaire de *Khang-hi* dit que dans le système des postes à cheval du gouvernement, le *tching* est une mesure itinéraire : 驛程道里也 *yi-tching tao-li-ye*. Il n'en donne pas la valeur.

royaume de *Ho-lo-weï;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Weï-nang-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant douze jours, on arrive au royaume de *Po-laï-ye-kia;* si l'on marche encore à l'ouest pendant soixante jours, on arrive au royaume de *Kia-lo-na-kiu-je;* si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Mo-lo-weï* [1]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt jours, on arrive au royaume de *Ou-jan-ni* [2]; si l'on marche encore à l'ouest pendant vingt-cinq jours, on arrive au royaume de *Lo-lo;* si l'on marche encore à l'ouest pendant quarante jours, on arrive au royaume de *Sou-lo-tcha* [3]; si l'on marche encore pendant onze jours à l'ouest, on arrive à la mer occidentale. Ce qui fait en tout du *Yin-tou* central six lunes de marche continuelle par postes à cheval.

Parvenu dans le *Yin-tou* méridional, si l'on marche à l'ouest pendant quatre-vingt-dix jours, on arrive au royaume de *Koung-kia-na* [4]; si l'on marche encore à l'ouest pendant une lune, on arrive à la mer. Depuis le *Yin-tou* méridional, si l'on se dirige au midi pendant six lunes de marche continuelle en poste à cheval, on atteint la mer méridionale. Voilà tout ce que raconta l'envoyé.

[1] En sanskrit मालव *Málava*, Malva.

[2] En sanskrit उज्जयनि *Oudjdjayani*, aujourd'hui Oudjeïn.

[3] सुराष्ट्र *Sourâchṭ'ra*.

[4] कोङ्कण *Kónghan'a*, c'est le Concan actuel.

La huitième des années *taï-ping-hing-kouë* (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi[1], vint de l'Inde rapportant avec lui des livres sacrés (*king*). Il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo*, *Tchi-li*, *Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits; ce qui leur fut accordé.

On remarque que ce fait n'est point mentionné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, dans les histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, dans la Relation des Indes, il est dit : La huitième année (983), un prêtre bouddhique, maître dans la loi, revint de l'Inde apportant avec lui des livres. Arrivé à *San-fo-thsi*[2], il avait rencontré les prêtres bouddhiques indiens *Mi-mo-lo*, *Tchi-li*, *Yu-pou-to*, qui lui avaient remis une lettre respectueuse, en désirant qu'il la rapportât dans le royaume du Milieu, avec des livres sacrés (de *Fo*) traduits, pour être offerts à l'empereur et servir à la propagation de la loi. Il rencontra ensuite des bouddhistes mendiants[3], portant des collets bouddhiques et des coiffures

[1] 僧法 *Sang-fa*, en sanskrit सङ्घ *sanga* et धर्म्म *dharma*, « le « prêtre ou l'assemblée religieuse, et la foi. »

[2] 三佛齊 *San-fo-thsi*, nom que les Chinois donnent à une partie de l'île de Sumatra. Voyez dans le *Pian-i-tian*, livre XCVIII, une Notice sur cette île.

[3] *Mou youan*, en sanskrit भिक्षु *bhikchou*.

précieuses, disposées en forme de serpent [1]. Il retourna avec eux en pèlerinage dans l'Inde. Une lettre lui fut donnée pour lui servir dans les royaumes qu'il traverserait. Une lettre de créance ou de recommandation lui avait été accordée par l'empereur pour le roi de *San-fo-tsi* (ou de l'île de Soumatra). De cette contrée lointaine où il se trouvait, il se rendit près du chef ou souverain du royaume de *Go-kou-lo;* près du chef ou souverain du royaume de *Sse-ma-kie-mang-ko-lan,* qui le recommanda à *Tan-lo* (?), roi du Ciel occidental [2] (ou de l'Inde), dont le fils avait le dessein de lui envoyer des livres sur les esprits et les génies immortels.

En hiver, pendant la dixième lune de la deuxième des années *young-hi* (985), des prêtres bouddhiques indiens nommés *Thian-si-thsaï* [3], *Chi-hou-fa-thian* [4], furent ensemble à la cour de l'empereur pour demander à être nommés fonctionnaires publics [5].

On remarque que ce fait est rapporté dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

La quatrième des années *young-hi* (987), un

[1] Ce sont sans doute les turbans dont se coiffent les Mahométans et les Indiens modernes.

[2] 讚怛羅西天王 *Tsan tan-lo si thian wang.* Par ciel occidental, *si thian,* les Chinois ont souvent désigné l'Inde, c'est-à-dire le pays où Fo est né. Nous ignorons la synonymie de *Tan-lo.*

[3] *Ciel arrêtant les calamités.*

[4] *Qui explique le ciel de la loi.*

[5] 大夫 *Ta fou.*

prêtre bouddhique de *Wëï-tcheou* [1], nommé *Tseu-hoan*, revenu des contrées occidentales (*Si-yu*) où il avait été présenté au roi de l'Inde septentrionale (*Pe-yin-tou*), vint offrir des livres.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, qu'il est dit dans la Relation des Indes : Pendant les années *young-hi* (de 984 à 988), un prêtre bouddhique de *Wëï-tcheou*, nommé *Tseu-hoan*, revenu avec *Mi-tan-lo* (ou *Tan-lo*, le silencieux), prêtre bouddhique barbare des contrées occidentales, où il avait été présenté au roi du *Yin-tou* septentrional nommé *Na-lan-to*, qui le reçut assis, ayant des parures de diamants, vint apporter des livres. En outre il y eut un prêtre *Po-lo-men* (ou Brâhmane), nommé *Young-chi* (siècle éternel), avec un infidèle persan [2], nommé *O-li-yen*, qui vinrent ensemble à la capitale de l'empire (chinois). *Young-chi* (le Brâhmane ou l'Indien) dit que son pays natal se nommait *Li-te*, que le nom patronymique du roi de ce royaume était *Ya-lo-ou-te* [3]; que son prénom était *O-je-ni-fo;* qu'il portait des

[1] Dans la province actuelle de *Pé-king;* ce pays appartenait alors au *Leao-toung*.

[2] 又有婆羅門僧永世與波斯外道 *Yeou yeou Po-lo-men seng young-chi iu po-sse 'aï-tao.*

[3] 本國名利得國王姓牙羅五得 *Pen koué ming li te; koué wang seng ya-lo-ou-te.*

vêtements jaunes, et avait sur sa tête un bonnet d'or orné de sept brillants précieux; que lorsqu'il sortait il montait sur un éléphant; des coureurs avec des instruments de musique sur leurs épaules précédaient sa marche, et la foule se précipitait dans le temple de *Fo* [1], où il distribuait des bienfaits aux pauvres et des secours à ceux qui en avaient besoin. Il ajouta que sa concubine [2] se nommait *Mo-ho-nî;* qu'elle portait des vêtements rouges ornés de filigranes d'or; qu'elle ne sortait qu'une fois par an et qu'elle faisait beaucoup de largesses. Les hommes (poursuivit-il) se pressent en foule pour attendre le roi et sa concubine, et ils poussent des cris de joie lorsqu'ils viennent à passer. Il y a quatre ministres amovibles pour administrer toutes les affaires du royaume. On trouve dans ce pays les cinq sortes de grains et les six espèces de fruits nourriciers comme dans le royaume du Milieu. On s'y sert de monnaies de cuivre pour les échanges dans les affaires commerciales; ces monnaies portent des inscriptions tracées en rond et diamétralement comme on en fait dans le royaume du Milieu [3]; seulement

[1] 佛寺 *Fo-sse.* Ce fait est très-important en ce qu'il prouve que la doctrine de Fo ou Bouddha était en vigueur dans le royaume de *Li-té* (?), sur la fin du xe siècle de notre ère.

[2] 妃 *Fi,* royale ou impériale concubine.

[3] 市易用銅錢有文漫圓徑如中國之制 *Chi-i young thoung tsian yeou wen man youan king, jou tchoung kouĕ tchi tchi.*

ces monnaies ne sont pas percées dans le milieu et enfilées l'une avec l'autre.

De ce royaume, en marchant à l'orient pendant six lunes [1], on arrive au royaume des *Ta-chi* (ou Arabes); en marchant encore deux lunes, on arrive à *Si-tcheou* (l'île Occidentale [2]); en marchant encore trois lunes, on arrive à *Hia-tcheou* [3] (l'île d'Été).

O-li-yen (le Persan) dit que le roi de son royaume natal avait pour titre ou surnom *Hé-i* [4] (vêtement noir), que son nom de famille était *Tchang* [5], son prénom *Li-mou* [6]; qu'il se servait de vêtements de soie brodés et peints de différentes couleurs, et qu'il ne les portait chacun que deux ou trois jours seulement, pour les reprendre un seul jour. Il ajouta que le royaume avait neuf ministres amovibles pour

[1] 其國東行徑六月至大食國 *Khi kouĕ thoung hing king lou youĕ tchi ta-chi kouĕ.* Ce passage du texte placerait le royaume de *Li-te*, dont il était question précédemment, à l'ouest des *Ta-chi* ou Arabes. Cela est d'autant plus difficile à admettre que la doctrine de *Fo* y était en honneur, et que ce royaume était indien, puisque *Young-chi* était un prêtre brahmanique (*po-lo-men-sang*). Peut-être faut-il lire 西 *si*, ouest, au lieu de 東 *thoung*, est.

[2] 西州 *Si-tcheou.*

[3] 夏州 *Hia-tcheou.*

[4] 黑衣

[5] 張 *Tchang*, étendu.

[6] 哩沒

diriger les affaires d'état; que les articles de commerce ne s'échangeaient point contre de la monnaie, mais que c'était avec différents objets que l'on payait les articles d'échange.

De ce royaume, en se dirigeant à l'orient pendant une marche de six lunes, on arrive à *Po-lo-men* (ou pays des Brâhmanes).

Pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Taï-tsoung*, aux historiens des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la huitième lune de la deuxième des années *tchi-tao* (996), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui vinrent sur des vaisseaux jusqu'au port de mer, apportant à l'empereur une cloche d'airain, une autre de cuivre, et chacun une statue de *Fo* avec des livres *fan* (sanskrits) écrits sur des feuilles de *pei-(to)*, dont on ne put connaître le contenu.

Pendant l'automne de la deuxième des années *thian-ching* de l'empereur *Taï-tsoung* (1024), il y eut des prêtres bouddhiques indiens qui apportèrent en présent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite).

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur l'empereur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la neuvième lune d'automne de la deuxième des années *thian-ching* (1024), des prêtres bouddhiques du *Yin-tou* occidental, que l'on nommait *aimant la sagesse, la prudence, la sincérité,* et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite. Chacun d'eux reçut de l'empereur une pièce d'étoffe jaune pour s'en envelopper le corps et s'en faire des bonnets.

La cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres de la loi (*sang-fa*), que l'on nommait *les fortunés, les heureux,* et autres dénominations de cette espèce, vinrent offrir en présent des livres *fan* ou sanskrits.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoung*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la seconde lune de la cinquième des années *thian-ching* (1027), des prêtres bouddhiques, maîtres dans la loi, que l'on nommait *les heureux, les fortunés,* et autres dénominations de cette espèce, au nombre de cinq, vinrent offrir des livres *fan* ou sanskrits. L'empereur leur donna des pièces d'étoffe jaune pour se faire des robes traînantes.

La troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux, les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce,

apportèrent des livres sacrés en langue *fan* (ou sanskrite), des os et une statue de *Fo*.

On remarque que ce fait n'est point consigné dans les Mémoires officiels sur *Jin-tsoang*, aux histoires des *Soung*.

On remarque, d'un autre côté, que, selon la Relation des Indes, pendant la première lune de la troisième des années *king-yeou* (1036), des prêtres bouddhiques, que l'on nommait *les vertueux*, *les glorifiés*, et autres dénominations de cette espèce, au nombre de neuf, apportèrent en tribut des livres sacrés en langue *fan* ou sanskrite, des os de *Fo* avec du cuivre, des dents (d'éléphant?), des statues ou images de *Phou-sa* [1] (ou *Bôdhisattwa*). L'empereur leur donna des pièces d'étoffe pour s'envelopper le corps et se faire des bonnets.

明

ÉPOQUE DE LA DYNASTIE DES MING [2].

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi du royaume de *Pang-ko-la* (Bengale), nommé *'Aï-*

[1] En sanskrit बोधिसत्त्व *bôdhisattva*, saints bouddhiques.

[2] L'intervalle de près de 400 ans qui sépare les dernières communications entre l'Inde et la Chine, qui eurent lieu sous les *Soung*, jusqu'à celles qui recommencèrent sous les *Ming*, peut s'expliquer par l'état de guerre et de révolutions que subit la Chine, envahie par les peuples tartares et mongols du nord de l'Asie.

Pendant toute la durée du règne de la dynastie *Youan* ou Mon-

ya-sse-ting [1], envoya un ambassadeur apporter des tributs.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, le *Pang-ko-la* n'est que le royaume du *Chin-thou* des *Han*. Sous les *Han* orientaux, on nommait ce pays *Thian-tchu*. Ensuite le *Thian-tchu* central paya tribut aux *Liang*; le *Thian-tchu* méridional paya tribut aux *Weï*. Sous les *Thang*, ce pays fut aussi divisé en cinq *Thian-tchu* ou Indes; il fut nommé en outre les cinq *Yin-tou*. Sous les *Soung*, on le nomma *Pang-ko-la* du *Thian-tchu* (le Bengale de l'Inde); c'était alors le *Yin-tou* oriental. Depuis *Ta-la* de *Sou-men*, avec des vents favorables, on peut y arriver en vingt jours et vingt nuits.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce pays, *Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir des tributs consistant en productions du pays; *Yen-laï* était l'envoyé.

On remarque que, dans le Recueil des lois de la dynastie des *Ming* [2], le royaume du *Pang-ko-la* est situé dans le *Si-thian* (Ciel occidental), qui com-

gole, la Chine fut plus occupée des contrées occidentales de l'Asie que de l'Inde proprement dite. Houlagou venait attaquer et prendre le khalife de Bhagdad, étendre sa domination sur toute la Perse; et Batou-khan vient jusqu'en Russie où il défait et tue le grand duc.

[1] Ce doit être *Djelal-el-din*, *Mohammed-cha*, dont la dernière année du règne, selon les Tables de M. Prinsep, correspond à l'année 1408 de notre ère.

[2] 明會典 *Ming hoeï-tien*.

prend les royaumes des cinq *Yin-tou;* le *Pang-ko-la* forme le *Yin-tou* oriental.

La sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *Aï-ya-sse-ting,* envoya des tributs à la cour. L'empereur fit présent au roi de ce royaume d'étoffe de soie écrue nommée *tchou-sse,* et d'autres étoffes de soie fine et légère nommée *cha-lo*[1], au nombre de quatre pièces de chaque espèce, ainsi que de huit pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen*[2], qui sert dans les jours de fête. Il donna aussi pour la concubine du roi trois pièces de chaque espèce des étoffes de soie nommées *tchou-sse* et *cha-lo,* et six pièces de l'étoffe de soie nommée *kiouen.* Il donna en outre à chaque nombre de cinq personnes de second rang dans l'ambassade une paire de moutons, une d'oies et une autre de poules; dix bouteilles de vin, cinq boisseaux de riz, six *kin*[3] de froment, des fruits des quatre couleurs et des légumes de toutes sortes que l'on emploie dans la cuisine. Le tribut du royaume du *Pang-ko-la* consistait en chevaux, en selles de chevaux, en or, en argent, en une grande variété d'objets, comme de l'or ciselé, des vases à boire d'une substance vitrée, des fleurs azurées, de la porcelaine blanche, des étoffes brochées, des oiseaux à long cou dont la

[1] 紗羅 *Cha-lo.*

[2] 絹 *Kiouen.*

[3] 斤 *Kin.* Le *kin* est une mesure de capacité équivalant de 590 à 600 grammes.

marche est lente comme celle des cigognes; des oiseaux nommés *kio*, d'autres à grandes plumes nommés *tsouï*, d'autres oiseaux nommés *ying*, au chant harmonieux; du sucre, du miel, et différents autres objets ou produits du pays [1].

On remarque qu'il est dit dans la grande Géographie des *Ming* [2]: Le royaume de *Pang-ko-la* était primitivement dans la haute antiquité une province ou district du *Hin-tou* [3]; et, des cinq royaumes du *Yin-tou* situés sous le Ciel occidental, celui-ci était le *Yin-tou* oriental. Ce royaume a une très-ancienne dynastie régnante. Pendant la sixième des années *young-lo* (1408), le roi de ce royaume, *'Aï-ya-sse-ting*, envoya un ambassadeur à la cour pour offrir un tribut.

On remarque que, selon la géographie des barbares des îles (*Tao-i-tchi*), l'année tout entière est employée (dans ce pays) aux travaux de l'agriculture; il n'y a aucune partie du sol cultivable en friche, mais tous les champs sont cultivés avec une perfection admirable. Chaque année on fait trois récoltes, en commençant par dépouiller le sol des bambous dont il est couvert et dont on fait des nattes. Le premier labour suffit pour donner aux

[1] Suit une série de 24 caractères chinois qui ne présentent aucune signification suivie, et qui ne paraissent être que la transcription de noms sanskrits ou bengalis que l'absence de toute ponctuation nous empêche de reconnaître.

[2] 明一統志 *Ming-i-toung-tchi.*

[3] 忻都州府 *Hin-tou tcheou fou.*

semences une végétation abondante. Les grains les premiers semés ne demandent presque pas de soin, et il n'est pas nécessaire d'employer une seconde fois des manœuvres pour la culture. La température dans ce pays est toujours généralement chaude. Les hommes et les femmes ont des vêtements courts et légers qui ne leur couvrent qu'une partie du corps, et une longue tunique. Les magistrats qui lèvent les impôts prennent *deux parties sur dix* (ou un cinquième). Le peuple est tranquille et très-calme, les productions du pays sont très-abondantes; le royaume est riche; les mœurs sont généreuses et bienfaisantes. Le royaume a des monnaies en argent fondu que l'on nomme *thang-kia* [1]. Chaque pièce de monnaie pèse deux *thsian* ($\frac{2}{10}$ d'once chinoise) et huit *fen* (ou $\frac{8}{100}$). Il y a aussi des monnaies de moindre valeur. La végétation du sol s'élève très-haut. Vous trouverez là en profusion des étoffes brodées, des oiseaux à longues plumes dont on fait des parures, des étoffes brochées en or et de différentes couleurs, ainsi que des objets de verre ou de cristal.

La septième des années *young-lo* (1409), le *Pang-*

[1] 國鑄銀錢名唐加 *Kouĕ tchou yin tsian ming thang kia.* L'expression *thang-kia* par laquelle les monnaies du royaume d Bengale étaient désignées à l'époque dont il s'agit, est probablement la transcription du mot تغا *tamghâ*, d'origine tartare, qui signifie *signe, cachet*, et qui était le nom des pièces de monnaie des souverains mongols. La monnaie porte encore aujourd'hui, en bengali, le nom de *tâkâ*.

ko-la envoya des ambassadeurs présenter des tributs.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming* [1], la septième des années *young-lo* (1409), des ambassadeurs de ce pays vinrent une seconde fois (en Chine) avec une suite de deux cent trente personnes environ. l'empereur, dans cette circonstance, leur fit un accueil très-flatteur en les engageant à continuer des relations interrompues avec leur contrée, et il leur fit aussi de grandes largesses. Depuis cette année en question les tributs continuèrent d'arriver.

La dixième des années *young-lo* (1412), on fêta les envoyés porteurs du tribut du *Pang-ko-la* sur le fleuve *Tchin* [2]. On envoya en retour des ambassadeurs pour aller assister aux cérémonies que l'on devait faire dans les funérailles du roi décédé de ce royaume.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, la dixième des années *young-lo* (1412), des envoyés, porteurs de tributs, rencontrèrent les ambassadeurs de l'empereur qui les fêtèrent sur le fleuve *Tchin;* les envoyés chargés d'affaires annoncèrent que leur roi était décédé. Les ambassadeurs de l'empire se rendirent dans le royaume des envoyés pour assister aux cérémonies funéraires. L'héritier présomptif,

[1] 明外史 *Ming wai sse.*

[2] 鎭江 *Tchin-kiang.*

fils du défunt, fut installé roi sous le titre de *Saï-fe-ting* [1].

La douzième année *young-lo* (1414), le *Pang-ko-la* envoya un ambassadeur offrir des oiseaux nommés *tse*, avec un tribut consistant en *ki-lin* [2] et en chevaux renommés.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, pendant la douzième des années *young-lo* (1414), l'héritier de la royauté (du Bengale) envoya un ambassadeur pour présenter une lettre respectueuse à l'empereur, et porter des oiseaux nommés *tse* avec des *ki-lin* en tribut, en même temps que des chevaux renommés et des productions du pays. L'ambassadeur sollicita une lettre de congratulation que l'empereur ne voulut pas lui accorder.

Pendant la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya un ambassadeur au *Pang-ko-la;* le roi de ce royaume, la reine et les ministres, reçurent tous des présents.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la* dans les histoires étrangères des *Ming*, à la treizième des années *young-lo* (1415), l'empereur envoya le prince illustre *Tsi-tchao* comme ambassadeur dans ce royaume; le roi, la reine et les ministres reçurent tous des présents.

[1] Ce nom paraît être une transcription exacte de *Saïf-ed-din*, qui régna de 1373 à 1383; mais dans ce cas il y aurait un anachronisme de 39 ans.

[2] Animal fabuleux, selon les Chinois, qui est un signe (lorsqu'il apparaît) de la naissance d'un grand sage dans le monde.

La troisième des années *tching-toung* du règne de *Ying-tsoung* (1438), le *Pang-ko-la* envoya en tribut des *ki-lin* avec des lettres de congratulation de tous les fonctionnaires publics.

On remarque que ce fait est rapporté avec d'autres dans la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*.

Pendant la quatrième des années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent du *Pang-ko-la*.

On remarque que, selon la Relation du *Pang-ko-la*, aux histoires étrangères des *Ming*, la quatrième des années *tching-toung* (1439), des tributs vinrent de ce pays; mais on n'envoya plus de nouvelles ambassades dans ce royaume. Son territoire est riche en grandes productions; il y a des villes nombreuses entourées de fossés et de murailles; les routes et les marchés, couverts d'une quantité considérable de marchandises, sont fréquentés par des négociants empressés et menant joyeuse vie, comme dans le royaume du Milieu. La température des quatre saisons se succède d'une manière constante. Si pendant l'été le sol est humecté, le grain mûrit deux fois dans l'année [1] sans que l'on ait besoin de sarcler les champs ensemencés. Les mœurs y sont pures et simples. Il y a une écriture et une littérature. Les hommes et les femmes s'adonnent au labourage et au tissage des étoffes. L'aspect extérieur de leur personne est noir; si l'on demande quels sont ceux

[1] « Binæ æstates in anno, binæ messes. » (Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, 21.

qui sont blancs, on répondra que c'est le roi avec la foule des fonctionnaires publics qui sont tous des *Hoeï-hoeï* (ou musulmans). Dans les funérailles et les autres cérémonies sacrificatoires, dans les mariages, ils ont un grand nombre de rites qu'ils observent avec ponctualité. Tous les enfants mâles ont les cheveux rasés; ils s'enveloppent d'un vêtement de toile blanche dans lequel ils ont pratiqué une ouverture pour passer le cou. Le bas peuple se sert d'une toile simple dont il s'entoure le corps.

Leur calendrier n'a point de lune intercalaire. En fait de châtiments, ils emploient des bâtons de bambou et l'exil. Il y a plusieurs sortes de fonctionnaires publics pour administrer les affaires du royaume; qu'ils soient d'un rang supérieur ou d'un rang inférieur, ces fonctionnaires sont soumis à de nombreux déplacements. La médecine s'exerce par la divination et la connaissance des deux principes de la nature, le principe mâle et le principe femelle [1]. Les artisans de toutes classes cultivent les arts industriels avec autant d'habileté que dans le royaume du Milieu; car ils les pratiquent tous de génération en génération, et c'est de leurs ancêtres qu'ils en reçoivent la connaissance. Leur roi révère le ciel [2]. Si la cour apprend que l'envoyé d'une puissance

[1] 陰陽 *Yin yang.*

[2] 其王敬天 *Khi wang king thian*, « leur roi révère le « ciel; » c'est-à-dire qu'il pratiquait la religion musulmane.

étrangère est arrivé, elle envoie aussitôt un magistrat pour lui procurer et lui offrir toutes les choses dont il peut avoir besoin, et elle le fait escorter, jusqu'à son arrivée à la cour, par mille cavaliers.

Le palais du roi est élevé et spacieux; les piliers sont tous recouverts de cuivre jaune, sur lequel des fleurs ainsi que des animaux sont peints et sculptés. A droite et à gauche sont de grands appartements bien distribués, dans l'intérieur desquels sont exposées des armures brillantes. Des chevaux au nombre de plus de mille sont logés à l'extérieur. Une foule innombrable d'hommes avec des casques étincelants et des armures brillantes se tiennent là l'épée à la main, ou un sabre à deux tranchants, avec un arc et des flèches; ce qui donne à tout un grand air de force et de majesté. A droite et à gauche du vestibule, dont le pavé est couleur de chair, sont rangées des plumes de paon et des parasols. Il y a encore là plus de cent éléphants à demeure; plus de cent sont logés dans de hautes et larges salles du palais. Les rois précédents [1] avaient fait peindre les *huit précieux* [2] assis les jambes croisées et le bonnet sur la tête. Dans une salle très-élevée du palais se trouve le trône, garanti par une barrière avec des fers de lance. Quand un ambassadeur se présente dans la salle d'audience, deux officiers de service, appuyés sur des bâtons d'argent,

[1] Qui ne pratiquaient pas la religion musulmane.

[2] 八寶 *Pa-pao.* Les huit वसुस् *vasous* ou demi-dieux.

l'introduisent. Après avoir fait cinq pas en avant, l'un d'eux l'annonce à haute voix, et, arrivés au milieu de la salle, ils s'arrêtent. En outre, deux officiers, appuyés sur des bâtons d'or, le conduisent, comme d'abord, près du roi, qu'il salue respectueusement, lorsqu'il est arrivé en sa présence, en fléchissant le genou et en inclinant profondément la tête [1], les mains portées au front. Après que sa lettre de créance a été ouverte et lue attentivement, il reçoit les présents d'usage consistant en fourrures préparées exprès dans une autre salle du palais [2]. En fêtant l'ambassadeur à la cour, on ne boit point de vin, mais on se sert d'une liqueur composée du jus exprimé de certaines plantes végétales et de

[1] 叩頭 *kò-téou*. C'est le *prosternement* que l'étiquette chinoise exige aussi pour l'empereur, et auquel plusieurs ambassadeurs européens n'ont pas voulu se soumettre.

[2] Voici comment le voyageur français Bernier raconte la réception des ambassadeurs des Tartares d'Usbec, près d'Aurengzèbe, dont il fut témoin : « Comme j'étais présent lorsqu'ils furent admis « à l'audience devant Aurengzèbe, j'en puis rapporter les particula- « rités avec certitude. Ils firent de fort loin le *salam*, ou salut à « l'indienne, mettant trois fois la main sur la tête, et l'abaissant « autant de fois jusqu'en terre; ils s'approchèrent ensuite de si près « qu'Aurengzèbe eût bien pu prendre leurs lettres immédiatement de « leurs mains, et néanmoins ce fut un *omerah* qui les prit, qui les « ouvrit et qui les lui donna. Il les lut en même temps d'un air fort « sérieux, leur fit donner à chacun une veste de brocart, un turban « et une écharpe, ou ceinture de soie en broderie, qui est ce qu'on « appelle communément *ser-apah*, comme qui dirait vêtement depuis « la tête jusqu'aux pieds; après cela on fit venir leurs présents, qui « consistaient en quelques boîtes de *lapis-lazuli*, ou azur choisi, en « quelques chameaux à longs poils, en plusieurs très-beaux chevaux, « en quelques charges de chameau de fruits frais, etc. »

miel odoriférant, que l'on boit au lieu de vin. On donne à l'ambassadeur une coupe d'or, des cordons d'or, des flacons d'or, des bassins d'or. Quant au second de l'ambassade, on lui donne autant d'argent qu'il peut en dépenser, et toutes les personnes de la suite de l'ambassadeur reçoivent aussi des présents.

Les tributs que le roi de ce pays envoie consistent en chevaux de fine race [1], en vases d'or, d'ar-

[1] 良馬 *Liang-ma*. On a dû remarquer, dans le cours de cette Notice historique sur l'Inde, que les rois de ce pays envoyèrent souvent des chevaux en présents aux empereurs de la Chine. Nous avons déjà fait observer ailleurs (*Description historique de la Chine*, t. I, p. 84) que le cheval était originairement étranger à la Chine et que les anciens empereurs en recevaient souvent en présents des rois étrangers. Cet animal n'est pas non plus indigène de l'Inde, quoiqu'il en soit souvent question dans les anciens poëmes épiques de cette nation. Les chevaux, du moins ceux de belle race, étaient originaires des contrées occidentales de l'Asie qu'occupèrent les Scythes. Ainsi on lit dans le रामायण *Râmâyana* (édit. de Schlegel), liv. I, chap. VI, sloka 21 :

काम्बोजदेशजातैश्चापि ह्यैर् वनायुजैस् तथा ।
नदीजैर् वाह्लिकैश् चैव पूर्णा हरिहयोपमैः ॥

[La ville d'*Ayôdya*] était pleine de coursiers nés dans les pays de *Khâmbôdja* et de *Vanâyou*, sur les bords du fleuve (Indus), et même dans le pays des *Vâhlikas* (ou Baktriens, aujourd'hui Balkh), tous semblables aux chevaux du soleil Indra.

Les chevaux scythes étaient déjà renommés du temps d'Hérodote, et ce sont des chevaux de race scythe, 月支馬 *youë tchi ma*, qu'un roi de l'Inde envoya à l'empereur de la Chine dans le commencement du IIe siècle de notre ère. (Voyez ci-devant, p. 284.)

L'*Amarakôcha* cite aussi comme chevaux étrangers à l'Inde les

gent et de cristal, en fleurs azurées[1], en porcelaines blanches, en oiseaux à long cou dont la marche est lente comme celle des cigognes, en oiseaux nommés *kio*, en d'autres à grandes plumes nommés *tsouï*, en perroquets et en différents autres objets du pays.

chevaux originaires de *Vanâyou*, les chevaux *persiques*, ceux nés dans le pays de *Khâmbôdja* et des *Vâhlikas* :

वनायुजाः पारशीकाः काम्बोजाः वाह्लिका हयाः

Liv. II, chap. VIII, sect. 3.

[1] 青花 *Thsing hoa.*

天竺部總論

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'INDE[1],

Tirées des mémoires sur les contrées occidentales de l'Asie, publiés sous la grande dynastie des Thang[2].

I. — NOMS DE L'INDE.

Si l'on veut déterminer avec précision et exactitude le sens du terme *thian-tchu* (ou autrement *thian*

[1] Nous avons cru devoir retrancher de ces Considérations générales quelques parties qui pouvaient n'offrir que peu d'intérêt après la lecture du morceau précédent.

[2] 大唐西域記 *Ta thang si yu ki*, partie concernant le *Thian-tchu* ou l'Inde. Cet ouvrage si curieux pour l'histoire de l'Inde fut composé par *Hiouan-thsang*, prêtre bouddhique chinois, qui voyagea dans l'Inde, de 628 à 645 de notre ère, et qui le publia à son retour en Chine par ordre de l'empereur *Taï-thsoung*. Cet ouvrage est si rare en Europe que l'on n'en connaît qu'un exemplaire, qui est entre les mains de M. le professeur Stanislas Julien. (Voyez Journal asiatique, août 1836, p. 183.) Mais il est reproduit par fragments dans le *Pian-i-tian*, sous les différents sujets auxquels il se rapporte. (Voyez l'usage qu'en a fait M. Landresse dans le IIe Appendice du *Foë-kouë-ki*, p. 375). Toutes les observations de l'écrivain chinois se rapportent à l'état de la civilisation de l'Inde, dans le commencement du VIIe siècle de notre ère. C'est une date importante à constater.

tou[1]), on éprouve beaucoup d'embarras. Anciennement on nommait ce pays *Chin-thou*[2]. Quelques écrivains l'ont appelé *Hian-théou*[3]. Maintenant, d'après une prononciation exacte et qui lui convient, on le nomme *Yin-tou*[4]. Les habitants du *Yin-tou*, pour se conformer aux conditions de leur pays, nomment leur royaume : *région humiliée; subjuguée, détruite*[5], terme qui exprime des coutumes différentes et une grandeur déchue. En général dans leur langue, ce qui est beau et digne de louange, ils le nomment *yin-tou*. Cette expression se rend, en langue *thang* (ou chinoise), par *lune*[6]. La lune a beaucoup de noms (en sanskrit), mais ces noms sont compris sous cette seule dénomination (de *indou*). Ils disent que tous les êtres vivants tournent sans fin dans un cercle d'existences successives; que ceux qui ne sont pas éclairés par les lumières de l'intelligence subissent un long crépuscule, et que ceux qui n'ont pas pour les guider dans la vie la lumière directrice de l'astre qui brille dans le ciel, ressemblent à ceux qui sont plongés dans les ténèbres d'un jour brillant qui s'est obscurci. Que l'on s'éclaire par une succession de lumières artificielles, quand même elles auraient l'éclat des étoiles qui brillent au firmament, com-

[1] 天竺 — [2] 身毒 — [3] 賢豆 — [4] 印度

[5] 殊方 *Tchou fang*: विनाशितदेश *Vinâs'ita-dés'a?*

[6] 月 *youĕ*, en sanskrit इन्दु *indou*, signifie aussi *lune*, le dieu *Lunus*, la lune.

ment pourrait-on les comparer à la clarté de la lune brillante? Si, dominés par ces considérations de causes et d'effets, et après avoir comparé l'excellence de la lune avec leur pays, les saints hommes et les sages (de l'Inde) ont successivement saisi ces rapports, ils ont été amenés à en faire une application spéciale aux choses qui, comme l'éclat de la lune, s'étendent au loin. C'est de là que vient le sens de l'expression (sanskrite) *yin-tou*, « Indou, » qui a été donnée à ce pays.

II. — POPULATION, ÉTENDUE ET LIMITES DE L'INDE; NATURE DE SON SOL.

La population du *Yin-tou* est divisée en classes ou castes; mais celle des *Po-lo-men* (Brâhmanes) est la seule noble et pure. C'est de cette caste que sortent les instructions destinées à former et à perfectionner les mœurs. Nous ne parlerons pas ici en détail de l'étendue et des limites de ce pays auquel on donne la dénomination générale de Royaume des *Po-lo-men*[1]. Si l'on y comprend toutes les contrées dont les frontières se communiquent et que l'on peut appeler les limites des cinq *yin-tou*, ce pays a quatre-vingt-dix mille *li* environ de circonférence. De trois côtés il touche à la grande mer; au nord il est adossé au montagnes neigeuses (l'*Himâlaya*). Du nord, en s'étendant au sud, sa forme

[1] 婆羅門國 *Po-lo-men-kouĕ.*

étroite et allongée ressemble à une demi-lune. On y a tracé les divisions d'environ soixante et dix royaumes. Les saisons y sont très-chaudes; le sol y est très-humide, arrosé qu'il est par des eaux abondantes. Au nord, c'est-à-dire dans les montagnes qui cachent dans leur sein de nombreuses collines transversales, il y a beaucoup de mines de sel. A l'orient, des courants d'eaux, qui traversent des plaines désertes, viennent arroser des campagnes cultivées et en former un sol riche et fertile. Dans la région méridionale, des arbres et des plantes de diverses natures croissent en abondance. Dans la région occidentale, le sol est pierreux et pauvre; il y forme une grande plaine sablonneuse. Mais nous devons abréger notre description.

III. — MESURES DE L'ESPACE ET DU TEMPS; DIVISIONS DE L'ANNÉE.

Le terme dont on se sert dans ce pays pour exprimer des quantités en étendue est *yu-chen-na* [1]. Le *yu-chen-na* (yôdjana) était, dans les temps anciens, l'espace qu'un saint roi parcourait en un jour avec son armée. Selon cette ancienne tradition, un *yôdjana* est de quarante *li* [2]; mais selon l'usage des

[1] 踰繕那, en sanskrit योजन *yódjana*. « Anciennement, dit « en note l'éditeur chinois, on disait *yeou-siun*, et encore *yu-'an-na*, « *yeou-yen*; c'étaient l'une et l'autre des abréviations fautives. »

[2] Ou deux lieues de France, en ne donnant au *li* des *Thang* que le vingtième de cette même lieue.

royaumes du *Yin-tou*, il ne comprend que trente *li*. D'autres parts, selon ce qui est contenu dans les saintes instructions[1], seize *li* seulement peuvent former un *yôdjana*.

Si l'on divise un *yôdjana* selon les principes du calcul (indien), on forme huit *kiu-lou-che*[2]. On appelle *kiu-lou-che* (*krôs'a*), l'extrême distance où le beuglement d'un grand bœuf peut se faire entendre[3]. En divisant un *krôs'a*, on forme cinq cents arcs[4]. En divisant un arc (de huit pieds de longueur), on forme quatre *tchéou* ou avant-bras[5]; en divisant un *tchéou* ou avant-bras, on forme vingt-quatre *tchi* ou pouces[6]; en divisant un *tchi* ou pouce en plus petites fractions, on forme sept *sou-mé* ou grains d'orge[7]; et on arrive ainsi à des quantités qui représentent des grains de sable, des crins de bœufs ou de moutons, lesquels, divisés une seconde fois en sept, représentent des grains de

[1] 聖教 *Ching kiao.*

[2] 拘盧舍, en sanskrit क्रोश *Krôs'a* ou *Krôsha.*

[3] Le *krôs'a*, selon M. Wilson, représente une étendue de 4,000 pieds de longueur. On le nomme aussi गव्यूति *gavyoûti*, de गवि *gavi*, pour गो *gaû*, bœuf, taureau, et ऊति *oûti*, par allusion à la définition ci-dessus.

[4] 弓 *Koung*, c'est une mesure de longueur de 8 pieds chinois; ce qui forme exactement les 4,000 pieds du *krôs'a*.

[5] 肘 *Tchéou*, en sanskrit हस्त *hasta.*

[6] 指 *Tchi*, en sanskrit अङ्गुल *angoula.*

[7] 宿麥 *Sou-mé*, en sanskrit यव *yava.*

poussière très-ténue, laquelle fraction de grains de poussière très-ténue, divisée encore en sept, forme une autre fraction de grains de poussière dont la ténuité est portée au dernier degré. Ces grains de poussière, dont la ténuité est portée au dernier degré, ne peuvent plus être de nouveau divisés; par conséquent on est arrivé au vide (ou à ce qui ne peut plus être perçu par les sens); c'est pourquoi on nomme ces quantités *extrêmement subtiles* ou *atomes*[1].

Si l'on veut déterminer les révolutions du principe de la lumière et de celui des ténèbres[2], les demeures successives du soleil et de la lune, quoique le temps qui n'est plus ou qui n'est pas encore ne présente aucune différence, mais en se conformant à la position des astres, en prenant pour régulateur la lune, on nomme ces périodes de temps saisons[3].

La fraction la plus courte du temps se nomme *cha-na*[4]; cent vingt *cha-na* forment un *tan-cha-na*[5]; soixante *tan-cha-na* forment un *la-fo*[6]; trente *la-fo* (*lava*) forment un *méou-hou-li-to*[7]; cinq *mouhoûrtta*

[1] 極微 *ki weï*, en sanskrit परमाणु *paramân'ou*, mot qui signifie aussi *extrêmement subtil.*

[2] 陰陽曆運 *yin yang li yun.*

[3] 時 *chi*, en sanskrit ऋतु *ritou*, pris comme saison, et काल *kâla*, pris comme temps.

[4] चण *kchan'a*, fraction de seconde.

[5] Seconde.

[6] लव *lava*, minute.

[7] मुहूर्त्त *mouhoûrtta*, heure, ou 30e partie du jour.

forment un temps; six temps réunis forment un jour et une nuit complets [1]. Plus communément, le jour et la nuit sont divisés en huit temps. Du moment où la lune est opaque ou en conjonction [2] (nouvelle lune), jusqu'à celui où elle est pleine [3] (pleine lune), on nomme cet intervalle de temps *division blanche* [4]; du moment où la lune est dans son quartier, jusqu'à celui où elle est complétement obscure, on nomme cet intervalle de temps *division noire* [5]. La division noire a quatorze ou quinze jours, selon la durée de la lune. La (division) noire précédant, et la (division) blanche suivant [6], forment, étant réunies, une lune ou mois. Six lunes réunies

[1] « La nuit a trois temps, et le jour trois » (Ed. Ch.). Ce jour et cette nuit, que nous nommons simplement *un jour*, se disent en sanskrit दिन *dina, dies*, et अहोरात्र *ahôrâtra*, c'est-à-dire *jour* (et) *nuit*.

[2] 冬 *ying*, en sanskrit अमावस्या *amâvasyâ*, « en conjonction. »

[3] 滿 *mân*, en sanskrit पूर्णिमा *poûrnimâ*.

[4] 白分 *pe fen*, en sanskrit शुक्लपक्ष *s'oukla-pakcha*, qui a la même signification.

[5] 黑分 *me fen*, en sanskrit कृष्णपक्ष *krichn'a-pakcha*.

[6] 黑前白後 *mé thsian, pé héou*, c'est-à-dire en faisant commencer le mois par l'époque où la lune entre dans la *division noire*, que l'on appelle *nouvelle lune*, et en le terminant par la *division blanche*, époque de la *pleine lune*. Il suit de là que l'année hindoue, ici indiquée, n'est pas l'année suivie dans l'Hindoustan proprement dit et le Télingana, année empruntée au *Soûrya-siddhanta*, qui commence avec le *poûrn'imâ*, mais l'année ordinaire suivie dans l'ère *Samvat*, qui commence au moment de la conjonction du soleil et de la lune, c'est-à-dire à la *nouvelle lune* qui précède immédiatement le commencement de l'année solaire, et qui est nommée *amâvasya*.

forment une marche[1]. Le soleil, dans sa course, étant en deçà (de la ligne équatoriale), c'est ce que l'on nomme la marche du nord; le soleil, dans sa course, étant au delà (de la même ligne), c'est ce que l'on nomme la marche du midi. Ces deux marches étant réunies, forment une année[2].

De plus, on divise une année en six saisons. Depuis le seizième jour de la première lune (ou du premier mois de l'année) jusqu'au quinzième jour de la troisième lune, c'est la saison où la chaleur arrive graduellement[3]; depuis le seizième jour de la troisième lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison de la chaleur pleine[4]; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune, c'est la saison des pluies[5]; depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième lune, c'est la saison de la végétation[6]; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la onzième lune, c'est la saison du froid arrivant graduellement[7]; depuis le seizième

[1] 行 *hing*, marche, en sanscrit अयनं *ayanam*, marche. Ici c'est la marche apparente du soleil en deçà ou au delà de l'équateur.

[2] On trouve la même définition dans l'*Amarakôcha* (livre I, chap. IV, sect. 1) :

अयने द्वे गतिर् उदग्दक्षिणार्कस्य वत्सरः ॥ १३ ॥

[3] En sanskrit वसन्त *vasanta*.

[4] En sanskrit ग्रीष्म *grîchma*.

[5] En sanskrit वर्ष *varcha*.

[6] En sanskrit शरद् *s'arad*.

[7] En sanskrit हेमन्त *hémanta*.

jour de la onzième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison du froid plein [1].

Dans les saintes instructions de *Jou-laï* [2], l'année forme trois saisons. Depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la cinquième lune, c'est la saison chaude; depuis le seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième, c'est la saison pluvieuse; depuis le seizième jour de la neuvième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année, c'est la saison froide.

Il en est qui divisent l'année en quatre saisons : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Les trois mois du printemps sont le mois *tchaï-lo* [3] (*s. tchaitra*), le mois *feï-che-kieou* (*vais'ákha*), le mois *chi-sse-tcha* (*djyécht'a*). On doit faire compter

[1] En sanskrit शिशिर *s'is'ira*.

[2] 如來 *jou-laï*, littéralement : *comme venu;* en sanskrit तथागत *tathágata*, qui a absolument la même signification. C'est बुद्ध *Boudddha*, qui, aux yeux de ses nombreux sectateurs, est l'Être divin venu dans le monde pour sauver les hommes.

[3] Voici les noms de ces douze mois de l'année en sanskrit, avec nos mois correspondants :

1. चैत्र *tchaitra*, mars-avril.
2. वैशाख *vais'ákha*, avril-mai.
3. ज्येष्ठ *djyécht'a*, mai-juin.
4. आषाढ *áchâḍa*, juin-juillet.
5. श्रावण *s'rávan'a*, juillet-août.
6. भाद्र *bhádra*, août-septembre.
7. आश्विन *ás'vina*, sept.-oct.
8. कार्तिक *kártika*, oct.-nov.
9. मार्गशिर् *márgas'ira*, nov.-déc.
10. पुष्य *pouchya*, déc.-janvier.
11. माघ *mágha*, janvier-février.
12. फाल्गुन *phalgouna*, fév.-mars.

cette saison depuis le seizième jour de la première lune jusqu'au quinzième jour de la quatrième lune.

Les trois mois de l'été sont le mois *'o-cha-tou* (*âs'âd'â*), le mois *chi-lo-fa-na* (*s'râvan'a*), le mois *po-ta-lo-po-to* (*bhâdra*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la quatrième lune jusqu'au quinzième jour de la septième lune.

Les trois mois de l'automne sont le mois *'o-che-fou-kou-tou* (*âs'vina*), le mois *kia-la-ti-kia* (*kârtika*), le mois *mou-kia-chi-lo*[1] (*mârgas'îra*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la septième lune jusqu'au quinzième jour de la dixième lune.

Les trois mois de l'hiver sont le mois *pao-cha* (*pâucha*), le mois *mo-kia* (*mâgha*), le mois *po-lo-kiu-na* (*phâlgouna*). On doit faire compter cette saison depuis le seizième jour de la dixième lune jusqu'au quinzième jour de la première lune de l'année.

C'est par suite de cette dernière division que les prêtres bouddhiques du *Yin-tou*, se conformant aux saintes instructions de *Fo*, se retirent, les jambes croisées, dans la demeure de la grande tranquillité (ou monastère bouddhique), les uns avant trois lunes, les autres après trois lunes. Si c'est avant trois lunes, ils doivent les faire compter du seizième jour de la cinquième lune jusqu'au quinzième jour

[1] Le premier caractère chinois de ce mot sanskrit est dans le texte 未 *wei*, au lieu de 末 *mou*; c'est évidemment une faute d'impression.

de la huitième; si c'est après trois lunes, ils doivent les faire compter de la sixième lune jusqu'au quinzième jour de la neuvième.

Avant l'époque où les Livres sacrés (bouddhiques) et les autres ouvrages réglementaires furent traduits (du sanskrit en chinois), les uns disaient qu'il fallait se mettre en retraite, les jambes croisées, pendant l'été, les autres disaient qu'il fallait le faire quelque temps après le solstice d'hiver.

Toutes ces coutumes et habitudes étrangères, si différentes des nôtres, n'avaient pas encore pénétré dans le royaume du Milieu. Quant à la prononciation exacte (des termes sanskrits), le langage dans certaines provinces n'est jamais en parfaite harmonie (avec celui d'autres provinces), et les traductions ou transcriptions que l'on en a faites sont pleines d'incorrections. En outre, pour ce qui concerne la conception de *Jou-laï* (*Bouddha*), sa naissance, la sortie de sa famille, son absorption dans le *Nie-pan* (*Nirvan'a*), le soleil et la lune, tout cela ne peut être exposé (en chinois) que dans des termes irréguliers, par la nécessité où l'on se trouve de n'en parler que de seconde main [1].

[1] 皆有參差語在後記 *Kiaï yéou thsan tchha iu tsaï heou ki.* Il est toujours difficile de faire passer dans une langue avec toute l'exactitude désirable des idées et des faits qui ont leurs analogues dans la langue du traducteur, à plus forte raison si l'instrument qui sert de moyen de communication est aussi peu souple que la langue chinoise. Il est toujours beaucoup plus facile de signaler les erreurs que de les éviter.

IV. — CONSTRUCTIONS DES VILLES, DES VILLAGES, DES ÉDIFICES PUBLICS, DES MAISONS PARTICULIÈRES; NATURE DE CES CONSTRUCTIONS; MANIÈRE DE VIVRE DES INDIENS; LEURS HABILLEMENTS ET LEURS PARURES; LEUR PROPRETÉ.

Il est dit dans cette section que les villes enceintes de murs des Indiens sont spacieuses, et ont des maisons élevées; que les rues en sont tortueuses. Des pavillons publics, qui supportent des étendards ornés de diverses peintures, sont élevés dans les carrefours, et c'est là que se trouvent les boucheries et les poissonneries. On y voit des représentations théâtrales [1]. En dehors des villes, dans les lieux fréquentés par la population, vont et viennent des personnes débauchées, vouées à la prostitution, qui se tiennent sur le bord des chemins; elles se rendent jusque dans les maisons des particuliers où elles s'établissent.

La plupart des constructions des villes sont faites en briques entassées les unes sur les autres. Quelques personnes font leurs maisons en bambous et en d'autres pièces de bois disposées les unes sur les autres avec art. Il s'y trouve des balcons ou galeries faites avec des planches; mais ces maisons, jusqu'au niveau de la tête, sont faites avec des couches de mortier, de chaux et de pierres, et elles sont couvertes avec des tuiles. Ces maisons diffèrent le plus souvent en hauteur, mais la forme de leur architecture est généralement la même.

[1] 倡優 *tchang yéou.*

Ce qu'il y a chez les Indiens qui diffère surtout de ce l'on voit ailleurs, ce sont les *sang-kia-lan*[1] ou « monastères bouddhiques; » l'architecture en est des plus extraordinaires. Ces édifices sont carrés et s'élèvent jusqu'à quatre étages. Les portes et les fenêtres en sont ciselées, les murailles unies représentent des peintures de couleurs brillantes et d'une grande variété. Une foule nombreuse d'hommes au teint noir (ou bronzé) y font leur demeure.

A quelque distance de la salle du trône, tourné vers l'orient, est une enceinte haute et spacieuse, ornée de glaces et de pierreries, dans l'intérieur de laquelle est un objet étrange que l'on nomme la couche du lion[2]. Cette couche est formée de laine très-fine et repose sur un support précieux. Chacun des officiers de service près du roi, selon ce qu'il aime le mieux, porte des vêtements ornés de perles rares, de pierres précieuses et éclatantes. Rien ne peut leur faire diminuer la quantité de pierres précieuses dont ils couvrent leurs vêtements. La forme en est noble et élégante. En fait de couleur, la plus pure à leurs yeux est la couleur blanche; ils estiment peu les couleurs mélangées et éclatantes. Les

[1] 僧伽藍 *Săng-kia-lan*, en sanskrit शाक्यविहार *s'âkya-vihâra*, « monastère de *s'âkia*, ou Bouddha, dans lequel la foule des religieux bouddhistes peuvent se livrer au plaisir de la promenade. » On peut voir un dessin de cette sorte de monastère, existant encore au Népal, dans les *Transactions of the royal Asiatic society*, vol. II, pl. 7.

[2] 獅子牀 *Sse tseu tchouang.*

hommes s'entourent les reins de leurs vêtements qu'ils rattachent sous l'aisselle et le ramènent transversalement sur le côté droit en laissant le bras gauche à nu. Les femmes ont des vêtements qui pendent jusqu'en bas, et qui, passant sur les épaules, couvrent entièrement le sommet de la tête, où elles forment une petite touffe de leurs cheveux, le reste tombant sur leurs épaules.

Quelques habitants de l'Inde ont la moustache rasée; mais par là ils se distinguent des autres et ils blessent les habitudes du pays. Leur tête a pour coiffure un long châle à fleurs, qui l'entoure de ses plis. Un collier de perles descend jusqu'à leur ceinture.

Le vêtement qu'ils portent se nomme (dans leur langue) *kiao-tche-ye*[1], avec d'autres vêtements faits d'étoffes de laine. Ce *kiao-tche-ye* est fait de soie écrue. Ils ont encore le vêtement *tseu-mŏ*, confectionné avec une espèce de lin; le vêtement *hien-po-lo*, tissu avec de la laine de mouton très-fine; le vêtement *ho-la-li*, fabriqué avec du poil de bêtes fauves. Toutes ces étoffes sont tissues à la main; c'est pourquoi elles ont beaucoup de valeur.

Dans le *Yin-tou* du nord, où le climat est froid, et où les chaleurs fortes durent peu, les vêtements sont courts et de forme étroite; pour le reste, c'est comme dans les autres provinces.

Quant aux vêtements des barbares, aux habillements de ceux qui professent des doctrines étran-

[1] कौशेय *Kaósheyam.*

gères aux croyances communes[1], ces vêtements sont très-variés, d'espèces et de formes très-différentes. Les uns portent des vêtements faits avec des ailes et des queues de paons; les autres portent des colliers de crânes desséchés[2]; d'autres n'ont de vêtements que la forme de la rosée[3]; d'autres se couvrent le corps avec des nattes de roseaux; d'autres s'arrachent les cheveux et se rasent la barbe[4]; d'autres, enfin, laissent croître leurs cheveux en désordre, et ils en forment des touffes sur leurs tempes. Pour ceux-ci aucune forme de vêtements n'est déterminée. Le rouge ou le blanc ne sont point prescrits d'une manière absolue. Les *Cha-men* ne peuvent, d'après leurs lois, porter que trois espèces de vêtements, y compris le *săng-kio-ki*[5] (ou le *khio-ki* des prêtres bouddhiques), et le *ni-fo-si-na*[6]. Ces

[1] 胡服外道服 *hou fou, 'ai tao fou.*

[2] Ce sont les sivaïtes, ou sectateurs de Siva.

[3] Ce sont vraisemblablement les जैन *djainas*, qui se nomment विवास *vivâsa* « sans vêtement, » मुक्ताम्बर *mouktâmbara* « vêtu du simple appareil de l'atmosphère, » दिगम्बर *digambara* « vêtu par les régions de l'espace, nu. » (Voyez Essais sur la philosophie des Hindous, par Colebrooke, traduction française, p. 210.)

[4] C'est la secte des ascétiques connus sous le nom de लुञ्चितकेश *Lountchita-kés'a*, « tonsam, avulsam cæsariem habens. »

[5] « En langue *thang* (ou chinoise), c'est le vêtement qui couvre « le corps jusque sous l'aisselle. On le nommait autrefois *Sâng-ki-tchi* « (ou *ki-tchi* des prêtres bouddhiques), mais c'était une transcription « fautive. » (Édit. chin.)

[6] « En langue *thang*, c'est le *kiun* ou la partie inférieure de « l'habillement (qui ressemble à la jupe des femmes). Autrefois on

trois vêtements ne se ressemblent ni par la coupe ni par la manière de les porter. En fait de bordures, les uns les ont larges, d'autres, étroites; en fait de feuilles de plantes, les uns les portent grandes, les autres, petites.

Le *săng-khio-ki* couvre l'épaule gauche, embrasse les deux aisselles; il est ouvert à gauche et se réunit à droite, où deux longs pans coupés descendent jusqu'au-dessous des reins.

Le *nie-fo-si-na* est sans ceinture ou écharpe pour le serrer au corps. Tous ces vêtements portés ensemble forment des draperies retenues par la ceinture. Si les draperies ont des franges, alors toutes les classes les portent chacune de couleur différente, c'est-à-dire que le jaune et le rouge ne sont pas communes à toutes.

Les *Cha-ti-li* [1] et les *Po-lo-men* [2] portent la pure soie blanche [3] sans aucune teinte; mais dans leurs demeures, ils retranchent ces pures étoffes blanches avec une louable économie.

Le roi du royaume, ainsi que ses ministres, portent des vêtements enrichis de pierreries. Un châle à fleurs d'une rareté extraordinaire, orné de brillants, forme leur coiffure et pare leur tête. Ils por-

« l'appelait *ni-pan-săng*, mais c'était une transcription fautive. » (*Id.*) Les mots *ni-fo-si-na* sont la transcription du terme sanskrit निवसन *nivasana*, espèce d'habillement.

[1] क्षत्रिय *Kchattriya*, caste des guerriers et des rois.

[2] ब्राह्मण *Brâhmana*, caste des prêtres et des instituteurs religieux.

[3] 淸素 *Thsing sou*.

tent des anneaux en pierres précieuses; des bracelets d'or, des colliers de perles qui leur descendent jusqu'à la ceinture [1]. Les marchands qui sont riches et qui font un grand commerce ne vendent que ces objets de luxe. Les hommes sont très-adonnés à ces futilités; il en est cependant peu qui aient des chaussures aux pieds. Ils teignent leurs dents, les uns en rouge, les autres en noir; ils ont beaucoup de soins de leur chevelure. Leurs oreilles sont percées, et ils ornent leur nez de grandes boucles pendantes [2]. Voilà pour leur tenue extérieure [3].

[1] « Les rois des Indes portent à leurs oreilles des pendants de pierres précieuses enchâssées dans de l'or. Ils portent aussi des colliers d'un grand prix, ornés de pierres précieuses de diverses couleurs, et particulièrement de vertes et de rouges; mais les perles sont ce qu'ils estiment davantage, et leur prix surpasse celui de toutes les pierreries. Les principaux de leur cour, les grands officiers et les capitaines portent aussi de semblables joyaux à leurs colliers. » (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine, traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot.)

[2] Arrien dit également que les Indiens se perçaient le nez et les lèvres.

[3] Quinte-Curce décrit presque de la même manière les vêtements et les parures des Indiens du temps d'Alexandre : « Corpora usque « pedes *carbaso* velant; soleis pedes, capita linteis vinciunt. Lapilli « ex auribus pendent; brachia quoque et lacertos auro colunt, quibus « inter populares aut nobilitas aut opes eminent. Capillum pectunt « sæpius, quam tondent. Mentum semper intonsum est : reliquam « oris cutem ad speciem levitatis exæquant. » (L. VIII, c. 19.)

Nous ferons, sur ce passage, une observation que nous croyons de quelque importance : c'est que le mot *carbasus*, employé ici par Quinte-Curce pour désigner la nature du vêtement des Indiens, ne signifie ni *lin*, ni *toile de lin*, comme l'ont cru les traducteurs et les lexicographes, mais *coton*, *étoffe de coton*, ce mot de *carbasus* n'étant que la transcription fidèle du mot sanskrit कर्पास *karpâsa*,

Quant à la propreté, à la pureté que les Indiens entretiennent sur eux-mêmes, on ne cherchera pas à redresser leurs idées sur ce point. Toute personne qui se dispose à prendre ses aliments doit d'abord se laver les mains. Les restes du repas ne doivent point être servis une seconde fois sur la table. Les vases et ustensiles qui ont servi à une personne ne doivent pas être présentés à une autre [1]. Ces vases sont en terre cuite ou en bois; quand on s'en est servi, on doit les jeter. L'or, l'argent, le cuivre, l'acier, chacun de ces métaux ajoute son éclat aux festins. Le repas étant fini, on mâche des boutures de l'arbre nommé *yang* [2], ou figuier d'Inde; on fait ensuite ses purifications et ses ablutions, qui ne sont pas considérées comme terminées tant que l'on ne

qui signifie *coton, arbre qui porte le coton.* On pourrait conclure de là que, du temps d'Alexandre, les Indiens ne connaissaient pas encore les étoffes de lin et de soie, puisque Quinte-Curce n'en fait pas mention. Strabon et Arrien disent également que l'habillement en coton des Indiens descendait jusqu'au milieu de la jambe. Le dernier appelle le cotonnier तल *tala*, par erreur, ce nom étant celui du palmier (*borassus flabelliformis*).

[1] « Parmi les Indiens il y en a qui ne mangent jamais deux dans un même plat, ni sur une même table, et qui croiraient ne le pouvoir faire sans commettre un grand péché... Les rois et les personnes de grande qualité se font préparer tous les jours des tables, de petits plats et des assiettes tissues avec des feuilles de cocos, sur lesquels ils mangent ce qui est préparé pour leur nourriture. A la fin du repas ils jettent la table, les plats et les assiettes dans l'eau avec les restes de leurs viandes. Ils recommencent ainsi, à chaque repas, à les préparer de nouveau. » (Anciennes Relations de l'Inde et de la Chine.)

[2] 楊 *yang*, en sanskrit वट *vaṭa*, « ficus indica. »

s'est pas bien frotté et essuyé les mains. Chacun doit aller se plonger et se laver dans l'eau; le devoir est de faire cette action en s'enduisant le corps avec de la glaise délayée.

Tous ces parfums que l'on nomme *tchen-tan* (sandal), *yo-kin* [1], les rois et les princes en font usage dans leurs bains. En fait de musique, leurs instruments sont de gros tambours et des instruments à cordes. Lorsqu'ils font des sacrifices aux êtres invisibles et qu'ils rendent hommage aux mânes de leurs ancêtres, ils s'oignent le corps, se baignent, se lavent les mains, et ils font toutes sortes d'ablutions prescrites.

V. — LANGUE ET LITTÉRATURE DES INDIENS.

Examinons maintenant la langue et la littérature [2] des Indiens. C'est le dieu Brahma qui les a formées [3]. Si elles tirent de lui leur origine, si elles en descendent, alors les quarante-sept articulations ou lettres [4] qui se sont rencontrées avec les objets de

[1] Voir ci-devant, p. 23.

[2] 文子 *wen tseu.*

[3] 梵天所制 *fan thian sso tchi.* Par *fan thian* « ciel de *fan*, » on doit entendre *Brahma*; comme le prouve la Nomenclature pentaglotte bouddhique, de la Bibliothèque royale, qui traduit महाब्रह्म *mahâbrahma* par les caractères chinois 大梵天 *ta fan thian* « grand ciel de *Fan* ou *Brahma*. »

[4] 四十七言 *sse chi thsi yan.* Ce sont les *quarante-sept*

la nature qu'elles devaient exprimer, en se réunissant, en se combinant dans leur totalité, se sont assimilées à toutes les actions, et par leur répétition continuelle dans l'usage qu'on en a fait, elles se sont étendues à l'infini et se sont divisées en de nombreuses ramifications. Leur source s'est perdue, sur la large surface de la terre, et en s'accommodant à la science subtile des hommes, elles ont subi plusieurs transformations.

Les idiomes des peuples de l'Inde ne diffèrent généralement pas dans leurs éléments primitifs [1]; c'est seulement dans le *Yin-tou* central que l'on enseigne la langue correcte, identique avec celle qui fut révélée par Brahma [2]. Les sons de cette langue, ses intonations, ses articulations finales sont pures et claires. Si on se règle sur la prononciation des habitants de cette contrée (l'Inde centrale), alors celle des différents royaumes dont les frontières sont voisines, est vicieuse. La véritable, la parfaite prononciation des mots est pleine, abondante; mais si l'on veut suivre la prononciation vulgaire, on n'en conserve pas toute la pureté.

Arrivons maintenant aux livres de préceptes tra-

voyelles et consonnes de l'alphabet sanskrit, non compris le ळ *lra*, qui n'est employé que dans le *Rig-véda*, et qui forme la quarante-huitième des lettres sanskrites données par les grammairiens.

[1] 語其大較未異本源 *yu khi ta kiao weï i pen youan.*

[2] 與天同 *yu thian thoung*; littéralement : *identique avec le ciel.*

ditionnels [1]. Chaque action de la vie a ses règles prescrites, qui sont consignées dans des livres de lois dont le titre général est *Ni-lo-pi-tcha* [2]. La vertu et le vice y sont présentés sous le point de vue des récompenses et des châtiments divins, et on en explique les obscurités en vous faisant avancer pas à pas et comme en vous menant par la main. On enseigne d'abord à respecter et à observer les douze chapitres [3], et après la septième année (d'études), on communique par degré les cinq lumières, qui sont de grands entretiens [4].

La première est nommée la Lumière des sons [5];

[1] 記言書 *ki yan chou*, श्रुति *s'routi* et स्मृतिशास्त्र *smritis'âstra*. Ces livres sont très-considérables; le plus vénéré de ces derniers est le मनुसंहिता *Manousanhitâ*, ou Collection des lois de Manou.

[2] 尼羅蔽茶 *ni-lo-pi-tcha*. L'éditeur chinois dit en note que ce titre sanskrit signifie en chinois 青藏 *thsing thsang*, « trésor d'azur. » Nous ne connaissons que le titre निलपुराण *nila-pourâ'a*, « pourâna noir ou azur, » d'un livre qui renfermait les doctrines des *Djainas*, qui y réponde; mais il n'est guère probable que ce soit ce même livre.

[3] 先遵十二章 *sian tsun chi eulh tchang;* ce sont peut-être les douze chapitres des Lois de Manou.

[4] 五明大論 *ou ming ta lun*. Le caractère 明 *ming*, « lumière, clarté, » doit être la traduction du mot sanskrit भाष्य *bhâchya*, « grande explication ou commentaire » destiné à jeter les plus grandes lumières sur les traités les plus obscurs, en faisant dériver ce terme de भास् *bhâs*, « briller, luire; » mais les *bhâchya* n'ont qu'une autorité secondaire bien inférieure à celle des *Sâstra* et autres livres révérés.

[5] 聲明 *ching ming*.

ce livre explique en détail les mots, les allusions et les comparaisons dont l'ensemble se divise en plusieurs parties différentes.

La deuxième se nomme la Lumière des arts[1]; ce livre contient la doctrine des arts ingénieux, des mouvements mécaniques, des deux principes, de l'astronomie et des mathématiques.

La troisième se nomme la Lumière des préceptes médicaux[2]; ce livre enseigne la manière de régler les imprécations, les incantations, les enchantements; de se préserver des choses impures, des charmes diaboliques; de connaître la vertu des pierres médicinales et des plantes cautérisantes.

La quatrième se nomme la Lumière des causes[3]; ce livre détermine et fixe les limites du vrai et du faux, du juste et de l'injuste; il fait connaître les épreuves judiciaires auxquelles on doit soumettre les prévenus; il enseigne les moyens d'acquérir la certitude des faits en démêlant le vrai du faux.

La cinquième se nomme la Lumière intérieure[4]; ce livre porte ses investigations sur le bien dont on peut jouir dans ce monde, sur les cinq systèmes, sur les motifs et les fruits des œuvres, sur les causes les plus extraordinaires et les plus merveilleuses.

[1] 巧明 *kiao ming.*
[2] 醫方明 *i fang ming.*
[3] 因明 *yin ming.*
[4] 內明 *neï ming.*

Les *Po-lo-men* (Brahmanes) étudient les quatre Recueils d'entretiens que l'on nomme *Fei-to* [1].

Le premier (*Véda*) se nomme Vie longue [2]; il renferme les règles propres à se conduire dans la vie et à amender son naturel.

Le deuxième se nomme Rituel pour les sacrifices [3]; il enseigne à offrir les sacrifices aux dieux, à leur adresser des prières et des invocations.

Le troisième se nomme Égal, conciliant, tranquillisant [4]; il enseigne les lois de la politesse et de

[1] 四吠陀論 *Sse-feï-to-lun.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on les nommait *pie-to*, par une prononciation vicieuse. » Les quatre वेदास् *Védas* sont ici évidemment nommés; cependant on pourrait croire, à la manière dont le contenu en est indiqué, que ce sont plutôt les उपवेदास् *oupavédâs*, qui sont désignés.

[2] 壽 *chéou.* Ce terme est la traduction exacte du mot sanskrit आयुस् *áyous*, qui signifie aussi « vie longue, grand âge, » et qui est le titre du premier *oupavéda*, renfermant les préceptes de la médecine. Il est probable, ainsi que M. E. Burnouf l'a déjà fait observer (Nouveau Journal Asiatique, t. VII, p. 253), à propos d'une autre mention des quatre *Védas*, que c'est une méprise des écrivains chinois, qui auront confondu आयुस् *áyous*, « vie longue, » avec यजुस् *Yadjous*, véritable titre du यजुर्वेद् *Yadjour-Véda*, avec lequel celui dont il est question ci-dessus serait identifié.

[3] 祠祀 *sse*, « rites; offrir des sacrifices. » Ce titre se rapporterait plutôt au *Yadjour* qu'au ऋक् *Rik* ou ऋग्वेद् *Rig-Véda*, dont le titre dérive de la racine ऋच् *ritch*, « chanter les louanges des dieux, » tandis que la racine du titre du premier *Véda*, यज् *yadj*, « adorer, » indique que son contenu est relatif à la manière d'adorer les dieux.

[4] 平 *ping*, ce terme est la traduction du sanskrit सामन् *sâman*,

la justice; la divination par les sorts, et l'art de commander les armées.

Le quatrième se nomme Art, doctrine [1]; il contient les préceptes des différents arts, des mathématiques, de la magie et de la médecine.....

VI. — CASTES DE L'INDE.

Il y quatre castes [2] dans l'Inde. La première est celle des *Po-lo-men* (Brahmanes [3]); c'est la caste aux actions pures, ou qui purifie les actions. Elle conserve les saines doctrines et habite des lieux sans souillures; le blanc est la couleur qu'elle porte.

Le deuxième est celle des *Cha-ti-li* [4]; c'est la caste ou tribu royale. Les princes régnants sont de cette caste, de génération en génération. L'humanité, la

titre du सामवेद् *Sâma-Véda*, qui a aussi la signification de *conciliant, tranquillisant.*

[1] 術 *chou;* ce dernier titre ne correspond nullement à celui du quatrième *Véda* nommé अथर्व्वन् *Atharvan*, qui, d'ailleurs, n'a pas le même contenu; il se rapporterait plutôt au quatrième *Oupâvéda*, qui traite des arts mécaniques. Dans tous les cas, le fait essentiel de l'existence des quatre *Védas*, dans le commencement du VIe siècle de notre ère, ne peut pas être mis en doute, quand même l'écrivain chinois se serait trompé sur leur titre ou leur contenu.

[2] 有四流 *yeou sse lieou*, en sanskrit वर्णास् *varn'âs.*

[3] En sanskrit ब्राह्मणास् *Brâhmanâs.*

[4] En sanskrit क्षात्रियास् *Kchâttriyâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on la nommait *cha-li*, par une transcription fautive. »

charité, sont placées par elle au nombre de ses principaux devoirs [1].

La troisième est celle des *Fei-tche*[2]; c'est la caste des marchands ou négociants, lesquels, dans leurs transactions commerciales, ne repoussent aucune sorte de gain, prochain ou éloigné.

La quatrième est celle des *Seou-to-lo*[3]; c'est la caste des agriculteurs; ils doivent consacrer toutes leurs forces corporelles, de génération en génération, à cultiver les champs, à semer et à moissonner.

Chacune de ces différentes castes, pures et impures, ne contracte pas de mariages avec une autre. Une femme, une fois mariée, l'est jusqu'à la fin de ses jours; elle ne se marie pas une seconde fois. Le restant de la population est composé de classes mêlées, qui suivent des lois qui leur sont propres.

VII. — CASTE ROYALE ET GUERRIÈRE; COMPOSITION DES ARMÉES.

Les rois et les princes, de génération en génération, sont pris dans la classe des *Cha-ti-li* (Kchâtriyâs), et dans le cours des siècles, des races royales ayant été anéanties, il s'est élevé des familles différentes au pouvoir souverain, lesquelles, quoique

[1] 仁恕爲志 *jin chou weï tchi.*

[2] En sanskrit वैश्यास् *vais'yâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, « on la nommait *pi-che*, par une transcription fautive. »

[3] En sanskrit शूद्रास् *s'oûdrâs.* « Autrefois, dit l'éditeur chinois, on « la nommait *cheou-lo*, par une transcription fautive. »

honorées et dignes de l'être, ont suscité des guerres dans le royaume.

Les grades militaires se transmettent de père en fils, lorsque ces derniers sont suffisamment instruits et consommés dans l'art de la guerre. Dans les temps de paix, lorsque les troupes sont à demeure, elles vont tenir garnison dans les forts, les casernes et autres lieux destinés à cet usage. Quand elles vont à la guerre, elles marchent en corps, précédées par une avant-garde. Elles sont composées de quatre sortes d'armes : l'infanterie, la cavalerie, les chars de guerre et les éléphants[1]. Ceux qui combattent montés sur des éléphants sont les *Ya-chi-li-kiu*[2], protégés par des armes ou massues solides. Les uns, se plaçant en repos ou immobiles sur un char de guerre, se tiennent à une certaine distance, et deux serviteurs soldats, placés à leur droite et à leur gauche, dirigent l'équipage militaire. Ces chars de guerre sont traînés par quatre chevaux attelés de front. Le commandant

[1] 凡有四兵步馬車象 *fan yeou sse ping : pou, ma, kia, siang.* En sanskrit, une armée porte le nom de चतुरङ्ग *tchatour-anga*, « à quatre membres, » qui sont aussi पदाति *padâti*, « le fantassin; » हय *haya*, « le cavalier; » रथ *ratha*, « le char, » et दन्तिन् *dantin*, « l'éléphant. » On peut voir dans Arrien et Quinte-Curce la description des armées indiennes qui furent opposées à l'armée d'Alexandre; la composition en était la même que celle dont il est ici question.

[2] Ces mots sont peut-être la transcription du terme sanskrit यष्टीक *yâchṭ'ika*, c'est-à-dire armé du यष्टि *yachṭ'i*, ou de la forte massue.

en chef de l'armée se tient sur un char. Les troupes, rangées en ordre de bataille, s'étendent au loin dans les positions qui leur sont assignées, en s'appuyant sur les chars, dont la masse est cachée autant que possible à l'ennemi. La cavalerie se développe à l'opposé pour forcer l'ennemi à battre en retraite et pour porter les ordres avec la plus grande célérité [1].

[1] Voici l'ordre de bataille d'une armée hindoue, exposé dans l'*Hitopadéça* (liv. III, fab. VII, édit. Schlegel) :

पार्श्वयोरुभयोरश्वा अश्वानां पार्श्वयो रथाः।
रथानां पार्श्वयोर्नागा नागानां च पदातयः॥

Sur les deux ailes sont les chevaux ou la cavalerie; sur le flanc de la cavalerie sont les chars; sur le flanc des chars sont les éléphants, et sur le flanc des éléphants l'infanterie.

L'*Amara-kócha* (liv. II, ch. VIII, sect. 2) définit ainsi une armée hindoue :

हस्त्यश्वरथपादातं सेनाङ्गं स्याच्चतुष्टयं॥१॥

Le corps d'une armée rangée en ordre de bataille doit être un corps quadruple, c'est-à-dire composé d'éléphants, de cavalerie, de chars et d'infanterie.

Manou (liv. VII, st. 187 et suiv.) prescrit ainsi l'ordre qu'un roi doit apporter dans la disposition de ses troupes avant la bataille :

«Pendant la marche, qu'il range ses troupes dans un ordre ayant la forme d'un bâton*, d'un charriot, d'un verrat, d'un monstre marin (*makara*), d'une aiguille, ou de Garoura.

«De quelque côté qu'il appréhende du danger, qu'il étende ses troupes de ce côté, et qu'il se place toujours au centre d'un bataillon disposé comme une fleur de lotus....

«Qu'il fasse combattre réunis en une seule phalange des soldats peu nombreux; qu'il étende, s'il le veut, des forces considérables, et, après les avoir rangées en forme d'aiguille ou de foudre, qu'il donne la bataille.

«Qu'il combatte, dans une plaine, avec des chars et des chevaux; dans un endroit couvert d'eau, avec des éléphants et des bateaux armés; sur un ter-

* C'est-à-dire (selon le commentaire) en colonne, disposée de la manière suivante: en tête un général, au milieu le roi, à l'arrière-garde un commandant, aux deux côtés les éléphants, près des éléphants les chevaux, ensuite les fantassins.

L'infanterie, manœuvrant avec agilité, remplit ses devoirs avec audace et énergie; un grand et large bouclier protége les plus timorés. Ils tiennent à la main une longue lance dentelée. Quelques-uns tiennent aussi à la main un glaive ou un sabre à deux tranchants, qu'ils étendent devant eux en marchant à l'ennemi en ordre de bataille. Chaque arme offensive est aiguisée en pointe; c'est ce qu'on appelle généralement lance, hallebarde. Le bouclier, l'arc, les flèches, les glaives, les sabres à deux tranchants, les haches d'armes de toute espèce, les lances, les bâtons, les longues hallebardes, les chars et tout ce qui en dépend, sont dans les usages du siècle. Voilà les coutumes des Indiens relatives à l'art de la guerre.

VIII. — NATUREL DES INDIENS.

Quoique le naturel des Indiens soit ennemi de l'action, qu'ils soient timorés, leur volonté est cependant fortement attachée aux principes de sincérité et de droiture. Ils ne se livrent pas à la poursuite des richesses par des moyens illicites; quand ils en acquièrent, c'est par des moyens conformes à la justice. Ils ont de la déférence et de la soumission plus qu'il ne leur conviendrait d'en avoir. Ils

rain couvert d'arbres et de broussailles, avec des arcs; dans une place découverte, avec des sabres, des boucliers et d'autres armes.

« Il doit placer dans les premiers rangs des hommes nés dans les provinces de *Kouroukchétra*, de *Matsya*, de *Pantchâla*, de *Soûraséna*, et des hommes grands et agiles. »

(Traduction de M. Loiseleur Deslongchamps.)

craignent beaucoup les châtiments d'une transmigration enveloppée de ténèbres; ils font assez peu de cas des occupations mondaines de la vie, qu'ils regardent comme de fausses et insidieuses déceptions. Ils ne font point de déclarations publiques en prenant les dieux à témoin; et cependant ils gardent religieusement leur foi promise. Leurs principes politiques et d'éducation sont fixés et déterminés dès une haute antiquité. Leurs usages et coutumes sont comme la concorde et l'harmonie elles-mêmes.

IX. — DES DÉLITS ET DES CRIMES; DES PUNITIONS ET CHÂTIMENTS DIVERS; ÉPREUVES JUDICIAIRES.

Les actions perverses commises dans le but de nuire à la société, par un nombre quelconque de personnes, sont jugées par les magistrats du royaume aux époques où la lune est dans son plein [1]. Si des complots sont tramés contre le prince, on en recherche avec soin les traces, et si ces complots se produisent au grand jour, alors les conspirateurs sont communément renfermés dans une prison sûre, sans supporter la peine de mort; ils y passent leur vie, mais la mort ne leur arrive pas à un âge avancé. Les hommes qui violent les lois, qui transgressent les rites de la justice, dont la perversité les fait agir contrairement à la droiture et au respect qu'ils doivent à leurs parents, alors on leur coupe le nez,

[1] 時麾 *Chi-ki.*

les oreilles, les mains, les pieds, ou bien on les expulse au delà des frontières du royaume (on les condamne à la déportation), ou bien encore on les envoie dans des contrées désertes et malsaines. Les autres fautes ou transgressions des lois se rachètent par des amendes, que les coupables sont obligés de payer. La raison de cette coutume est que la détention dans une prison, la séquestration n'ajouteraient rien, selon eux, au châtiment. Dans les interrogatoires que l'on fait subir aux prévenus, et pour trouver des preuves à leur charge, on emploie une pièce de bois plate, unie et creuse dans le milieu. S'il y a opposition de la part des prévenus et que leur honte se manifeste à un haut degré [1], ils se reconnaissent coupables, et ils ne désirent pas que l'on pousse plus loin les investigations sur leurs intentions et les circonstances qui ont accompagné le crime, en pratiquant sur leurs personnes les épreuves prescrites. Ces épreuves se divisent en quatre espèces [2] : ce sont celles de l'*eau*, du *feu*, de la *pesée* et du *poison*. Si on emploie l'*épreuve par l'eau*, dans ce cas, l'homme accusé d'un crime doit, avec une pierre destinée à cet usage [3], aller immédiatement

[1] Conférez *Manou*, liv. VIII, sl. 25-26.

[2] Le texte chinois porte *trois*, par erreur sans doute, puisqu'il y en a *quatre* d'énumérées.

案者凡有三條水火稱毒

Gan tche fan yeou san tiao : chouï, ho, tching, thou.

[3] 與石盛 *Iu chi ching*

se plonger dans le fond d'une eau courante, et y rester jusqu'à ce que la vérité ou la fausseté de l'accusation soit reconnue. Si l'homme reste au fond de l'eau et que la pierre surnage, alors il y a culpabilité démontrée; si au contraire l'accusé surnage, tandis que la pierre descend au fond de l'eau, alors la culpabilité n'est pas démontrée.

Quant à l'*épreuve par le feu*[1], elle se fait avec une barre d'acier rougie au feu. L'homme accusé d'un crime doit marcher dessus à plusieurs reprises; cela fait, il prend l'acier rougi entre ses mains pour les éprouver. En outre on lui ordonne de le lécher avec sa langue. S'il est innocent, alors aucune des parties de son corps mises à l'épreuve n'est atteinte et brûlée; si, au contraire, il est coupable, elles se trouvent fortement atteintes.

L'accusé ayant été jugé trop faible pour supporter la chaleur ardente (de l'acier rougi) prend en mains des fleurs non encore écloses et les disperse sur l'acier ardent; s'il est innocent, alors les fleurs

[1] «Dans les Indes, lorsqu'un homme en accuse un autre de «quelque crime qui mérite la mort, c'est la coutume de demander «à l'accusé s'il soutiendra bien l'*épreuve du feu*. S'il répond que oui, «alors on fait chauffer un morceau de fer jusqu'à ce qu'il soit tout «rouge. On lui dit ensuite d'étendre sa main, et on met dessus sept «feuilles d'un certain arbre qu'ils ont dans les Indes, et le fer rouge «par-dessus les feuilles. Il marche ensuite de côté et d'autre pendant «quelque temps, et après cela il jette le fer. Aussitôt on lui met la «main dans une poche de cuir, qui est en même temps cachetée «avec le sceau du prince; au bout de trois jours, s'il vient pour com«paraître en disant qu'il n'a souffert aucune brûlure, on lui ordonne «de tirer sa main; s'il n'y paraît aucune impression du feu, il est «déclaré innocent.» (Anciennes Relations des Indes et de la Chine.)

s'épanouissent; s'il est coupable, alors les fleurs brûlent et se dessèchent[1].

Dans l'*épreuve par la pesée*, le prévenu est mis en équilibre dans une balance, avec une pierre, pour savoir, par cette expérience, lequel de l'accusé ou de la pierre est le plus pesant ou le plus léger. Si le prévenu est innocent, alors celui-ci descend et la pierre s'élève; s'il est coupable, alors la pierre est plus pesante et le prévenu plus léger.

Dans l'*épreuve par le poison*, on se sert d'un mouton à laine blanche et noire, que l'on divise par le milieu; la cuisse droite est donnée à l'accusé, qui doit manger immédiatement cette portion, dans laquelle on a fait entrer plusieurs sortes de poisons. Si l'accusé est réellement coupable, alors le poison se manifeste et il meurt; s'il est innocent, alors le poison n'agit pas et il se dissipe. Les règles de ces quatre[2] sortes d'épreuves judiciaires défendent tout autre moyen que ceux qui sont prescrits.

X. — DES RÈGLES DE LA POLITESSE ET DE L'URBANITÉ; FORMULES DE SALUTATIONS.

Nous arrivons maintenant aux règles prescrites pour témoigner le respect; ces règles sont de neuf sortes[3]. La première consiste à exprimer des pa-

[1] Conf. *Manou*, liv. VIII, sl. 114-115.

[2] Le texte porte ici *quatre* : 四條 *sse tiao*.

[3] On [illegible] que cinq. [illegible]

roles de déférence et à faire des questions qui témoignent des sentiments dont on est pénétré; la seconde consiste à incliner la tête en signe de respect; la troisième consiste à élever les mains jointes jusqu'à la hauteur de son front et à s'incliner ensuite[1]; la quatrième consiste à joindre les paumes des mains et à les porter en avant horizontalement; la cinquième consiste à s'incliner sur ses genoux; la sixième consiste à s'agenouiller en faisant une profonde révérence; la septième consiste à avoir les mains et les genoux abaissés jusqu'à terre; la

« l'abbé Dubois, ont plusieurs manières de saluer; dans quelques « contrées, le salut se fait en portant la main droite sur le cœur; « dans d'autres, en l'étendant simplement vers la personne connue « qu'on voit passer... Lorsque la personne que l'on salue est d'un rang « élevé, on touche quelquefois la terre avec les deux mains et on les « porte ensuite au front, ou bien on s'approche d'elle et on lui touche « trois fois les pieds.

« Les Indiens qui n'appartiennent point à la caste des Brahmes « saluent ceux-ci en leur faisant le *namaskâra*, qui consiste à joindre « les mains et à les porter ensuite au front ou au-dessus de la tête. « Cette espèce de salut suppose une grande supériorité dans celui à « qui il s'adresse... On se borne quelquefois, en saluant un Brahme, « à élever les mains jointes jusqu'à la poitrine.

« Une autre manière de saluer fort respectueuse consiste à étendre « les deux mains vers les deux pieds de celui qu'on veut honorer, ou « même de les saisir en se jetant à ses genoux...

« Cependant, de tous les saluts, le plus solennel et le plus res- « pectueux, c'est le *sachtanga*, ou prostration des six membres, qui « consiste à se coucher, le visage contre terre et les bras étendus au « delà de la tête. Dans cette posture, les pieds, les genoux, le ventre, « l'estomac, le front et les bras doivent toucher la terre. On se pros- « terne ainsi devant les grands personnages, les rois, les *gourous* et « autres magistrats revêtus de quelque haute dignité. » (Mœurs, institutions et coutumes des peuples de l'Inde, par l'abbé Dubois.)

[1] C'est le नमस्कार *namaskâra*.

huitième consiste à avoir les cinq roues inclinées ensemble [1]; la neuvième consiste à avoir les cinq membres prosternés à terre [2]. Voilà les neuf façons de témoigner le respect. La plus haute, la plus démonstrative est celle qui consiste à saluer, les genoux en terre, en faisant l'éloge des vertus de la personne à laquelle on témoigne ainsi son respect; on l'appelle *témoignage de respect accompli* [3]. Lorsqu'on se trouve éloigné de la personne que l'on veut saluer, alors on incline la tête vers la terre en saluant avec la main; lorsqu'on se trouve à proximité, alors on embrasse les genoux, que l'on baise, et on presse les talons. Tout Indien à qui il arrive de solliciter un emploi et de recevoir une mission, doit se prosterner aux pieds de son supérieur, en lui relevant un peu son vêtement en signe de respect. Le sage qui reçoit cette marque de déférence doit faire à celui qui la lui donne des compliments de congratulations. Quelques-uns lui posent les mains sur le sommet de la tête, d'autres lui frappent légèrement de la main sur le dos, en lui parlant affectueusement, et en lui donnant de salutaires instructions pour se conduire convenablement dans toutes les circonstances de la vie, lorsqu'il sera

[1] 八五輪俱屈 *pa ou lun kiu kiuh.* Nous ignorons ce que c'est que les cinq *roues.*

[2] C'est le पञ्चाङ्ग *pantchânga*, salut consistant dans le prosternement *des cinq membres*, à savoir: le *front*, les *deux joues* et les *deux mains.*

盡敬 *Thsin-king.*

sorti de sa famille. Les *Cha-men* (ou religieux bouddhistes) qui ont reçu de pareilles marques de respect, ne font qu'y ajouter des vœux de bonheur et de bien-être; et sans s'arrêter à faire toutes ces génuflexions, ces actes de politesse, ceux qui prennent ainsi congé de leurs supérieurs se rendent où leur devoir religieux les appelle; un grand nombre d'entre eux ayant des tournées à faire dans l'intérêt de leur ordre. Il en est qui ne font qu'une tournée, d'autres répètent trois fois la même tournée. Si au premeir stage [1] leur cœur défaille, ou s'ils demandent à n'en faire qu'un certain nombre, alors on les laisse faire ce qu'ils désirent.

XI. — DES MALADIES ET DE LA MORT; DES DIVERSES ESPÈCES DE FUNÉRAILLES.

Toute personne qui tombe malade se prive de nourriture pendant sept jours, dans l'intervalle desquels il en est un grand nombre qui entrent en convalescence et guérissent; mais ils doivent, s'ils ne se trouvent pas mieux après ce laps de temps, envoyer un exprès dans le pays pour chercher un ingrédient, espèce de gâteau, dont la nature et l'espèce se nomment *tchoung* [2], différent des médica-

[1] 宿 *sou.* C'est un endroit où les pèlerins font halte et passent la nuit; on le nomme ordinairement *caravansérail.* Les caravansérails se trouvent à une distance l'un de l'autre d'environ trois lieues.

[2] 名種 *ming tchoung.* Tchoung, en chinois, signifie *semence, race, espèce.* — Discipuli bonziorum (*Dict. annam.*).

ments préparés par les gens de l'art, et sur lequel cependant ils comptent beaucoup; mais le résultat est souvent bien différent de celui qu'ils espéraient.

Quand leur fin arrive, alors commencent les cérémonies des funérailles et du deuil, qu'ils surnomment *état de pleurs mutuels et silencieux*[1]. On déchire ses vêtements, on s'arrache les cheveux, on se presse le front, on se frappe la poitrine; on assiste à la cérémonie sans rien entendre. Le temps de ces démonstrations est indéterminé; on les observe jusqu'à ce que les funérailles soient achevées. Le cérémonial pour les funérailles est de trois sortes : la première sorte se nomme *funérailles* ou *enterrement par le feu*[2]. On entasse du bois pour cet usage, et on y met le feu en différents endroits.

La seconde espèce de funérailles se nomme *funérailles par l'eau*[3]. On plonge le corps du défunt dans une eau profonde, et on le laisse aller à son courant, qui le transporte au loin et l'engloutit.

La troisième espèce s'appelle *funérailles des lieux infréquentés*[4]. On abandonne le corps du défunt dans une forêt, où il est dévoré par les bêtes sauvages.

Quand le roi du royaume vient à mourir[5], on

[1] 相泣 *Siang-kie.*
[2] 火葬 *Ho-tsang.*
[3] 水葬 *Choui-tsang.*
[4] 野葬 *Yai-tsang.*
[5] 殂落 *tsou-lo*, littéralement *ascendit et descendit*. Ce sont les

commence d'abord par établir à sa place le prince qui doit lui succéder, afin qu'il préside, comme chef de l'état, aux cérémonies des funérailles du roi défunt, et qu'il fixe, en les tranquillisant, le sort des supérieurs et des inférieurs. Il établit les qualités du défunt en proclamant tout haut ses vertus, sans lui donner des titres honorifiques posthumes (comme on en donne en Chine aux souverains décédés). Le chef de famille qui a présidé aux funérailles ne prend aucune espèce de nourriture. Lorsque ces cérémonies sont terminées, il est d'un usage constant de ne pas renvoyer ceux qui ont accompagné le mort dans ses funérailles, et qui, par cela même, sont

termes dont se sert le Chou-king (chap. *Chun-tien*), pour exprimer la mort de *Yao*. Ils sont très-remarquables dans cet ancien et admirable livre, parce qu'ils caractérisent parfaitement la croyance des anciens Chinois concernant la nature de l'homme et les deux principes dont il est formé. « Ces deux caractères 殂落 *tsou-lo*, dit « Tsaï-chin, élève du célèbre Tchou-hi, et l'un des commentateurs « du Chou-king, signifient *mourir;* par la *mort*, l'esprit immatériel, « ou le principe intelligent de la vie 魂氣 *hoan-khi*, retourne au « ciel; c'est pourquoi on l'exprime par 殂 *tsou*, « ascendit; » le « principe matériel 體魄 *thi-pé*, retourne à la terre; c'est pour- « quoi on l'exprime par 落 *lo*, « descendit. » Il faut cependant observer que cette expression composée, employée par les anciens et les modernes Chinois, pour désigner l'acte de mourir, n'est appliquée par eux qu'aux *rois* ou *empereurs*, et non pas aux simples individus, comme si, à leurs yeux, les premiers étaient d'une nature supérieure, d'une autre nature. En effet, ils les regardent comme tenant leur mission du ciel; comme ses préposés, ses envoyés; qui, lorsqu'ils meurent, vont lui *rendre son mandat*.

considérés comme impurs, sans leur faire à tous prendre un bain hors de l'endroit où le mort a été enterré; après quoi ils rentrent chacun chez eux.

XII. — DU SUICIDE VOLONTAIRE DES VIEILLARDS.

Quand les Indiens arrivent à l'âge de soixante ans (âge où les devoirs de chefs de famille sont transmis à d'autres), ou à soixante et dix et quatre-vingts, et que la mort est attendue à chaque instant, le temps fixé de la vie paraissant écoulé, l'homme retombe en enfance et il s'affaisse sous le poids des infirmités. Arrivé sur le bord de la vie, à une époque où les terreurs sont portées à l'extrême, il se résigne à quitter le monde, à se séparer de sa poussière. Il est d'usage qu'il désire être rejeté du milieu des hommes; il fait peu de cas de la vie et de la mort qu'il regarde avec indifférence. Il fuit autant qu'il peut les voies du monde, même avec ses proches. C'est pourquoi il fait savoir à ses amis qu'il désire les réunir pour se réjouir avec eux dans un festin, à la suite duquel il monte sur une barque, se rend, accompagné par des instruments de musique, au milieu du fleuve *King-kia* (le Gange), et là s'abandonnant à son courant, il se noie dans ses flots. On dit alors qu'il a conquis le dixième ciel. Il en est qui, ne paraissant pas encore avoir épuisé toutes les humiliations, toutes les conditions méprisées de la vie, sortent de leurs familles, se font admettre dans la foule des religieux bouddhiques, sans titres hono-

rifiques, pour y déplorer hautement la perte d'un père ou d'une mère, en récitant à haute voix et avec mesure les louanges de celui qui leur a accordé un pareil bienfait, en éloignant de leur esprit tous les soucis du monde, jusqu'à ce qu'ils trouvent à la fin les véritables richesses, les biens réels dans une félicité obscure.

XIII. — DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

Quant à la direction de l'enseignement, il y a de grands établissements publics où l'on s'efforce de donner de l'instruction à la jeunesse, et cependant, même dans les plus grands de ces établissements, on ne fait point usage de livres. Les habitants ne payent point de taxes ou d'impôts pour les écoles.

XIV. — DISTRIBUTION ET REVENUS DES DOMAINES ROYAUX.

Dans l'intérieur des champs ou propriétés territoriales qui appartiennent au roi [1], les grandes divisions sont au nombre de quatre. La première est destinée à subvenir aux besoins du royaume (ou de l'état), et à fournir les grains que l'on offre dans les sacrifices et autres cérémonies; la seconde est assignée en jouissance aux ministres et aux autres grands fonctionnaires de l'état pour les aider (à occuper dignement leur emploi); la troisième est donnée en jouissance aux hommes qui ont des lumières supé-

[1] 王田 *Wang-tien.*

rieures, qui sont doués d'une intelligence profonde, et qui, par leurs études et leur savoir, ont acquis des talents sublimes [1]; la quatrième est destinée à procurer du bien-être à la foule de ceux qui ont reçu ces mêmes propriétés territoriales pour les faire valoir; manière d'agir bien différente de celle de ces hommes qui se livrent à toutes sortes d'exactions.

XV. — DES IMPÔTS ET CHARGES PUBLIQUES.

Les charges publiques, les impôts fonciers que les habitants sont obligés de payer sont très-légers; ils sont très-modérés dans les provinces. Chacun, dans les temps de paix et de tranquillité, est suffisamment pourvu dans ses besoins par la culture des terres.

XVI. — DE L'ENTRÉE DES TROUPES EN CAMPAGNE.

Lorsqu'on entreprend une campagne pour marcher contre les barbares, les palais, les chaumières, tous les lieux de stations sont employés à loger les troupes, s'ils sont reconnus propres à cet usage. On appelle aux armes les divers districts, ou bien on leur permet d'attendre l'issue de la campagne et

[1] 三賞聰叡碩學高才 *san chang thsoung jouï chik kio kao tsaï.* Cette classe est probablement celle des Brâhmanes qui, selon leurs lois, doivent être entretenus aux frais de l'état et des particuliers.

de rentrer dans l'intérieur pour aider les ministres et la foule des magistrats, ainsi que ceux qui les assistent dans d'accomplissement de leurs devoirs.

XVII. — PROPRIÉTÉS TERRITORIALES; PRODUITS DU SOL.

Chaque Indien a une portion de terre avec laquelle il pourvoit à sa nourriture et à son entretien[1]. On donne des cités en apanages, on distribue des terres, à condition de partager les profits du sol, y compris même les fleurs, les herbes, les fruits et les arbres de toute nature. Les produits du sol sont très-variés; ils portent différents noms, tels que fruit *gan-mo-lo*[2]; fruit *gan-mi-lo*[3]; fruit *mo-tou-kia*[4]; fruit *po-ta-lo*[5]; fruit *kie-pi-tha*[6]; fruit *ho-mo-lo*[7]; fruit *tchin-tou-kia*[8]; fruit *ou-than-po-lo*[9]; fruit *meou-tche*[10]; fruit *na-li-ki-lo*[11]; fruit *pouan-lo-so*[12]; fruits dont il serait

[1] 各有分地自食 *khe yeou fen thi tseu chi.* Ad verbum : *Unusquisque habet partitam terram (ad) seipsum nutriendum.*

[2] गम्भारी *gambhárí?* nom d'un arbre.

[3] गम्भीर *gambhíra?* le citron (Wilson).

[4] मधूक *madhoûka?* nom d'un arbre.

[5] पटल *paṭala?* nom d'un arbre.

[6] किम्पाक *kímpâka?* plante cucurbitacée.

[7] आमल *amala? phyllanthus emblica* (Wilson).

[8] जम्बुक *djambouka?* pomme d'api.

[9] उदुम्बर *oudoumbara?* figuier sauvage.

[10] मुञ्ज *moundja?* espèce d'herbe. — *Saccharum mundja* (Roxb.).

[11] नालीक *nâlíka?* sorte de plante.

[12] पलाश *palás'a? butea frondosa.*

difficile de déterminer l'espèce et la nature, mais qui paraissent précieux et excellents dans leur genre. Les hommes de notre siècle en parlent avec beaucoup d'éloge.

Quant aux fruits *tsao* (espèce de *cannarium*), à la châtaigne, aux fruits *pi* et *chi*, l'Inde n'en a jamais entendu parler. La poire, la prune, la pêche, la prune acide, les raisins et autres fruits, viennent du royaume de Kachemire [1], où ils croissent en abondance [2]. La grenade, les oranges, viennent d'autres royaumes [3]. Toutes les plantes et les arbres à fruits

[1] Il y a dans le texte 迦湿彌羅 *kia-king-mi-lo*, au lieu de *kia-chi-mi-lo*, qui est la bonne leçon, comme la transcription exacte de ce nom ethnique dans le même texte, reproduit dans les Considérations générales sur les contrées occidentales de l'Asie (*Pian-i-tian*, liv. XLIII, fol. 39), ne permet pas d'en douter. Il serait bien à souhaiter, pour apporter une plus grande exactitude dans les traductions, que l'on eût toujours d'autres éditions du même texte à consulter, afin de servir de contrôle; on serait exposé à moins d'erreurs.

[2] « Tout y est parsemé (dans le Kachemire) de nos plantes et de « nos fleurs d'Europe, et couvert de tous nos arbres, *pommiers, poi-« riers, pruniers, abricotiers et noyers*, chargés de leurs propres fruits, « et de *vignes* et de *raisins* dans la saison. » (Bernier, *Lettre sur le Kachemire.*)

[3] « Il y a véritablement (à Dehli) un marché de fruits qui a « quelque apparence; on y voit, l'été, quantité de boutiques pleines « de fruits secs qui viennent de Perse, de Balk, de Bokara et de « Samarkande, comme amandes, pistaches, noisettes, raisins, pru-« neaux, abricots et autres; et dans l'hiver on y voit d'excellents « raisins frais, noirs et blancs, qu'on apporte de ces mêmes pays, « bien enveloppés dans du coton; des pommes et des poires de trois « ou quatre espèces, et de ces admirables melons qui durent tout « l'hiver. » (Bernier, Dehli et Agra.)

qui produisent ceux dont on vient de parler, sont cultivés dans les champs. Les agriculteurs les plantent et en recueillent les fruits avec soin. Ils commencent par bien nettoyer la terre des mauvaises herbes qui la couvrent, et ils sèment ou plantent ensuite quand la saison est propice. Chacun retire de son labeur du bien-être et de l'aisance. Ce que le sol produit le plus naturellement, c'est le riz, l'orge ou le blé barbu; les herbes fourragères croissent en grande abondance. Quant aux herbes *potagères*, on trouve dans l'Inde le gingembre, la moutarde, le melon, la pastèque ou melon d'eau, les oignons, les poireaux, et autres plantes potagères de la même espèce. Quoique les oignons et les poireaux soient rares, on en mange cependant jusqu'à satiété, mais dans un petit nombre de familles.

XVIII. — DES DIVERSES ESPÈCES D'ALIMENTS; DES BOISSONS SPIRITUEUSES.

Il est une espèce d'aliment qu'il est ordonné de ne préparer qu'en dehors des faubourgs des villes, par la pression, jusqu'à ce que l'on ait extrait une matière sucrée, douce et onctueuse, très-agréable au goût, et que l'on mélange avec sa boisson. Le miel en pierre, l'huile ou le beurre clarifié, sont des substances onctueuses, qui servent habituellement à la préparation des aliments. Le poisson, le mouton, les daims et les cerfs sont préparés en aliments dans les saisons convenables, et forment des provisions. Le bœuf, le mulet, l'éléphant, le cheval,

le cochon, le chien, le renard, le loup, le lion, le singe, tous ces animaux à poils et à crinière, classés ensemble dans la même catégorie, sont sans saveur, ou n'en ont qu'une très-fade; ils sont insipides et nauséabonds. La lie du peuple, qui est regardée par les classes supérieures comme souillée et dégradée par toutes sortes de vices, qui habite en dehors des faubourgs, et paraît très-rarement au milieu de l'autre population, si elle boit des liqueurs fermentées, elle les distille pendant une nuit à la dérobée, et la saveur la plus succulente se perd et se dissipe. On distingue cependant le vin fait de grappes de raisins, et la liqueur produite par la canne à sucre, que boivent les *Cha-ti-li* (Kchatriyas); les *Fei-tche* (Vaisyas) boivent une liqueur composée de substances fermentées; les *Cha-men* (Samanéens bouddhiques), et les *Po-lo-men* (Brâhmanes), boivent du vin fait de grappes de raisins et du sirop de canne à sucre, mais ils ne boivent point de ce que l'on appelle des *liqueurs distillées pendant une nuit*[1]. Les classes mêlées, les classes viles n'ont rien qui les distingue entre elles. Ceux qui ont de l'aisance se servent de vases et d'ustensiles de ménage formés d'une substance travaillée avec art; lorsque ces ustensiles de ménage sont endommagés, ils ne s'en laissent pas manquer, selon les circonstances. Quoique ce soient des vases de métal, sans pieds, dont ils se servent, et qu'ils préparent leurs aliments dans

[1] 酒醴 *Tsieou-li.*

des vases en terre cuite, ils ne connaissent pas ces nombreux vases en poteries (dont les Chinois font usage); ils se servent rarement de vases en cuivre rouge pour prendre leurs aliments. Ils goûtent de tous les mets avec les doigts de la main; ils prennent ou distribuent les aliments sans cuiller ou bâtonnets (dont se servent les Chinois), et ce n'est que, lorsqu'ils deviennent malades ou souffrants, qu'ils se servent de cuiller de cuivre.

XIX. — DES MÉTAUX, DES MONNAIES ET AUTRES OBJETS D'ÉCHANGE.

Si nous arrivons aux métaux : l'or, l'argent, la pierre de *yu* ou le jade, le jaspe, les perles de feu ou la nacre sont produits par le sol (de l'Inde); on en rencontre partout où l'on se trouve et en grande abondance; c'est comme si on y avait entassé les choses les plus précieuses, les plus extraordinaires, les plus variées et les plus rares; mais tous les noms m'échappent. Ces objets précieux et rares viennent des golfes de la mer; on s'en sert dans les relations commerciales pour se procurer des objets d'échange. Ces objets précieux sont employés dans le commerce au lieu de monnaies d'or ou d'argent dont ils ne font pas usage [1]. Les perles, grandes et petites, se recueillent sur les rivages et les frontières du *Yin-tou* (Inde), dans des contrées particulières où des

[1] 其貨用交遷有無金錢銀錢 *khi ho young kiao tsian yeou wou kin tsian, yin tsian.*

hommes sont envoyés exprès pour les chercher. Le plus souvent ces perles sont enfilées ensemble et par ordre dans un même fil. Généralement parlant, une administration politique différente, des mœurs également très-différentes (de celles des Chinois), appartiennent à ce royaume dont nous venons de nous entretenir.

Après ces *Considérations générales* sur l'Inde, le *Pian-i-tian* donne une notice de sept pages d'étendue, tirée du *Thoung-tian* de *Thou-chi*, sur la situation, les mœurs et habitudes de la même contrée, mais se rapportant à une époque beaucoup plus moderne, où l'Inde est nommée *Pang-ko-la* (Bengale), et occupée par les *Hoeï-hoeï* ou Musulmans; nous croyons inutile de l'ajouter ici après ce qui a été dit du Bengale dans la notice historique que nous avons entièrement traduite et publiée dans ce journal, et parce que l'Inde musulmane peut être mieux connue par les écrivains mohammédans que par les écrivains chinois. Il est dit toutefois dans cette notice « que dans la langue de l'occident (de « l'Asie), les monnaies d'argent dont on se sert sur « les places de commerce se nomment *thang-kia*, « pesant trois *tsien* ($\frac{3}{10}$ d'once chinoise), dont le dia- « mètre est de un *thsun* ($\frac{1}{10}$ du pied chinois), et deux « fractions ($\frac{2}{10}$); la face présente des caractères em- « preints [1]. » Il y est encore dit « que dans ce pays

[1] C'étaient évidemment les monnaies des souverains mongols.

« tous les gens d'art, ou artisans, sont très-ingénieux « et très-habiles; qu'ils ne se servent pas de pinceaux « (comme les Chinois) pour écrire sur des planchettes « en bois, mais que c'est avec un stylet qu'ils tracent « leurs caractères sur des feuilles d'arbres, dont ils « font leurs livres. Les femmes se couvrent la tête « avec leurs vêtements, qui leur descendent jusque « sur les pieds. C'est une coutume chez eux que les « militaires, les laboureurs, les artisans et les mar- « chands fassent de leur état leur occupation hérédi- « taire. Parmi eux les plus honorés sont les *Po-lo-* « *men* (Brâhmanes); ensuite viennent les *Naï-le*, qui « ont reçu leurs croyances et leurs institutions re- « ligieuses de *Fo-to* (Bouddha), auquel ils rendent « un culte [1]. Maintenant tous les royaumes qui na- « viguent sur les mers suivent la doctrine véritable « du seigneur du ciel [2].

Tels sont les renseignements de diverses natures que donne le *Pian-i-tian* sur le *Thian-tcha* ou l'Inde, prise dans son acception la plus générale. Les deux textes que nous avons traduits forment soixante-six pages in-4° dans ce grand et important ouvrage dont le *Si-yu*, où les Contrées occidentales de l'Asie occupent *quarante-quatre* livres, comprenant des notices plus ou moins étendues sur trois cent trente et un états qui ont existé simultanément et succes-

[1] 次曰乃勒奉佛多設齋醮 *thseu youĕ : naï le, foung fo-to chi tchaï tsiao.*

[2] 天主正教 *thian tchou tching kiao.*

sivement dans ces contrées pendant seize siècles, c'est-à-dire depuis 126 ans avant notre ère, jusqu'à la fin de la dynastie des *Ming*, ou du XVe siècle de notre ère. On comprendra facilement de quelle importance serait pour l'histoire, si imparfaitement connue de ces belles et historiques contrées, la traduction complète des *quarante-quatre* livres du *Pian-i-tian* qui y sont consacrés, surtout maintenant qu'elles sont ou vont devenir le théâtre de nouveaux et importants événements. Mais comme un pareil travail, à cause de son étendue beaucoup trop considérable, ne pourrait trouver place dans le Journal asiatique, nous nous bornerons à donner successivement la traduction complète, ou seulement l'analyse des notices historiques du *Pian-i-tian* qui pourront présenter un intérêt immédiat, telles que celles sur *Kao-fou*, ou Kaboul; sur les *Youë-chi*, ou Indo-Scythes; sur les *An-si*, ou Parthes; sur l'ancien royaume de *Ki-pin*, ou Kophène; sur celui de *Mo-kia-to*, ou Magadha; sur le *Ni-po-lo*, ou Népal; sur *Ou-tcha*; sur le royaume *Kia-che-mi-lo*, ou Kachemire, etc. Quant aux autres notices, nous nous bornerons à en offrir une courte analyse, qui sera le dépouillement des dates principales et des principaux faits, si toutefois la traduction qui vient d'être offerte aux lecteurs du Journal asiatique peut la leur faire désirer.

00048633

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 April, 2016